



HAL
open science

Les expressions nominales dans les langues bantu

Mark Van de Velde

► **To cite this version:**

Mark Van de Velde. Les expressions nominales dans les langues bantu. Linguistique. Université Lumière Lyon 2, 2019. tel-03961172

HAL Id: tel-03961172

<https://shs.hal.science/tel-03961172v1>

Submitted on 28 Jan 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Université Lumière Lyon 2

LES EXPRESSIONS NOMINALES DANS LES LANGUES BANTU

Volume 1

Mémoire de synthèse présenté en vue de
l'habilitation à diriger des recherches

par

MARK VAN DE VELDE

CNRS - LLACAN

sous la direction de Lolke VAN DER VEEN

membres du jury:

Denis CREISSELS	Université Lumière Lyon 2
Maarten MOUS	Universiteit Leiden
Sonia CRISTOFARO	Università degli Studi di Pavia
Stéphane ROBERT	CNRS - LLACAN
Françoise ROSE	CNRS - DDL
Martine VANHOVE	CNRS - LLACAN

18 octobre 2019

Remerciements

Je remercie Dmitry Idiatov, Larry Hyman, Françoise Rose et Guillaume Segerer pour avoir relu ce mémoire et pour leurs commentaires précieux ; Denis Creissels et mes collègues du LLACAN pour m'avoir encouragé à passer mon habilitation ; Lolke van der Veen pour avoir accepté de la diriger et les membres du jury pour avoir accepté d'en faire partie. Je suis également très reconnaissant envers mes co-directeurs du LLACAN, Jeanne Zerner et Yvonne Treis, dont le soutien des cinq dernières années m'a permis de continuer mes recherches dans de bonnes conditions.

Table des matières

Remerciements	i
Abréviations	iv
1. Introduction	1
PREMIERE PARTIE : Les changements récurrents au sein des expressions nominales	4
2. Le mécanisme AMAI	4
2.1. Introduction	4
2.2. L'augment	5
2.3. Les modifiants identifiants sont nominalisés et apposés	11
2.4. L'ordre des mots au sein de l'expression nominale	15
2.5. L'intégrité syntaxique des expressions nominales	19
2.6. L'origine des marques d'accord sur les modifiants du nom	23
2.7. L'accord sémantique	25
2.8. Les domaines prosodiques au sein des expressions nominales	29
2.9. Les formes construites du nom	32
3. Les constructions relatives et le cycle BRA	35
3.1. Introduction : variation dans les structures relatives	35
3.2. L'accessibilité à la relativisation	40
3.3. Le cycle BRA	48
DEUXIEME PARTIE : la possession	72
4. Les constructions connectivales	72
4.1. Introduction	72
4.2. Départs de la situation canonique au niveau de R2	74
4.3. Départs de la situation canonique au niveau du relateur connectival	79
4.4. Départs des relations de dépendance canoniques	83
5. Les pronoms possessifs	85

5.1. Introduction.....	85
5.2. Les paradigmes de pronoms possessifs.....	85
5.3. La classification possessive : possession inaliénable et termes de parenté.....	88
6. La possession externe.....	93
6.1. Introduction.....	93
6.2. Une approche prototypique.....	94
6.3. Typologie formelle.....	98
7. Conclusions.....	106
Références.....	108

Abréviations

1, 2, ...	classe nominale 1, 2, ...
ADJ	adjectif
AGR	accord
AMAI	Adnominal Modifier Apposition Integration
APPL	applicatif
AUG	augment (nom d'un morphème à origine démonstrative)
BRA	Bantu Relative Agreement
CAUS	causatif
C-I	Concerné-Intérêt (nom alternatif pour les constructions à possession externe)
COMP	complémenteur
CON	connectif (terme bantuisant pour le génitif)
COND	conditionnel
COP	copule
DEM	démonstratif
DTP	schéma tonal défini
F	nom d'une construction relative de l'orungu
FUT	futur
FV	Finale (nom d'une position dans le gabarit verbal bantu)
G	But (Goal)
GER	gérondif
HPST	passé de hier
IF	Infixe (nom d'une position préfixale dans le gabarit verbal bantu)
IMPF	imperfectif
IN	Initiale (nom d'une position dans le gabarit verbal bantu)
INF	infinitif
LOC	locatif
NEG	négatif
NLNK	nominaliseur-joncteur
NPr	préfixe nominal (nom d'un paradigme de préfixes de classe)
NTP	schéma tonal non-défini
NUM	numéral
O	nom d'une construction relative de l'orungu

OBL	Oblique
OM	marque d'objet
P	Patient
PASS	passif
PERF	parfait
PFV	perfectif
POSS	possessif
postFIN	Postfinale (nom d'une position dans le gabarit verbal bantu)X a
postIN	Postinitiale (nom d'une position dans le gabarit verbal bantu)
PPr	préfixe pronominal (nom d'un paradigme de préfixes de classe)
preIN	Préinitiale (nom d'une position dans le gabarit verbal bantu)
PRO	pronom
PROG	progressif
PROX	proximatif
PRS	présent
PST	passé
RCPST	passé récent
REL	relateur ou relatif ou relativiseur
RPST	passé lointain
SG	singulier
SM	marque de sujet
STAT	statif
SU	sujet
T	Thème
TAM	Temps, Aspect ou Modalité
VPr	préfixe verbal (nom d'un paradigme de préfixes de classe)

1. Introduction

Ce mémoire de synthèse résume mes recherches comparatives des dernières années sur différents aspects de la structure des expressions nominales dans les langues bantu, et peut être lu en complément à Van de Velde (2019), un chapitre qui survole la morphologie et la syntaxe nominale des langues bantu. La première partie discute de deux types de changement syntaxique récurrents qui sont à l'origine de quelques caractéristiques typologiquement exceptionnelles des langues bantu. Le chapitre 2 propose une théorie qui explique le grand nombre d'ordres de mots non-iconiques attestés dans les langues bantu, ainsi que la présence de plusieurs réflexes d'un démonstratif (les « augments ») au sein d'une seule expression nominale, la présence de frontières prosodiques apparemment aléatoires, l'existence de multiples paradigmes de marques d'accord, la présence de l'accord sémantique au sein des expressions nominales et ultimement celle de l'accord en classe même. Selon cette théorie, que j'appelle le mécanisme AMAI (Adnominal Modifier Apposition Integration), les langues bantu ont tendance à nominaliser des modifiants classifiants, qualifiants ou quantifiants et de les mettre en apposition avec le nom qu'ils modifient, pour signaler que ces modifiants facilitent l'identification du référent. Ces nominalisations sont ensuite graduellement réintégrées dans un syntagme nominal intégral. Vu son application chaotique, récurrente et imprévisible, la théorie du mécanisme AMAI ne génère pas beaucoup de prédictions en termes de structures possibles dans les langues bantu, ce qui est compatible avec l'énorme diversité typologique que l'on y observe. La recherche rapportée au chapitre 2 n'a pas encore été publiée et a le statut d'une hypothèse de recherche élaborée, dont la validation éventuelle fait partie de mes perspectives pour les années à venir.

Un autre type de changement récurrent, le cycle BRA (Bantu Relative Agreement) fait l'objet du chapitre 3. Ce cycle explique, entre autres choses, pourquoi la position dans le verbe fini qui contient normalement un indice du sujet du verbe, peut contenir soit un indice du nom relativisé, soit un indice du sujet, soit les deux dans les constructions relatives des langues bantu. Le cycle BRA commence par l'émergence d'un relativiseur, qui peut dans certains cas lui-même provenir d'un nominaliseur. De ce point de vue le mécanisme AMAI peut jouer un rôle déclencheur dans le cycle BRA. Ce relativiseur est ensuite intégré dans le

verbe relatif, où il assume graduellement la fonction de marque d'accord. Le chapitre 3 est basé sur un article soumis pour publication à *Linguistics* en avril 2019.

La deuxième partie contient trois chapitres liés à l'expression de la possession. Le chapitre 4 présente une partie de ma typologie canonique de la construction connectivale (\approx génitive), la construction utilisée pour modifier un nom à l'aide d'un autre nom (Van de Velde 2013). La dernière section de ce chapitre (4.4) traite des qualifiants qui se comportent formellement comme l'élément possédé dans une construction génitive, les *possessee-like qualifiers*. Ce phénomène, qui a une distribution restreinte dans le domaine bantu, mais est récurrent dans la partie septentrionale de l'Afrique subsaharienne, a fait l'objet de deux communications (Van de Velde 2011; 2012) et est brièvement discuté dans deux publications (Van de Velde 2008; 2013: 233–234). Une publication dédiée à ce sujet fait également partie de mes perspectives de recherches pour les prochaines années. Le chapitre 5 est dédié aux pronoms possessifs, et largement basé sur un chapitre à paraître dans le *Oxford Guide to the Bantu Languages* (Van de Velde à paraître a). Sa contribution principale est la mise en évidence de deux types de paradigmes de pronoms possessifs et la formulation de l'hypothèse selon laquelle un paradigme restreint doit être reconstruit en proto-bantu, et pas le paradigme complet proposé par Meeussen (1967). La section 5.3 jette les bases d'une étude comparative de la possession inaliénable dans les langues bantu, type de construction possessive restreint à quelques termes de parenté. Finalement, le chapitre 6 propose une analyse et une typologie des constructions dites à possession externe, nom que je propose de changer en *Construction Concerné-Intérêt* (Concernee-Concern constructions), puisque ces constructions ne sont pas utilisées pour exprimer une relation de possession. La prééminence de ces constructions dans les langues bantu complique la question de l'accessibilité à la relativisation des possesseurs adnominaux, puisqu'il peut être difficile de savoir si le rôle d'un nom relativisé dans la phrase relative est celui de possesseur adnominal ou celui de possesseur externe. Résoudre cette question figure aussi sur mon programme de recherche pour les années à venir.

Deux précisions terminologiques par rapport au titre sont nécessaires ici. D'abord, le terme *expression nominale* est emprunté à Loaugie & Verstraete (2016), qui l'ont pris chez Himmelmann (1997). Il est utilisé pour désigner un ensemble d'éléments qui forment une

unité d'un point de vue sémantique, mais pas forcément syntaxique, en opposition avec le terme *syntagme nominal*, qui implique l'unité syntaxique. Deuxièmement, la frontière entre les langues bantu et les autres langues bantoïdes n'est pas claire et n'a aucune pertinence pour les sujets discutés dans ce mémoire. Il arrive que je cite des exemples issus de langues qui ne soient pas Narrow Bantu.

PREMIERE PARTIE : Les changements récurrents au sein des expressions nominales

2. Le mécanisme AMAI

2.1. Introduction

Les expressions nominales des langues bantu ont des caractéristiques typologiques extraordinaires. Elles se signalent par des ordres de mots peu ou pas attestés ailleurs dans les langues du monde, des marques d'accord sur tous les modifiants, l'accord sémantique, la présence d'un augment sur certains modifiants et une structure prosodique parfois complexe et inattendue. Dans ce chapitre, j'affirme que ces caractéristiques sont largement dues à un type d'évolution répandu dans les langues bantu que j'ai appelé le mécanisme AMAI (Adnominal Modifier Apposition-Integration). Le mécanisme AMAI est provoqué par une tendance à nominaliser les modifiants du nom et à les mettre en apposition avec le nom tête et ses éventuels autres modifiants. Très souvent, il s'agit du modifiant qui est le plus à même de permettre aux interlocuteurs d'identifier le référent d'une expression nominale. Les modifiants ainsi extraits du syntagme nominal ont tendance à s'y réintégrer avec le temps, ce qui peut mener à la coexistence d'un nombre élevé d'alternatives pour la structure du syntagme nominal au sein d'une même langue.

Dans le mécanisme AMAI, les modifiants du nom sont nominalisés dans le sens où ils passent du statut d'expression modifiante au statut d'expression référentielle. En français, un adjectif comme *grand* peut fonctionner comme expression nominale quand on y rajoute un article : *le grand*. Dans les langues bantu, la nominalisation d'un modifiant implique très souvent (mais pas toujours) la préfixation d'un morphème appelé *augment*, qui est le sujet de la section 2.2. La section 2.3 revient un peu plus en détail sur le fonctionnement du mécanisme AMAI. Les sections suivantes discutent les conséquences grammaticales de ce mécanisme sur l'ordre des mots (2.4), sur l'intégrité syntaxique des expressions nominales (2.5), sur la façon dont l'accord en classe est marqué dans les expressions nominales (2.6), sur la portée de l'accord sémantique (2.7), sur la structure prosodique des expressions nominales (2.8), et enfin sur l'émergence de formes construites du nom (2.9).

2.2. L'augment

Le terme *augment* (aussi parfois *voyelle initiale* ou *prépréfixe*) est utilisé en linguistique bantu pour un morphème qui précède le préfixe de classe des noms et de certains modifiants adnominaux et qui ne change ni la classe nominale de son hôte, ni son sens lexical, ni les positions syntaxiques qu'il peut occuper. Dans sa reconstruction grammaticale du proto bantu, Meeussen (1967) le caractérise comme un mot indépendant qui est formellement identique au préfixe pronominal. Dans cette section, je discute des conditions d'usage de l'augment préfixé aux noms. Il sera régulièrement question de l'usage de l'augment avec les modifiants du nom dans les sections suivantes. Voir Van de Velde (2019, section 3) pour une analyse synchronique et diachronique de l'augment, et de Blois (1970) pour une étude comparative plus détaillée.

Dans la plupart des langues bantu où l'augment est présent, la forme par défaut des noms est celle comportant l'augment, de sorte qu'il est généralement plus simple de préciser le conditionnement de son absence que celui de sa présence (Greenberg 1978). En gros, l'augment est souvent absent quand le nom n'est pas utilisé pour référer, ou, au contraire, dans le cas des noms dont la fonction référentielle est inhérente. Dans ce qui suit, je donne un aperçu comparatif des conditions les plus récurrentes de l'absence de l'augment. Ces conditions sont parfois en compétition et présentées ici dans l'ordre décroissant de dominance.

2.2.1. Absence de l'augment sur les noms en fonction non-référentielle

Les noms ne réfèrent pas en usage vocatif, ni dans certains cas quand ils sont utilisés comme modifiant ou prédicat. Il existe beaucoup de langues à augment où les noms apparaissent sans augment en usage vocatif. En zulu, par exemple, “the general rule for the formation of vocatives from nouns is as follows: Elide the initial vowel of the noun-prefix” (Doke 1997: 280): *umuntu* > *muntu* (O person!).¹

¹ La règle générale pour la formation des vocatifs à partir des noms est comme suite : Enlevez l'augment. *umuntu* ‘l'homme/un homme’ > *muntu* ‘Ô homme !’

Un autre contexte où les noms ne sont pas utilisés pour référer est celui où ils expriment un prédicat nominal attributif. En Bemba, les prédicats nominaux n'ont pas d'augment (1a), sauf quand ils sont utilisés pour identifier le sujet (1b).

(1) bemba ; Zambie, RDC, Tanzanie (Givón 2001: 123)

a. uyu u-muu-ntu muu-puupu

DEM₁ AUG-1-personne 1-voleur

'Cette personne est un voleur'

b. uyu u-muu-ntu u-muu-puupu

DEM₁ AUG-1-personne AUG-1-voleur

'Cette personne est le voleur / un des voleurs.'

Le phénomène d'abaissement prédicatif en makhuwa, un changement dans le schème tonal des noms en usage prédicatif (van der Wal 2006), est sans doute un réflexe de l'absence de l'augment.

Par ailleurs, l'absence d'augment est parfois due à un autre usage non-référentiel, à savoir l'usage modifiant. De Blois (1970: 127) mentionne quelques langues bantu orientales où le nom perd son augment en usage adverbial, c.-à.-d. en tant que modifiant du verbe. En gussi, par exemple, l'adverbe *botuko* 'de nuit' est dérivé du nom de classe 14 *obotuko* 'nuit' en enlevant l'augment *o-*. De même, les noms ont tendance à apparaître sans augment quand ils occupent la deuxième position, non référente, dans les composés (2).

(2) zulu ; Afrique du Sud (Buell 2009, qui cite von Staden 1973)

u-m-lindimasango 'portier' < u-m-lindi + a-ma-sango

AUG-1-portier AUG-1-gardien AUG-6-porte

Jusqu'ici, on a vu des exemples de l'omission de l'augment quand le nom n'est pas utilisé pour référer. En revanche, le rajout d'un augment peut être utilisé pour changer un élément non-nominal en expression nominale. Typiquement, des éléments normalement utilisés pour modifier le sens d'un nom peuvent être utilisés pour référer quand ils sont nominalisés à l'aide d'un augment. Ainsi, en nande, l'augment peut nominaliser les adjectifs, pronoms possessifs et autres modifiants du nom (3).

- (3) nande ; RDC, Ouganda (Valinande 1984: 642, 709, 714)
- a. ò-mù-kìrá yw-á:-yo ‘sa queue’ (possesseur de classe 9)
 - b. ó-yw-á:-yò ‘la sienne’
 - c. ò-mù-tí mù-kúhí ‘le petit arbre’
 - d. ò-mù-kúhí ‘le petit’

2.2.2. Absence de l’augment sur les noms qui sont référentiels de façon inhérente

Les noms propres n’ont généralement pas d’augment pour une raison qui est exactement le contraire de la non-référentialité discutée dans la section précédente (2.2.1). Contrairement aux noms communs, les noms propres réfèrent de façon inhérente. Leur statut référentiel ne doit pas être signalé, par exemple par le biais d’un déterminant, ce qui explique aussi pourquoi ils sont souvent dépourvus de préfixe de classe, en d’autres termes, pourquoi ils appartiennent souvent à la classe 1a. Dans un petit nombre de langues des zones G, M et S, les noms propres prennent l’augment, mais alors ils n’ont pas de préfixe de classe. Dans certaines langues comme le rundi, les noms propres sont dérivés des noms communs de façon productive par l’omission de l’augment (Meeussen 1959, Van de Velde 2009). Le préfixe nominal originel des noms en question est alors intégré dans le thème du nom. On dit souvent que les noms des animaux personnifiés dans les contes ont un comportement grammatical identique à celui des noms propres. Il est sans doute plus correct d’admettre qu’il s’agit en effet de noms propres. Une autre catégorie de noms qui se comportent parfois comme des noms propres, mais qui sont tout de même distincts, sont les termes de parenté. Il s’agit plus spécifiquement des termes de parenté qui ont des formes supplétives selon la personne du possesseur, qui réfèrent de façon inhérente dans le contexte où ils sont utilisés grâce à l’élément déictique dans leur définition. Les termes de parenté supplétifs tels que *kitááwê* ‘son père’ et *bázé* ‘mon mari’ ne prennent jamais l’augment en ganda (Hyman & Katamba 1993: 222). Voir la section 5.3 pour une discussion de ces termes de parenté.

2.2.3. Absence de l’augment dans certains contextes syntaxiques

Avec la fonction propositionnelle discutée dans les deux sections précédentes, le contexte syntaxique est le type de conditionnement le plus proéminent pour la présence ou l’absence de l’augment. Le contexte syntaxique détermine si la présence de l’augment est exclue,

obligatoire ou syntaxiquement optionnelle, mais ceci seulement pour les noms qui ne manquent pas d'augment pour les raisons discutées dans les deux sections précédentes. En d'autres mots, la fonction propositionnelle d'un mot (référence, versus modification ou prédication) est prioritaire par rapport aux conditionnements syntaxiques pour l'absence de l'augment. Au niveau de la phrase, l'augment est souvent absent ou contrastif (c.-à-d. syntaxiquement optionnel) dans l'objet d'une forme verbale négative. En ganda, l'augment est également absent du nom objet quand celui-ci est focalisé (4).

(4) ganda ; Ouganda (Hyman & Katamba 1993: 228)

a. y-à-gúl-ír-à à-bá-àná è-bí-tábó
 SM₁-PST-acheter-APPL-FV AUG-2-enfant AUG-8-livre
 'Il a acheté des livres aux enfants.'

b. y-à-gúl-ír-á bá-àná è-bí-tábó
 SM₁-PST-acheter-APPL-FV 2-enfant AUG-8-livre
 'Il a acheté des livres AUX ENFANTS.'

Au sein de l'expression nominale, le nom tête perd son augment en présence de certains modifiants prénominaux dans beaucoup de langues. Dans ces cas, l'augment peut soit apparaître au début de l'expression nominale (5), soit être omis (6).

(5) nande ; RDC, Ouganda (Valinande 1984: 819)

a. ð-mù-tí 'l'arbre'
 b. ð-ÿù-ntì mù-tí 'l'autre arbre'

(6) zulu ; Afrique du Sud (Buell 2009)

a. i-ndawo leyo 'cet endroit-là'
 b. le ndawo 'cet endroit-ci'

Les préfixes locatifs sont aussi souvent incompatibles avec l'augment. Dans beaucoup de langues, ils ne sont pas précédés par l'augment de leur propre classe locative, ni suivis par l'augment du nom auxquels ils s'attachent, mais il y a des exceptions aux deux types d'absence (De Blois 1970: 117-119, Grégoire 1975: 156-169). Je donne une explication prosodique hypothétique pour la chute de l'augment dans ce contexte dans la section 3.3.5 dans le cadre d'une discussion de la réduction des successions de préfixes dans les langues

bantu. La présence de certains types de modifiants postnominiaux a aussi été signalée comme étant incompatible avec l’augment sur le nom tête dans quelques langues, par exemple l’interrogatif ‘combien’ (Grégoire & Janssens 1999: 417).

2.2.4. Absence de l’augment sur les noms indéfinis ou non-spécifiques

Dans beaucoup de langues bantu, une forme augmentée du nom peut être en contraste sémantique ou pragmatique avec une forme non-augmentée, au moins dans certains contextes syntaxiques, y compris parfois en isolation. Dans ces cas, l’augment est souvent décrit comme marque de définitude ou spécificité. Malheureusement, cette description est rarement soutenue par des arguments et on doit se contenter d’ exemples isolés de mots dont la traduction anglaise ou française contient un article défini pour le nom bantu augmenté et un article indéfini pour le nom sans augment (7).

(7) zamba ; RDC (Kamanda Kola 1994: 402)

a. bá-bà-áná bà-nd’ ó-dán-á
AUG₂-2-enfant SP₂-PROG INF-jouer-FV
‘Les enfants sont en train de jouer.’

b. bà-áná bà-nd’ ó-dán-á
2-enfant SP₂-PROG INF-jouer-FV
‘Des enfants sont en train de jouer.’

Dans les langues pour lesquelles nous savons que l’augment peut être utilisé pour exprimer la définitude dans les contextes où sa présence est grammaticalement optionnelle, tels que le shingazidja (Patin 2017), l’augment n’est jamais entièrement dédié à cette fonction. Préfixé au nom en zamba, par exemple, il fonctionne également en tant que nominaliseur ou intensificateur (y compris sur les infinitifs).

La fonction de marque de spécificité (ou référentialité) que peut avoir l’augment dans certaines langues bantu a été démontré de façon plus convaincante, notamment pour le bemba (Givón 2001: 453). Les noms qui se trouvent dans la portée d’une proposition réelle (« realis ») sont nécessairement spécifiques / référentiels, et doivent prendre l’augment en bemba (8).

(8) bemba ; Zambie, RDC, Tanzanie (Givón 2001)

a. a-a-som-ene i-ci-tabo

SP₁-PST-lire-PFV AUG-7-livre

‘Elle a lu le/un livre.’

b. *a-a-som-ene ci-tabo

sens voulu : ‘Elle a lu un livre (non-spécifique).’

Dans d’autres contextes, où les noms indéfinis ne sont pas forcément spécifiques, l’absence de l’augment signale la non-spécificité (9).

(9) bemba (Givón 2001)

a. a-a-fwaay-ile u-ku-soma i-ci-tabo

SM₁-PST-vouloir-PFV AUG-15-lire AUG-7-livre

‘Elle voulait lire le / un livre (spécifique).’

b. a-a-fwaay-ile u-ku-soma ci-tabo

SM₁-PST-vouloir-PFV AUG-15-lire 7-livre

‘Elle voulait lire un livre (n’importe lequel).’

c. ta-a-a-som-ene i-ci-tabo

NEG-SM₁-PST-lire-PFV AUG-7-livre

‘Il n’a pas lu le livre.’

*avec les sens : ‘Il n’a pas lu de livre.’

d. ta-a-a-som-ene ci-tabo

NEG-SM₁-PST-lire-PFV 7-livre

‘Il n’a lu aucun livre.’

L’absence de l’augment pour signaler la non-spécificité / non-référentialité dans ces exemples se rapproche des cas d’absence d’augment discutés en sections 2.2.1 et 2.2.2. Il est fort probable que les conditionnements syntaxiques au niveau de la phrase discutées en 2.2.3 aient leur origine dans des différences de fréquence entre des interprétations référentielles et non-référentielles dans les contextes où des langues comme le bemba admettent un contraste entre formes augmentées et formes non-augmentées du nom.

2.2.5. Conditionnements stylistiques ou prosodiques

Les conditions d'utilisation de l'augment sont devenues purement stylistiques dans quelques langues. Ainsi, selon Carter (1963, citée par Greenberg 1978: 254), les locuteurs du tonga trouveraient que l'usage « excessif » de l'augment manque de dignité, et il existe des différences considérables dans la fréquence de l'augment selon le style de discours. De même, une étude comparative de huit langues de zone G dans lesquelles l'augment est en train de disparaître ou en perte de son conditionnement traditionnel, a montré que l'usage de l'augment dépend du niveau de langue et est utilisé par certaines communautés pour se différencier des groupes voisins (Aunio & Petzell 2013).

Finalement, l'augment peut être retenu dans certaines langues bantu pour satisfaire une condition prosodique de minimalité sur les mots. En gisu, les noms ont un augment dans les classes nominales où le préfixe pronominal diffère formellement du préfixe nominal, à savoir les classes qui ont une nasale au préfixe nominal : 3, 4, 6 et 10. Ailleurs, l'augment n'apparaît que devant les thèmes monosyllabiques ou à voyelle initiale : *u-mu-ndu* / *ba-ba-ndu* 'personne / personnes' (cl. 1/2) versus *ba-kana* 'filles' (cl. 2) (de Blois 1970: 94).

2.3. Les modifiants identifiants sont nominalisés et apposés

Les sections suivantes (2.4 à 2.9) traiteront d'un nombre de caractéristiques formelles des expressions nominales dans les langues bantu, souvent typologiquement exceptionnelles, dont j'affirme qu'ils résultent d'un type de changement diachronique récurrent en bantu, appelé ici le mécanisme AMAI. Pour rappel, dans le mécanisme AMAI, certains modifiants du nom sont nominalisés, souvent (mais pas toujours) à l'aide d'un augment, mis en apposition derrière tous les autres éléments de l'expression nominale et finalement syntaxiquement intégré dans le même syntagme que le nom tête. L'exemple pseudo-français en (10) montre les étapes de cette évolution (mais pour que l'exemple pseudo-français marche, le modifiant nominalisé apposé est placé devant les autres éléments de l'expression nominale, et pas derrière). L'exemple (10a) montre le syntagme nominal intégral de départ (ce qui n'est pas forcément le point de départ du mécanisme AMAI dans les langues bantu). En (10b), le modifiant 'autre' est nominalisé à l'aide d'un article défini et mis en apposition

avec le reste de l'expression nominale. S'il s'agissait d'une langue bantu, cette opération signalerait que le locuteur estime que c'est le modifiant 'autre' qui permettra à l'interlocuteur de correctement identifier les exemples dont il est question. Finalement, en (10c) 'autre' est réinterprété comme un modifiant du nom 'exemple' au sein d'un syntagme nominal plus intégral, tout en gardant sa position dans la périphérie du syntagme, ainsi qu'une trace de son ancien nominaliseur, symbolisé par le /l/ initial de *lautres* en (10c).

- (10) a. les trois autres superbes exemples
 b. les autres, les trois superbes exemples
 c. *lautres* les trois superbes exemples

La structure de l'information au sein des expressions nominales a été peu étudiée. Néanmoins, on peut trouver des indications dans la littérature pour une préférence de mettre « à droite » les modifiants du nom qui sont censés être les plus informatifs, et plus particulièrement ceux qui sont les plus à même de permettre à l'interlocuteur d'identifier le référent de l'expression nominale. Ainsi Wilkins & Kimenyi (1975) affirment que l'ordre des modifiants du nom est déterminé par une hiérarchie de généralité dans la langue rwanda, de sorte que les modifiants qui contribuent le plus à l'identification du référent sont placés derrière les autres. Selon eux, cette hiérarchie explique à la fois l'ordre par défaut dans les expressions nominales rwanda, et les écarts par rapport à cet ordre. Dans l'exemple (11) la phrase relative peut optionnellement précéder l'adjectif, si et seulement si elle exprime une activité habituelle, c.-à-d. une qualité plus ou moins permanente. Dans la terminologie de Rijkhoff (1990), qui sera introduite dans la section suivante (2.4), la phrase relative en (11b) fonctionne comme un modifiant qualifiant, alors que la fonction des phrases relatives est en général plus typiquement localisante / ancrante.

(11) rwanda ; Rwanda (Wilkins & Kimenyi 1975: 160)

- a. u-mu-gabo mu-re-mu-re u-ririimb-a n' u-mu-txwaare
 AUG-1-homme NPR₁-grand-NPR₁-grand PPR₁-chanter-FV est AUG-1-chef
 'Le grand homme qui chante est le chef.'

- b. u-mu-gabo u-ririimb-a mu-re-mu-re n' u-mu-txwaare
 AUG-1-homme PPr₁-chanter-FV NPr₁-grand-NPr₁-grand est AUG-1-chef
 'Le grand homme qui chante est le chef.'

L'exemple fang ntumu en (12) illustre le même principe général. En (12a) et (12b), le modifiant 'autre' n'est pas sélectif, ce que reflète l'usage de l'article indéfini dans la traduction française 'un autre'. L'ordre entre 'autre' et le numéral 'deux' est libre. Par contre, en (12c), le modifiant 'autre' est utilisé pour identifier un référent parmi deux options. Dans cet usage, caractérisé par l'utilisation d'une forme construite du nom marquée par l'augment ^H-, le modifiant 'autre' se met obligatoirement à la fin de l'expression nominale. Nous revenons sur la forme construite du nom dans la section 2.9.

(12) fang ntumu ; Gabon (Van de Velde 2017)

- a. mətá mótábéŋ mótáǎ
 mət-tá mót-běŋ mət-fǎ
 6-tas PPr₆-deux PPr₆-autre
 'deux autres tas'
- b. mətá mótáǎ mótábéŋ
 mət-tá mət-fǎ mót-běŋ
 6-tas PPr₆-autre PPr₆-deux
 'deux autres tas'
- c. mótá mótábéŋ mótáǎ
^H-mət-tá mót-běŋ mət-fǎ
 AUG-6-tas PPr₆-deux PPr₆-autre
 'les deux autres tas'
- d. *mótá mótáǎ mótábéŋ

Il n'est pas toujours clair si nous avons affaire à un déplacement du modifiant au sein d'un syntagme intégral, ou bien avec une structure appositionnelle qui implique un déplacement en dehors du syntagme. Les exemples les plus clairs de ce dernier cas seraient des expressions nominales discontinues, mais celles-ci sont extrêmement rares. J'ai toutefois pu trouver un exemple dans la langue nen, dont l'ordre de base des constituants au niveau de la

phrase est SOV, ce qui est unique en bantou. Dans l'exemple nen en (13), l'adjectif 'grand' se trouve en position postverbale, alors que le reste de l'expression nominale utilisée pour exprimer l'objet est placé avant le verbe.

(13) nen ; Cameroun (Mous 2003: 305)

mè-ná ìmìtò yè m^wənífí índí mē-ŋéŋ ò hē-lóbátò
 SM_{1SG}-PST 9.calebasse CON₉ 6.eau donner.PST NPR₉-grand LOC 19.enfant
 'J'ai donné la grandealebasse d'eau à l'enfant.'

La tendance à nominaliser les modifiants qui contribuent le plus à l'identification du référent d'une expression nominale a été grammaticalisée dans les langues où les modifiants génitifs - appelés connectifs en linguistique bantou - ont (la trace d') un nominaliseur quand ils expriment une relation possessive, et donc une modification localisante / ancrante, mais pas quand ils sont utilisés pour classifier ou qualifier le nom. C'est le cas en zamba, par exemple, où l'augment apparaît sur le relateur connectifal *mwà* s'il est utilisé pour exprimer une relation possessive (14b), mais pas quand il est utilisé pour classifier ou qualifier (14a).

(14) zamba ; RDC (Kamanda Kola 1994: 405)

- a. ímúntòdù mwà mwàsì 'un nombril de femme, le nombril d'une femme'
- b. ímúntòdù ímwà mwàsì 'le nombril de la femme'

Une fois de plus, la distinction entre les deux types de modification est rendue par une différence entre un article défini et un article indéfini dans les traductions françaises, et on peut se demander si le rôle originel de l'augment en (14b) n'est pas simplement celui d'article défini, plutôt que celui de nominaliseur, étant donné que l'augment a souvent été décrit comme un article défini dans la littérature bantou. Tout d'abord, il faut noter que l'augment apparaît sur le relateur connectifal en (14b), pas sur le nom modifiant, et qu'il s'accorde en classe avec le nom tête, pas avec le nom modifiant. Si on traduit l'augment par un article défini, la traduction littérale de (14b) serait donc « le nombril **le** de femme » et pas « le nombril de **la** femme ». En plus, la fonction de nominaliseur de modifiants dans ce type d'usage n'est pas toujours remplie par l'augment, mais parfois par des éléments qui ne peuvent pas être analysés alternativement comme étant des articles définis. En kwakum, par

exemple, le nominaliseur utilisé est *mòò* (SG) / *gwòòm* (PL), dérivé historiquement du nom pour ‘personne’ et optionnellement utilisé avec un relateur connectifal ^H-. L’exemple (15) montre que l’usage du nombre ‘deux’ sans nominaliseur donne une modification quantifiante, traduite par un numéral cardinal (15a). Avec nominalisation du numéral, la modification est devenu localisante / ancrante / identifiante, et ‘deux’ un nombre ordinal (15b). Il est important de rappeler que la fonction de nominaliseur du morphème *mòò* ici est au moins sa fonction historique. Dans la langue contemporaine, cet élément est sans doute mieux analysé comme relateur dans la construction ordinale. On y revient en section 2.6.

(15) kwakum ; Cameroun (Njantcho Kouagang 2018)

a. gwòòn ìbá’á

gwò-òńó ì-báá^H

2-enfant 2-deux

‘deux enfants’

b. mòòn mòò íbá’á

mò-òńó mòò ^H-ì-báá^H

1-enfant NLNK.SG CON-2-deux

‘le deuxième enfant’

2.4. L’ordre des mots au sein de l’expression nominale

Il paraît logique qu’un modifiant nominalisé ne puisse pas rester un constituant à part entière du syntagme nominal qui contient le nom tête qu’il modifie d’un point de vue sémantique. Tout autre modifiant se trouvera donc plus proche du nom tête que le modifiant nominalisé et mis en apposition. Dès lors, l’acquisition d’un morphème nominaliseur et le changement de position vers la droite vont de pair, ce qui est illustré par l’exemple bamba en (16). Si dans cette langue un nombre et un adjectif modifient le même nom, l’adjectif doit précéder le nombre. L’ordre inverse n’est possible que si l’adjectif est nominalisé à l’aide d’un augment et mis en apposition pour signaler que c’est l’adjectif qui permet à l’interlocuteur d’identifier le référent de l’expression nominale.

(16) bemba (Kasonde 2009)

- a. à-báá-ntù bà-bìlì á-bà-kúlú
AUG-2-personne NPr₂-deux AUG- NPr₂-grand
'les deux hommes, les grands.'
- b. *à-báá-ntù bà-bìlì bà-kúlú

L'exemple (16a) illustre comment le mécanisme AMAI bouleverse l'ordre mutuel des modifiants du nom dans les langues bantu. J'affirme donc que ce mécanisme explique la très grande variété que l'on trouve parmi les langues bantoïdes, ainsi que l'existence de structures tout à fait exceptionnelles d'un point de vue typologique.

La littérature typologique moderne sur l'ordre des mots au sein du syntagme nominale commence avec la formulation de l'universel n° 20 de Greenberg (1963), selon lequel les démonstratifs, les numéraux et les adjectifs se retrouvent toujours dans cet ordre quand ils précèdent tous le nom tête (17a), et dans le même ordre (17b) ou l'ordre inverse (17c) quand ils le suivent.

(17) ordres des mots possibles selon l'universel n° 20

- a. DEM NUM ADJ N
b. N DEM NUM ADJ
c. N ADJ NUM DEM

Or, le fait que Greenberg ait dû admettre l'ordre donné dans (17b) était uniquement dû à sa familiarité avec la langue bantu kikuyu (18), qui ne faisait pas partie de son échantillon de 30 langues.

(18) kikuyu ; Kenya (Mugane 1997: 39)

- n-yũngũ ici ci-ake ci-othe n-dune
10-pot 10.DEM 10-POSS₁ 10-tous 10-rouge
'tous ces pots rouges à elle'

Vingt ans plus tard, Hawkins (1983) a reformulé l'universel n° 20 sur la base d'un échantillon de plus de 300 langues, en disant que l'ordre mutuel de ces trois modifiants peut être n'importe lequel quand les trois suivent le nom. Cette perte de prédictibilité

supplémentaire est entièrement due à l'inclusion des langues bantoïdes aghem (N ADJ DEM NUM) et noni (N DEM NUM ADJ) dans son échantillon, mais aurait également pu être obtenue avec un nombre plus élevé de langues bantu, puisqu'on trouve par exemple :²

(19) a. nande : N POSS NUM ADJ DEM (Valinande 1984: 633)

b. nkore-kiga : N POSS DEM ADJ NUM (Taylor 1985: 55)

c. haya : N POSS NUM DEM ADJ (Byarushengo 1977: 13)

La particularité des langues bantu a été remarquée par Rijkhoff dans son travail typologique sur le syntagme nominal (Rijkhoff 1990; 2002; 2008). Cet auteur affirme que les modifiants du nom se répartissent en cinq strates, dont quatre strates « descriptives » et une strate discursive-référentielle, où se trouvent typiquement les articles.³ Les quatre strates descriptives sont définies sémantiquement en fonction de leur type de modification. Dans l'ordre décroissant de proximité par rapport au nom tête, il s'agit de la classification (par exemple *de berger* dans *un chien de berger*), la qualification (*petit* dans *un petit chien de berger*), la quantification (*deux* dans *deux petits chiens de berger*) et la localisation ou l'ancrage (*ces ... là* dans *ces deux petits chiens de berger là*). Toujours selon Rijkhoff, les structures du syntagme nominal observées dans les langues du monde respectent le principe d'iconicité selon lequel un modifiant d'une strate intérieure ne peut jamais être séparé du nom tête par un modifiant d'une strate extérieure.⁴ Selon ce principe d'iconicité, seulement huit des 24 ordres logiquement possibles de nom, démonstratif, nombre et adjectif devraient être attestés :

² Depuis Greenberg (1963), les typologues limitent les modifiants dont ils étudient l'ordre mutuel aux démonstratifs, numéraux et adjectifs. La position du pronom possessif étant particulièrement intéressant dans les langues bantu, je l'inclue généralement. Dans beaucoup de langues bantu, certains modifiants du nom, tels que les démonstratifs, quantifieurs, pronoms possessifs ou 'autre', peuvent se trouver en position prénominale (voir, par exemple, Van de Velde 2005; 2019: 260). Ce phénomène ne me paraît pas avoir une pertinence pour le cycle AMAI.

³ Des observations similaires avaient déjà été faits avant, par exemple par McGregor (1990: 253) dans sa grammaire du gooniyandi.

⁴ Cinque (2005) propose une explication radicalement différente en termes de types de mouvement plus ou moins marqués à partir d'un ordre sous-jacent prétendu universel DEM > NUM > ADJ > N. Dryer (2018) fait une proposition similaire à celle de Rijkhoff, basée sur cinq principes en compétition. Ce qui importe ici, est que tous sont d'accord avec le fait que certaines des structures trouvées dans les langues bantu sont tout à fait exceptionnelles et ont besoin d'une explication alternative.

(20)	DEM	NUM	ADJ	N				
		DEM	ADJ	N	NUM			
		NUM	ADJ	N	DEM			
			ADJ	N	NUM	DEM		
	DEM	NUM	N	ADJ				
		DEM	N	ADJ	NUM			
		NUM	N	ADJ	DEM			
			N	ADJ	NUM	DEM		

Les représentations schématiques en (20) sont très réductrices par rapport à la proposition de Rijkhoff et il importe de souligner que la définition de NUM et ADJ est purement sémantique ici, sans la moindre considération morphosyntaxique. Afin de justifier les violations de son principe d’iconicité observées entre autres dans les langues bantoïdes, Rijkhoff (2002: 274–275; 2008: 804) fait appel à la notion de constituant nominal non-intégral, où les modifiants sont en apposition avec le nom tête. Or, ainsi que l’observe également Dryer (2018: 827), il ne propose pas grand-chose en termes de preuve pour la présence de structures appositionnelles dans les constructions où l’ordre des modifiants enfreint son principe d’iconicité. En effet, dans la phrase kikuyu en (18), par exemple, rien ne laisse supposer que l’on ait affaire à une structure non-intégrale dans la langue contemporaine. Au contraire, Mugane fait remarquer que l’ordre des modifiants est rigide et que si on veut le changer, il faut une intonation spécifique (« comma intonation ») qui indique une structure appositive et la position du modifiant déplacé en dehors du constituant nominal (21).⁵ On peut donc supposer qu’en l’absence d’une telle intonation, le syntagme nominal est intégral.

(21)	ici	ci-ake	nd-une,	ci-othe
	10.DEM	10-POSS ₁	10-rouge	10-tous
			‘les rouges à lui, tous’	

Toutefois, le mécanisme AMAI crée évidemment des structures appositionnelles, comme en (16a), qui ont tendance à fusionner pour redevenir des syntagmes intégraux. Ce processus de fusion étant graduel, on s’attend à trouver des exemples divers d’expressions nominales qui

⁵ « We assume that the comma intonation employed in this manner indicates appositiveness and that the modifier to the right of the comma is outside the noun phrase » (Mugane 1997: 39).

ne soient pas entièrement intégrales dans les langues bantu, ce qui est le sujet de la section suivante.

2.5. L'intégrité syntaxique des expressions nominales

La littérature sur la (non-)configurationalité des expressions nominales dans les langues du monde montre bien que la configurationalité est le propre des constructions, et non pas des langues, et que les différentes caractéristiques grammaticales liées à la non-configurationalité ne s'agglomèrent souvent pas. Dans cette situation, très récurrente, une approche canonique est particulièrement pertinente (Corbett 2007, voir aussi chapitre 4). Dans leur étude comparative des expressions nominales des langues australiennes, Louagie et Verstraete (2016) proposent deux types de critères pour déterminer l'intégrité syntaxique des expressions nominales, appelés *externes* et *internes*. Les critères externes concernent l'interaction d'une expression nominale avec la structure de la phrase, et incluent la question de savoir si les marques casuelles sont phrastiques ou si elles s'attachent plutôt à chaque mot individuel. Un autre critère externe concerne l'existence éventuelle de positions dans la phrase qui peuvent être occupées par maximale un constituant syntaxique. Le troisième et dernier critère externe concerne la question de savoir si les expressions nominales correspondent aux domaines prosodiques. Les langues bantu n'ayant pas de marques casuelles, le premier critère n'est pas pertinent pour nous. Le deuxième critère n'est pas clairement pertinent pour les langues bantu non plus. A ma connaissance, il n'existe pas d'adverbes ou enclitiques dans les langues bantu qui se trouvent obligatoirement en deuxième position de la phrase, par exemple, et qui montreraient que tout ce qui peut précéder doit appartenir à un seul constituant syntaxique. Le troisième critère externe, les domaines prosodiques, fera l'objet de la section 2.8.

Les critères « internes » sont la liberté dans l'ordre des modifiants et la contiguïté. Si l'ordre des mots est rigide au sein des expressions nominales complexes, ce qui paraît être le cas dans beaucoup de langues bantu, c'est un argument pour dire qu'on a affaire à des phrases intégrales. Par contre, pour certaines langues bantu, les descriptions mentionnent des alternatives d'ordre mutuel parmi les ou des modifiants post-nominaux. En (23) les

acolades autour de certains modifiants signifient que leur ordre mutuel est syntaxiquement libre.

- (22) basaa N {POSS, ADJ, NUM} DEM (Hyman 2003)
 ha DEM N {POSS, ADJ, NUM} (Harjula 2004)

En eton aussi, l'ordre mutuel des modifiants du nom est libre, illustré pour le numéral et le connectif en (23), sauf pour les phrases relatives et les démonstratifs, qui se trouvent obligatoirement à la fin du syntagme nominal dans l'ordre REL-DEM.

(23) eton (Van de Velde 2008: 227)

- a. mèpúb mé ηkúηkúamá mé⁺bá
 mè-púb mó = ñ-kúηkúamá mó-bă
 6-champ CON₆ = 3-chef 6-deux
- b. mèpúb mé⁺bá mé ηkúηkúamá
 mè-púb mó-bă mó = ñ-kúηkúamá
 6-champ 6-deux CON₆ = 3-chef
 'les deux champs du chef'

En eton et basaa, le fait qu'un démonstratif postnominal éventuel doit toujours succéder à tous les autres modifiants présents est plutôt un signe d'intégrité syntaxique. La liberté d'ordre au sein du syntagme nominal dans certaines langues contemporaines ne devrait donc sans doute mieux pas être utilisée comme argument pour une analyse non-intégrale de leurs expressions nominales. Par contre, le fait que l'on trouve des schémas si divergents parmi les langues qui ont un ordre des mots rigide me paraît une indication forte pour supposer que les syntagmes nominaux dans ces langues apparentées soient passés dans leur histoire par un stade où les structures appositionnelles, telle que celle illustrée pour le bamba en (16 = 24), étaient récurrentes.

(24) bemba (Kasonde 2009)

a. à-báá-ntù bà-bìlì á-bà-kúlú
AUG-2-person NPr₂-two AUG-NPr₂-big
'The two men, the big ones.'

b. *à-báá-ntù bà-bìlì bà-kúlú

A propos du critère de contiguïté, la situation est l'inverse. Il suffit qu'une expression nominale ne soit pas contiguë pour être sûr qu'elle n'est pas intégrale, alors que rien ne peut être conclu en cas de contiguïté. Le seul exemple clair que j'ai pu trouver d'une expression nominale non-contiguë vient du nen. L'adjectif *mèḡéḡ* 'grand' en (13 = 25) est placé après le verbe, contrairement au reste de l'expression nominale dont il fait partie.

(25) nen ; Cameroun (Mous 2003: 345)

mè-ná ìmìtò yè m^wḡnífí índí mè-ḡéḡ ò hè-lóbátò
SM_{1SG}-PST 9.calebasse CON₉ 6.eau donner.PST NPr₉-grand LOC 19.enfant
'J'ai donné la grandealebasse d'eau à l'enfant.'
'I gave the big water calabash to the child.'

L'accord en classe au sein des expressions nominales peut aussi être utilisé comme critère interne, bien que Louagie et Verstraete (2016: 35) le rejettent explicitement dans leur étude sur les langues australiennes, en affirmant que l'accord signale les relations de dépendance, plutôt que l'unité des constituants. Or, par rapport à l'accord en classe du type que l'on trouve dans les langues bantu, il me paraît cohérent de supposer qu'un syntagme intégral corresponde à un domaine d'accord et que les différents modifiants d'un nom tête soient tous dans une relation de dépendance directe avec ce nom dans un syntagme intégral. Généralement, c'est exactement ce que l'on trouve dans les langues bantu, mais il existe des exceptions, comme dans les exemples kwakum en (26). L'expression nominale 'ces deux maisons' contient deux éléments nominaux qui ont leur propre classe nominale lexicale, le substantif 'maisons' et le nombre 'deux'. S'il s'agissait d'un syntagme intégral, on pourrait s'attendre à ce que l'un de ces deux noms soit le centre morphosyntaxique de la construction. En réalité, la seule cible d'accord, le démonstratif, « a le choix » de s'accorder en classe avec le substantif 'maisons' (26a) ou avec le nombre 'deux' (26b). La deuxième

option suggère fortement une structure appositionnelle, traductible littéralement comme ‘les maisons, ces deux ci’.

(26) kwakum ; Cameroun (Njantcho Kouang 2018: 166)

a. ñtóó ìbáà mí⁴ké

ñ-tóó^L ì-báà^H mí-ké^L

6-maison 2-deux PPr₆-DEM

b. ñtóó ìbáà jí⁴ké

ñ-tóó^L ì-báà^H jí-ké^L

6-maison 2-deux PPr₂-DEM

‘ces deux maisons’

En résumé, si on estime qu’un syntagme nominal intégral canonique bantu se caractérise par la contiguïté, un ordre des constituants fixe, et la présence d’un seul élément tête qui détermine l’accord sur l’ensemble de ses modifiants, et qu’une expression nominale non-intégrale canonique se signale par l’absence de ces trois caractéristiques, les expressions nominales que l’on trouve dans les langues bantu se situent dans l’ensemble quelque part entre les deux situations canoniques, tout en étant généralement plus proches des syntagmes intégraux canoniques. Le critère de l’unité prosodique qui sera brièvement discuté en 2.8 confirme cette évaluation.

L’hypothèse de Rijkhoff, selon laquelle les ordres de mots anti-iconiques qui abondent dans la famille bantu seraient dus à des structures non-intégrales n’est donc pas justifié d’un point de vue synchronique, sauf, peut-être, dans le cas de quelques langues individuelles comme le kwakum. Le mécanisme AMAI donne toutefois raison à Rijkhoff d’un point de vue diachronique, en montrant que les structures intégrales rigides anti-iconiques attestées dans les langues bantu contemporaines sont le résultat de nominalisations et mises en apposition récurrentes, suivies de réintégration syntaxique. Le mécanisme AMAI peut notamment expliquer une des caractéristiques les plus déroutantes des structures attestées en bantu, à savoir le fait que ce soient précisément les modifiants typiquement localisants, les démonstratifs et les pronoms possessifs, qui se trouvent souvent les plus proches du nom tête en bantu, plutôt qu’aux marges, où ils seraient attendus. Etant donné que les

démonstratifs et pronoms possessifs permettent à l’interlocuteur d’identifier le référent de l’expression nominale de façon inhérente, cette fonction ne doit pas être signalée par le biais de la nominalisation et l’apposition. Dès lors, ces deux types de modifiants sont typiquement les derniers à être extraits du syntagme nominal. En plus, pour des raisons qui ne peuvent pas être expliquées dans le cadre du mécanisme AMAI, ces deux modifiants ont tendance à être préposé au nom tête quand ils portent un focus contrastif, alors que les autres types de modifiants ont tendance à subir le mécanisme AMAI dans ce cas.

2.6. L’origine des marques d’accord sur les modifiants du nom

La dernière étape du mécanisme AMAI, à savoir l’intégration d’un modifiant auparavant nominalisé et apposé dans le syntagme nominal dont il était originellement issu, va de pair avec une réanalyse du morphème nominaliseur, d’abord en tant que relateur (appelé relativiseur dans le cas des phrases relatives, voir chapitre 3) et finalement en tant que simple marque d’accord (27).

(27) nominaliseur > relateur > marque d’accord

L’étape intermédiaire, où un ancien nominaliseur fonctionne comme relateur, peut être observé en tswana, où les adjectifs sont précédés d’un joncteur épithétique issu d’un démonstratif (28a). La fonction nominalisatrice originelle apparaît lorsque le nom tête est omis (28b).

(28) tswana ; Botswana, Afrique du Sud, Namibie, Zambie, Zimbabwe (Creissels 2014: 85)

a. li-fikà lé li-tóná

5-rocher ATTR₅ 5-grand

‘un grand rocher’

b. lé litóná ‘le grand / un grand’

Toujours en tswana, certains quantifieurs sont optionnellement introduits par un autre type de relateur, que Creissels appelle le joncteur numératif, issu de la forme circonstancielle du verbe *-li* ‘être’ (29). Même si ce relateur n’est à l’origine pas un nominaliseur, le mécanisme

est en gros celui du mécanisme AMAI : un modifiant est extrait d'un syntagme nominal intégral, pour y être réintégré ensuite, après avoir gagné en substance morphologique.

- (29) ði-kwáló 'dí-lí ði-ńtsí
 8/10-livre 8/10-NUMREL 8/10-beaucoup
 'beaucoup de livres'

La portée du schéma en (27) est potentiellement très importante. Tout d'abord, le mécanisme AMAI explique pourquoi on trouve un augment sur certains modifiants du nom dans beaucoup de langues bantu, alors que l'augment est à l'origine un déterminant et qu'on s'attend donc à en trouver maximalelement un par expression nominale. Les observations énumérées par de Blois (1970: 133–151) à propos de l'apparition de l'augment sur les modifiants adnominaux sont parfaitement cohérentes avec les évolutions diachroniques liés au mécanisme AMAI. A propos des adjectifs, par exemple, de Blois observe que dans certaines langues l'augment apparaît seulement sur les adjectifs indépendants, c.-à-d. des adjectifs utilisés en tant qu'expressions nominales. Dans son échantillon, c'est le cas du shi, rwanda, rundi, ha, pende et kwanyama (de Blois 1970: 136). Dans ces langues la fonction nominalisatrice de l'augment est disponible, mais il n'y a pas d'indications pour supposer que les adjectifs aient récemment été impliqués dans un cycle AMAI. Puis, il y a un groupe de langues où seuls les adjectifs « sous emphase » (« only emphasized adjectives ») prennent l'augment : le nyoro, nkore, haya, et bemba. Ceci représente, bien entendu, la première étape du cycle AMAI. L'exemple du bemba en (19), répété en (24), l'illustre bien. Dans l'échantillon de 576 langues de Dryer (2018), le haya est la seule langue qui représente le schéma très marginal N NUM DEM ADJ. Sans surprise, l'exemple qu'il cite, et sur lequel il a sans doute basé sa classification du haya, contient un adjectif augmenté (30).

- (30) haya ; Tanzanie, Ouganda (Byarushengo 1977: 13)
 enjú zange ibily' êz' é-zi-lúngi
 10.maisons 10.mes 10.deux 10.ces AUG₁₀-10-bon
 'ces deux bonnes maisons à moi'

Pour le thonga-shangaan, de Blois observe que l'adjectif peut uniquement prendre l'augment en usage indépendant ou s'il précède le nom, ce qui est compatible avec une analyse

appositionnelle. Finalement, de Blois cite un nombre de langues dans lesquelles l'adjectif prend l'augment sans conditionnement particulier. Selon les langues ou selon les préférences du grammairien, cet augment peut être analysé comme un relateur/joncteur ou comme une marque d'accord supplémentaire.

Un dernier « fait divers » remarqué par de Blois nous amène à reconsidérer les paradigmes des marques d'accord dans les langues bantu. Il s'agit de l'observation que le xhosa et le zulu ont deux paradigmes d'augment, l'un (i-a-u) utilisé sur les substantifs et l'autre (e-a-o) sur les adjectifs. En vue du cycle AMAI, où l'augment que l'on peut trouver sur les modifiants du nom est un réflexe d'un nominaliseur devenu relateur ou marque d'accord, cette divergence n'a rien d'inattendu. Il se peut, par exemple, que le zulu soit passé par le stade où se trouve le tswana actuellement et que le thème *-a* d'un démonstratif soit responsable de l'ouverture historique de la voyelle de l'augment devant l'adjectif.

Il est fort probable que le mécanisme responsable de l'apparition de l'augment sur les modifiants du nom et de sa diversification formelle dans certains cas soit exactement le même que celui responsable de l'apparition des préfixes d'accord au sein du syntagme nominal et de leur diversification en paradigmes. Meeussen (1967: 97) reconstruit trois de ces paradigmes en proto-bantu : les préfixes nominaux (qui marquent l'accord sur l'adjectif), les préfixes énumératifs et les préfixes pronominaux (voir section 3.3.2 pour un tableau récapitulatif). Dans les langues contemporaines, le nombre de paradigmes distincts est souvent plus élevé. Une étude comparative serait nécessaire pour déterminer si la reconstruction des trois paradigmes distincts en proto-bantu est justifiée et pour essayer de déterminer la profondeur historique de la situation où chaque dépendant du nom s'accorde avec lui en classe.

2.7. L'accord sémantique

Si dans une période pré-bantu le cycle AMAI a pu être responsable de l'émergence de l'accord en classe au sein du syntagme nominal, ce même cycle peut également expliquer une évolution plus tardive et typologiquement également exceptionnelle, à savoir la forte pénétration de l'accord sémantique dans les expressions nominales en bantu. On parle

d'accord sémantique, par opposition à l'accord syntaxique ou formel, quand le choix d'un schème d'accord dépend des caractéristiques sémantiques du nom contrôleur, plutôt que de sa classe morphologique défini par son préfixe nominal (Corbett 1979). Le cas le plus connu est l'accord animé que l'on trouve surtout dans les langues de zone K et parmi les langues côtières des zones E et G (Wald 1975, Maho 1999: 124). Ici, les noms pour des êtres animés déclenchent l'accord de classe 1 au singulier et 2 au pluriel, quelle que soit leur classe morphologique. Dans l'exemple classique du swahili en (31), le nom de classe 7 *kiboko* 'hippopotame' déclenche l'accord sémantique sous forme d'un préfixe de classe 1 sur le démonstratif et dans le verbe en position objet. Par contre, le nom non-animé *kisu* 'couteau' déclenche l'accord syntaxique de classe 7 en cohérence avec son préfixe *ki-*.

(31) swahili ; Tanzanie, Kenya, Somalie, Mozambique, Burundi (Wald 1975: 241-242)

a. ki-le ki-su ni-li-ki-on-a
 PPr₇-DEM 7-couteau SP_{1SG}-PST-OM₇-voir-FV
 'Ce couteau, je l'ai vu.'

b. yu-le ki-boko ni-li-mw-ona
 PPr₁-DEM 7-hippo SP_{1SG}-PST-OM₁-voir-FV
 'Cet hippopotame, je l'ai vu.'

L'accord animé n'est pas le seul type d'accord sémantique qui existe dans les langues bantu. Une typologie exhaustive peut être trouvée dans Van de Velde (2019: 242–247), et une discussion approfondie de l'accord sémantique déclenché par les noms propres sur base de leur sens présupposé dans Van de Velde (2009). Ce qui nous intéresse ici, c'est le domaine d'application de l'accord sémantique, qui suit très généralement les prédictions résumées dans la hiérarchie d'accord (the agreement hierarchy) de Corbett (1979), représentée en (32).

(32) attributif > prédicat > pronom relatif > pronom personnel

Cette hiérarchie distribue les cibles potentielles de l'accord en quatre catégories : modifiants du nom (attributif), verbes, pronoms relatifs et pronoms personnels. Plus une cible est élevée (= à droite) dans la hiérarchie, plus elle est susceptible d'attirer un accord sémantique. Si on trouve l'accord sémantique dans un type de cible donné, on le trouvera également sur tous les types de cibles situés plus à droite dans la hiérarchie. Deux choses sont

remarquables à propos de l'accord animé dans les langues bantu en vue de cette hiérarchie. Premièrement, l'accord animé a tendance à occuper la totalité des positions sur la hiérarchie, alors que dans beaucoup de langues du monde, l'accord sémantique a une portée beaucoup plus restreinte. Deuxièmement, les modifiants du nom ne se comportent souvent pas de façon homogène, de sorte que la hiérarchie devrait être raffiné pour capter les faits bantu. Plus précisément, les pronoms possessifs se démarquent des autres modifiants du nom en étant les derniers à admettre un accord sémantique.

En swahili, par exemple, les noms animés déclenchent l'accord syntaxique sur les pronoms possessifs s'ils appartiennent à la classe 10 ou bien s'ils ont un référent humain et s'ils appartiennent aux classes 5, 6, 9 ou 10.

(33) swahili ; Tanzanie, Kenya, Somalie, Mozambique, Burundi (Wald 1975)

a. Rafiki y-angu a-me-fika
 9.ami PPr₉-POSS_{1SG} SM₁-PERF-arriver
 'Mon ami est arrivé.'

b. Ng'ombe z-a-ngu wa-me-fika
 10.vache PPr₁₀-POSS_{1SG} SM₂-PERF-arriver
 'Mes vaches sont arrivées.'

Dans la langue kami, étroitement apparentée, l'accord sémantique est un peu moins envahissant qu'en swahili, dans le sens où les modifiants du nom autres que le pronom possessif peuvent optionnellement avoir un accord syntaxique aussi. Les pronoms possessifs restent toutefois seuls en haut de la hiérarchie en ayant un accord syntaxique obligatoire (Wald 1975).

(34) kami ; Tanzanie (Wald 1975)

Ka-ronda ng'ombe dz-angu n-hulu / wa-kulu
 SM₁-aimer 10.vache PPr₁₀-1SG.POS NPR₁₀-grand / NPR₂-grand
 'Il aime mes grandes vaches.'

Beaucoup plus vers l'ouest, on trouve une situation similaire en lunda (Kawasha 2003). Les noms animés déclenchent l'accord de classe 1 au singulier et classe 2 au pluriel, quel que soit leur préfixe de classe nominale (35).

(35) lunda ; Angola, RDC, Zambie (Kawasha 2003: 98)

Yena, kansi wenza haloshi.

yena ka-ansi wu-a-inz-a haloshi

3SG.PRO 12-enfant SM₁-PST-venir-FV hier

‘L’enfant est venu hier.’

Tout comme en swahili, les pronoms possessifs ont l’accord syntaxique (36a). Contrairement au swahili, le lunda traite les connectifs qui modifient un nom singulier de la même façon que les pronoms possessifs (36b), mais seulement quand le connectif est utilisé pour exprimer une relation de possession. Quand il est utilisé pour qualifier ou classifier, il prend obligatoirement l’accord sémantique (37), ce qui signale une différence syntaxique entre des types de modifiants fonctionnellement différents qui sont exprimés par les mêmes moyens morphologiques.

(36) lunda ; Angola, RDC, Zambie (Kawasha 2003: 112, 109)

a. káwa kámi

ka-wa ka-a-ámi

12-chien PPr₁₂-1SG.POSS

‘mon chien’

b. kasumbi katata

ka-sumbi ka-a-tata

12-volaille PPr₁₂-CON-mon.père

‘la volaille de mon père’

(37) lunda ; Angola, RDC, Zambie (Kawasha 2003: 108)

ñombi wamwisaña

ñombi wu-a-mu-i-saña

9.vache PPr₁-CON-18-5-brousse

‘buffle’

Le cycle AMAI pourrait expliquer les deux particularités des langues bantu à propos de l’accord sémantique. Premièrement, le fait que beaucoup de modifiants du nom admettent l’accord sémantique peut être dû au fait qu’ils soient passés par un stade de modifiant

nominalisé apposé. Dans une structure ‘la vache, la grande’, l’accord en classe que l’on trouve sur ‘la grande’ est en principe anaphorique et se rapproche donc de la position « pronom personnel » sur la hiérarchie de l’accord. Deuxièmement, le fait que le pronom possessif soit le dernier à résister à l’accord sémantique a la même cause que le fait qu’il se trouve en position immédiatement postnominale dans beaucoup de langues bantu : les pronoms personnels sont les modifiants du nom les plus résistants au cycle AMAI.

2.8. Les domaines prosodiques au sein des expressions nominales

Ainsi que le montrent O’Connor & Patin (2015) pour le shingazidja, les appositions lâches (anglais *loose appositions*) forment leur propre phrase intonationale, c’est-à-dire qu’elles sont démarquées à gauche et à droite par une frontière prosodique forte. Si, dans le cadre du mécanisme AMAI, un modifiant du nom est nominalisé et mis en apposition, il est donc probable qu’il soit démarqué prosodiquement. Quand ce modifiant est ensuite réintégré dans le syntagme nominal, ses frontières prosodiques peuvent demeurer comme traces de l’ancienne structure appositionnelle. Ainsi, le mécanisme AMAI explique très bien les faits prosodiques observés dans les syntagmes nominaux des variétés makonde résumés par Rolle & Hyman (2019). Dans les variétés makonde, les phrases phonologiques sont marquées par l’allongement de la voyelle pénultième. Les modifiants du nom sont divisés en trois groupes selon leur comportement prosodique en combinaison avec un nom tête : (i) ceux qui forment leur propre phrase phonologique, appelés 2φ (38), (ii) ceux qui sont inclus dans la phrase phonologique du nom tête (1φ) (39) et (iii) ceux qui permettent les deux ($1 \sim 2\varphi$) (40).

(38) makonde de Zanzibar (Rolle & Hyman 2018, qui citent Manus 2003; 2018)

modifiants 2φ

a. φ (língéela) φ (líkúmeene)

lí-ngéla lí-kúmêne

5-mangue 5-grand

‘une grosse mangue’

b. \varnothing (viloongo) \varnothing (viviili)

vi-lôngo vi-víli

8-pot 8-deux

‘deux pots’

(39) modifiant 1 \varnothing

\varnothing (vílóngó aviilá)

ví-lóngó avilá

8-pot 8.DEM

‘ces pots-là’

(40) modifiant 1 ~ 2 \varnothing

a. \varnothing (sǐjǔlú saángu)

sǐ-jǔlú s-ángu

7-chapeau 7-1SG.POSS

‘mon chapeau’

b. \varnothing (sǐjǔulú) \varnothing (sáangu)

7-chapeau 7-1SG.POSS

‘un chapeau à moi’

Il y a une certaine variabilité parmi les variantes makonde, résumée dans la hiérarchie en (41), qui doit être interprétée comme suit : (i) si le démonstratif ou le pronom possessif sont 1 ~ 2 \varnothing , l’adjectif est obligatoirement 2 \varnothing et (ii) si l’adjectif est 2 \varnothing , alors le nombre aussi.

(41) DEM / POSS > ADJ > NUM

Cette hiérarchie est parfaitement compatible avec le mécanisme AMAI, qui touche en dernier lieu les démonstratifs et surtout les pronoms possessifs. Notez aussi que le pronom possessif qui montre les signes prosodiques d’une apposition en (40b) est utilisé comme modifiant qualifiant plutôt que localisant.

Comprendre le mécanisme AMAI ne permet pas de prédire quelles structures, apposées ou intégrales, seront conventionnalisées dans le cas des expressions nominales qui comportent plus qu’un modifiant. Une particularité intéressante des variétés makonde est que les

numéraux et les adjectifs forment chacun une phrase phonologique quand ils sont combinés au sein d'une expression nominale (42), sauf quand ils sont suivis par un modifiant 1φ , auquel cas le nom et tous ses modifiants sont compris dans une seule phrase phonologique (43).

(42) makonde de Zanzibar (Manus 2018)

φ (vi-lo \hat{o} ngo) φ (ví-kúme \hat{e} ne) φ (vy-á na \hat{a} swe) φ (vi-vi \hat{i} li)
 8-pot 8-grand 8-CON blanc 8-deux
 'deux grands pots blancs'

(43) φ (ví-lóngó ví-kúméné vy-á náswé ví-víli avijilá)

8-pot 8-grand 8-CON blanc 8-deux 8.DEM
 'ces deux grands pots blancs'

Le comportement prosodique de certains modifiants du nom en makonde s'est donc conventionnalisé différemment selon les constructions. Il semble que l'usage appositif des adjectifs et numéraux ait été suffisamment fréquent pour que ces modifiants aient hérité des frontières prosodiques liées aux structures appositionnelles, mais ceci seulement dans des environnements compatibles avec leur usage appositionnel. S'ils étaient apposés dans une expression nominale comme celle illustrée en (43), ils devraient se trouver à droite du démonstratif. La construction illustrée en (43) a l'ordre des mots et la structure prosodique d'un syntagme nominal intégral.

Les faits du chichewa sont comparables à ceux du makonde, mais montrent un autre type d'évolution possible. En chichewa aussi, certains modifiants forment leur propre phrase phonologique, mais à la différence du makonde, cette phrase est seulement démarquée à droite. En d'autres mots, les modifiants en question ne créent pas une frontière prosodique à leur gauche. La phrase ditransitive en (44) correspond à une seule phrase phonologique. Il n'y a pas de frontière entre les deux objets, ni entre le sujet et le verbe. En (45) par contre, le modifiant 'cinq' crée une frontière de phrase prosodique à sa droite, qui le démarque du modifiant suivant 'grand', lui-même suivi d'une frontière prosodique.

(44) chichewa (Downing & Mtenje 2011: 1977)

\varnothing (alendó a-na-dyétsa a-nyaní nsóomba)
2.visiteur SM₂-TAM-manger.CAUS 2-babouin 10.poisson

‘Les visiteurs ont donné des poissons à manger aux babouins.’

(45) \varnothing (alendó a-na-dyétsa a-nyaní á-saanu) \varnothing (á-á-kúulu) \varnothing (nsóomba)
2.visiteur SM₂-TAM-manger.CAUS 2-babouin 2-cinq CON₂-2-grand 10.poisson

‘Les visiteurs ont donné des poissons à manger à cinq grand babouins.’

Tout comme en makonde, il existe en chichewa des modifiants $1\varnothing$, et sans surprise, on y trouve les pronoms possessifs, à côté des mots pour ‘autre’ et ‘tous’. Les démonstratifs sont analysés comme des suffixes. Les exemples en (46) montrent que les pronoms possessifs et ‘autre’ ne créent pas une frontière prosodique à leur droite.

(46) a. \varnothing (nyama yáthú íina)
9.viande 9.1SG.POSS 9.autre
‘notre autre viande’

b. \varnothing (ma-dengu éná oónse)
6-panier 6.autre 6.tous
‘tous les autres paniers’

A la différence du makonde, les modifiants $2\varnothing$ ont conventionnalisé leur frontière prosodique droite dans tous les contextes morphosyntaxiques, ainsi qu’illustré par la frontière prosodique derrière ‘grand’ en (47) malgré la présence d’un modifiant $1\varnothing$ suivant.

(47) \varnothing (a-galú áthú á-á-kúulu) \varnothing (óonse)
2-chien 2.1SG.POSS CON₂-2-grand 2.tous
‘tous nos grands chiens’

2.9. Les formes construites du nom

Le mécanisme AMAI tel qu’il est présenté dans les sections précédentes implique la nominalisation des modifiants du nom, souvent à l’aide d’une forme démonstrative (dont, par exemple, l’augment). Ce nominaliseur a un statut pronominal au début, comme *one* en

anglais dans la nominalisation de l'adjectif *big* 'grand' a *big one*. Or, il existe des exemples convaincants de l'usage cataphorique d'un démonstratif ADNOMINAL pour signaler qu'un modifiant identifiant va suivre. Cet usage du démonstratif, s'il se généralise, peut mener à l'émergence d'une forme construite du nom, c.-à-d. une forme du nom utilisée quand ce nom est en tête d'une relation syntaxique spécifique (Creissels 2009).

Dans Van de Velde (2017), j'avance l'hypothèse selon laquelle cette évolution est à l'origine du préfixe *í-* généralement appelé *augment* dans les langues du groupe beti-bulu-fang. Le conditionnement de l'usage de ce préfixe est entièrement syntaxique : il apparaît sur le nom quand celui-ci est modifié par certains types de modifiants. En éton, le nom tête prend obligatoirement le préfixe *í-* s'il est modifié par un démonstratif (48a) ou une phrase relative (48b).

(48) éton ; Cameroun (Van de Velde 2008: 93)

a. í-⁴m-ínŋá ɲô
 AUG-1-femme 3.DEM
 'cette femme-ci'

b. í-m-ôd à-tá sòm
 AUG-1-homme SM₁-PRS INF.chasser
 'un chasseur (lit. un homme qui chasse)'

En fang ntumu, l'usage de cet augment est plus étendu. Il y est aussi préfixé au nom lorsque celui-ci est modifié par un nombre ordinal (49a), un pronom possessif (50b) ou par un des modifiants pour 'l'autre' (voir l'exemple [12] ci-dessus).

(49) fang ntumu ; Gabon (Ondo-Mebiane 2008: 26)

a. é-m-ôr lé:
 AUG-1-homme trois
 'le troisième homme'

b. é-m-ón w-ôm
 AUG-1-enfant 1-1SG.POSS
 'mon enfant'

L'augment des langues beti-bulu-fang peut aussi être utilisé pour nominaliser des modifiants. Par exemple, le démonstratif de classe 2 *bá* dans *bód bá* 'ces gens-ci' prend l'augment en usage indépendant : *ibâ* 'ceux-ci'. Par contre, je n'ai jamais trouvé d'exemple d'un modifiant nominalisé mis en apposition avec le reste du syntagme nominal dans ces langues.

Trois choses distinguent l'usage de l'augment comme marque de forme construite en beti-bulu-fang de son usage de nominaliseur décrit dans les sections précédentes sur le mécanisme AMAI : (i) il marque la tête de la construction, plutôt que le dépendant (head marking versus dependent marking), (ii) son usage est toujours strictement conditionné syntaxiquement, et (iii) il cible les modifiants typiquement localisants, c.-à-d. ceux qui sont de façon inhérente le plus propres à aider l'interlocuteur à identifier le bon référent. Le groupe de modifiants souvent ciblés par la nominalisation et l'apposition dans la majorité des langues bantu (modifiants classifiants, qualifiants et quantifiants) est donc plus ou moins complémentaire à celui ciblé par la présence de l'augment en beti-bulu-fang. Il reste à déterminer si les formes construites du beti-bulu-fang font partie des aboutissements du mécanisme AMAI, ou s'il vaut mieux considérer qu'il s'agit d'un type d'évolution totalement différent. Quelle que soit la réponse à cette question, on trouve des structures semblables à celle de l'augment beti-bulu-fang ailleurs en bantu, comme en leke/bomitaba, où chaque nom modifié par un nombre ordinal (exprimé par une construction connectivale) est obligatoirement suivi d'un démonstratif (50).

(50) bomitaba ; Congo (Vanhoudt 1987)

mwáz òdò wà bè

mò-àzí wó-dò wò-à-bè

1-femme 1-DEM 1-CON-deux

'la deuxième femme'

3. Les constructions relatives et le cycle BRA

3.1. Introduction : variation dans les structures relatives

Les constructions relatives des langues bantoues ont reçu beaucoup d'attention dans la littérature (par exemple Meeussen 1971a; Meeussen 1967; Nsuka-Nkutsi 1982; Demuth & Harford 1999; Henderson 2007; van der Wal 2010; Atindogbé & Grollemund 2017; Van de Velde & Ambouroué 2017; Creissels & Guérois to appear), ce qui s'explique entre autres choses par le grand nombre de paramètres de variation formelle qui les caractérisent. Sans être exhaustif, on peut mentionner :

- i. La position du sujet par rapport au verbe relatif dans les relatives non-sujet, avec des différences éventuelles selon que le sujet est lexical ou pronominal ;
- ii. La forme du pronom sujet dans les relatives non-sujet (préfixe verbal, pronom personnel indépendant, pronom possessif) ;
- iii. Le fait qu'une expression nominale relativisée qui correspond à l'objet de la phrase relative soit reprise à l'aide d'un préfixe objet dans le verbe relatif ;
- iv. La présence ou l'absence d'un relativiseur ;
- v. Dans le cas de la présence d'un relativiseur, s'il s'accorde, où il est placé et quelle est son origine ;
- vi. Le paradigme de la marque d'accord qui se trouve dans la position appelée *Initiale* du verbe ;
- vii. L'élément avec lequel le verbe relatif s'accorde.

Le paramètre de variation mentionné sous (vi) fait référence au terme bantuisant *Initiale*, qu'il importe de clarifier dès le début. Il s'agit d'un terme pour une position dans le gabarit du verbe conjugué bantu proposé par Meeussen (1967) et représenté ci-dessous de façon légèrement simplifiée. La première ligne donne les termes utilisés pour les positions dans le gabarit. Si un morphème est parfois glosé en utilisant un de ces termes, la glose correspondante est donnée dans la deuxième ligne. La troisième ligne du schéma indique si une position dans le gabarit est remplie de façon obligatoire ou optionnelle (indiqué par les parenthèses) et précise si une position peut être occupée par un seul (1) ou plusieurs (n) morphèmes.

Préinitiale-Initiale-Postinitiale-Formatif-[Infixe-[[Radical-Extension]-Finale]] + Postfinale

preIN	IN	postIN		IF		FV	postFIN	
(1)	(1)	(1)	(n)	(n)	1	(n)	1	(1)

Le sens des formes verbales bantu est typiquement non-compositionnel. Le morphème Finale (aussi appelé Voyelle Finale), par exemple, contribue à l'expression du temps grammatical, de l'aspect ou de la modalité, mais sa forme peut aussi dépendre de la présence ou l'absence d'un préfixe objet dans le verbe. Pour certaines Finales, il est impossible de trouver des caractéristiques sémantiques communes entre les tiroirs verbaux où elle apparaît. Les positions pertinentes pour ce chapitre sont l'Initiale, la Préinitiale et l'Infixe. L'Initiale est normalement occupée par un préfixe qui indique le sujet du verbe. Ce préfixe est le plus souvent glosé à l'aide d'une glose fonctionnelle, tel que SM (marque du sujet), ou avec une glose qui fait référence à son paradigme morphologique, tel que VPr (préfixe verbal). Mais quand on discute de la variation dans la fonction et dans le paradigme d'origine du préfixe inséré en Initiale, ce qui sera le cas en section 2.3, il peut être intéressant d'utiliser des gloses qui réfèrent simplement à la position dans le gabarit verbal, ici IN. Quand une Préinitiale est présente dans une forme verbale, il s'agit la plupart du temps d'une marque du négatif ou d'un préfixe qui marque l'accord avec le nom relativisé dans une forme verbale relative, bien que d'autres possibilités existent. Le soi-disant Infixe, n'est pas un infixe dans le sens normal du terme, mais le dernier d'une série de préfixes avant le radical verbal. Dans cette position, on trouve une marque du réfléchi ou un préfixe objet. L'exemple (1) du yao contient une forme verbale relative dans laquelle ces trois positions sont occupées. La Préinitiale indique le nom relativisé de classe 6 'roseau'. Elle est suivie par l'indice du sujet de classe 2 en position Initiale. Le préfixe TAMP *kaga-* en position Formatif est suivi par l'Infixe qui indique lui aussi le nom 'roseau', mais cette fois-ci en tant qu'objet du verbe relatif.

(1) yao; Malawi, Mozambique, Tanzanie (Sanderson 1922: 75)

ma-tete [ga-a-kana-ga-saka]

6-roseau preIN₆-IN₂-NEG.PST-IF₆-vouloir

‘des roseaux qu’ils ne voulaient pas’

Les exemples suivants illustrent certains des paramètres de variation résumés en (i-vii). L’exemple du kami en (2) montre une relative objet introduite par un relativiseur d’origine démonstrative qui s’accorde avec le nom relativisé, où l’objet relativisé est représenté dans le verbe relatif à l’aide d’un préfixe objet et où le sujet pronominal est représenté par un préfixe verbal.

(2) kami ; Tanzanie (Petzell & Aunio 2019: 588)

chi-nu [chi-no wa-chi-sol-a] wa-uz-a

7-chose PPr₇-DEM.PROX IN₂-IF₇-prendre-FV IN₂-vendre-FV

‘Cette chose qu’ils ont prise, ils l’ont vendu.’

En fwe, la présence d’un relativiseur est optionnelle dans les relatives sujet (3a-b), mais obligatoire dans les relatives objet (3c). Dans ces dernières, un nom relativisé qui correspond à l’objet dans la phrase relative ne peut pas être représenté par un préfixe objet dans le verbe relatif (3d), contrairement à ce que l’on trouve en kami.

(3) fwe ; Zambie, Namibie (Gunnink 2017: 573)⁶

a. bànjòvw’ [ábò bájwêngà]

ba-njovú a-bo bájwénga

2-éléphant AUG-DEM₂ IN.REL₂-crier-FV

‘les éléphants qui crient’

b. bànjòvù [bájwêngà]

ba-njovu bá-jwéng-a

2-éléphant IN.REL₂-crier-FV

‘les éléphants qui crient’

⁶ J’ai repris les formes sousjacentes comme elles sont présentées dans la source. Le ton haut final représenté sur le nom relativisé en présence d’un relativiseur provient en fait de l’augment du relativiseur.

c. bántw' [ábò ndíbwènè]

ba-ntú a-bo ndí-bwene

2-gens AUG-DEM₂ IN.REL_{1SG}-voir.STAT

'les gens que je vois'

d. *bàntù [ndíbwènè]

ba-ntu ndí-bwene

2-gens IN.REL_{1SG}-voir.STAT

'les gens que je vois'

L'exemple sesotho en (4) est semblable à l'exemple (3c) du fwe, mais montre que le sujet lexical précède le verbe dans les relatives objet en sesotho.

(4) sesotho (Demuth & Harford 1999: 42)

Setulo [seo basadi ba-se-rek-ile-ng kajeno]

7.chaise 7.REL 2.femmes IN₂-IF₇-acheter-PERF-REL aujourd'hui

'la chaise que les femmes ont achetée aujourd'hui'

Les exemples luvale et orungu en (5-6) ne présentent pas de relativiseur et ont un sujet lexical postverbal (versus le sesotho en [4]). Ils diffèrent entre eux en ce qui concerne l'élément qui contrôle l'accord sur le verbe relatif. En luvale il s'agit du sujet du verbe relatif, ici *mwata* 'maître', un nom de classe 1 (5b). En revanche, en orungu le verbe relatif s'accorde avec le nom relativisé, ici *ábà* 'mangues', un nom de classe 6 (6b).

(5) luvale; Angola, Zambie (Horton 1949: 21, 177)

a. mu-tu w-a-mwangana a-mbata-nga ci-teli (...)

1-homme PPr₁-CON-chef IN₁.PST-porter-PST 7-charge

'L'homme du chef a porté la charge.'

b. vi-ze [mw-a-va-han-a mw-ata va-kw-etu]

8-DEM FUT-IN₁-IF₂-donner-FV 1-maître PPr₂-PPr₁₅-1PL.POSS

'celles (choses) que le maître donnera pour les nôtres'

(6) orungu; Gabon (Van de Velde & Ambouroué 2017: 623)

a. ó'ηwánt àgòlín ó'g ábà

ó'ηw-ántò à-à-gòl-in-í ó-gà á-bà
1-femme.DTP IN₁-RPST-acheter-APPL-RPST 1-chef.DTP 6-mangue.DTP

'La femme a acheté les mangues pour le chef.'

b. ábà [mágòlín ó'ηwánt 'ógà]

á-bà má-à-gòl-in-ì ó'ηw-ántò ó-gà
6-mangue IN₆-RPST-acheter-APPL-REL.RPST 1-femme 1-chef

'les mangues que la femme a achetées pour le chef'

Enfin, les exemples (7b) et (8) montrent que le sujet d'un verbe relatif peut être exprimé à l'aide d'un pronom personnel ou d'un pronom possessif respectivement.

(7) orungu (Van de Velde & Ambouroué 2017: 627)

a. myáyèní nàgò

mí-à-yèn-í nàgò
IN_{1SG}-RPST-voir-RPST 9.maison.DTP

'J'ai vu la maison.'

b. nàgò [yáyèno myè]

nàgò í-à-yèn-ó myè
9.maison.DTP IN₉-RPST-voir-O.REL 1SG.PRO

'la maison que j'ai vu'

(8) makhuwa (van der Wal 2010: 210)

ki-m-phéélá ekamisá [e-pasar-aly-áaka]

IN_{1SG}-PRS-vouloir 9.chemise IN₉-repasser-PRF.REL-POSS.1SG

'Je veux la chemise que j'ai repassée.'

Parmi les paramètres de variation formelle cités ci-dessus, celui de l'élément qui contrôle l'accord sur le verbe relatif a suscité le plus de discussion, c.-à-d. la différence illustrée par les exemples (5b) et (6b). L'origine de cette variation sera expliquée en section 3.3 comme étant le résultat d'une évolution diachronique cyclique que j'ai appelé le cycle BRA. Avant d'élaborer le fonctionnement du cycle BRA, je profite d'une explication alternative proposée

dans la littérature pour discuter de l'accessibilité à la relativisation et de sa pertinence pour une explication diachronique des constructions relatives que l'on trouve en orungu.

3.2. L'accessibilité à la relativisation

3.2.1. La solution de l'inversion du sujet

La position appelée *Initiale* dans les verbes finis bantu est normalement occupée par un préfixe qui indexe le sujet du verbe. Or, ainsi que le montre l'exemple orungu en (6b), dans les verbes relatifs de certaines langues bantu cette position est occupée par un préfixe qui indexe plutôt le nom relativisé. Bokamba (1976) a probablement été le premier à proposer une explication pour ce phénomène, selon laquelle des constructions comme celle illustrée en (6b) seraient des relatives sujet basées sur des constructions dites à inversion (*subject inversion constructions*). Le terme *subject inversion* est un nom un peu maladroit utilisé en linguistique bantu pour désigner des constructions qui présentent des liens non-canoniques entre rôles sémantiques et relations syntaxiques. Le type le plus pertinent pour notre sujet est celui que Marten et van der Wal (2014) appellent *patient inversion*, illustré en (9b).

(9) luguru ;Tanzanie (Mkude 1974: 133, cité via Marten & van der Wal 2014: 330-331)

a. imw-ana ka-tula ici-ya

1-enfant IN₁-casser 7-pot

'L'enfant a cassé le pot.'

b. ici-ya ci-tula imw-ana

7-pot IN₇-casser 1-enfant

'L'enfant a cassé le pot.'

Dans ces exemples, le patient *iciya* 'pot' est alternativement exprimé comme objet (9a) ou comme sujet de la phrase (9b). L'idée selon laquelle les relatives objet dont le verbe s'accorde avec le nom relativisé soient en réalité des relatives sujet basées sur des constructions du type illustré par (9b) a été reprise par Demuth & Harford (1999: 53) et plus tard par Henderson (2011: 743). De façon indépendante, cette solution a aussi été proposée pour le cuwabo par Creissels et Guérois (2016), qui l'ont ensuite rejetée (Creissels &

Guérois to appear). En effet, cette solution est très difficile à soutenir. D'une part, il faudrait accepter l'existence « sous-jacente » de multiples constructions à inversion pour laquelle il n'y a aucune indication autre que leur présence hypothétique dans une analyse abstraite de certaines constructions relatives. L'orungu, par exemple, n'a par ailleurs pas de constructions à inversion. Dans les constructions à inversion non-locatives du cuwabo le verbe s'accorde avec son sujet (= l'agent en position postverbale). Par conséquent, toute relative basée sur une telle construction en cuwabo devrait avoir un verbe relatif qui s'accorde également avec son sujet (= l'agent en position postverbale). D'autre part, les constructions relatives en question présentent des caractéristiques formelles qui sont incompatibles avec l'idée qu'il s'agisse de relatives sujet basées sur une construction à inversion. Creissels et Guérois donnent un exemple clair pour le cuwabo, où les relatives objet montrent un double accord avec la même expression nominale quand celle-ci est de classe 1 ou 2, une fois en tant que nom relativisé (en position Initiale) et une fois en tant qu'objet du verbe relatif (en position Infixe) (10). Evidemment, la présence d'un accord objet ici est incompatible avec l'idée selon laquelle le nom relativisé serait le sujet du verbe relatif et donc avec l'idée que nous aurions affaire à une construction à inversion.

(10) cuwabo ; Mozambique (Creissels & Guérois to appear)

mwádhága [waámúlogími]

mwádhaga o-á-mu-log-á-imi

1.épouse.POSS.1SG IN₁-PST-IF₁-parler-FV.REL = PRO.1SG

'mon épouse dont je parlais'

Si malgré ces défauts l'analyse en termes d'inversion du sujet a su convaincre bon nombre d'auteurs, c'est peut-être grâce au fait qu'elle est considérée comme étant particulièrement en cohérence avec la hiérarchie de l'accessibilité à la relativisation, proposée par Keenan & Comrie (1977), et mentionnée explicitement par Demuth & Harford, ainsi que par Creissels & Guérois. Une des généralisations comprises dans la hiérarchie de l'accessibilité est que le sujet est accessible à la relativisation dans toutes les langues du monde ; et que dans certaines langues, telles que le malgache, il s'agit de la seule relation syntaxique qui soit accessible. Le recours aux constructions à inversion du sujet serait donc une stratégie pour contourner une restriction forte sur la relativisation des constituants de la phrase autres que

le sujet. Le problème avec ce raisonnement est que ce genre de restrictions n'existe pas dans les langues bantu, qui sont justement très permissives quant à l'accessibilité à la relativisation. On a donc recours à des constructions fantômes (les constructions à « inversion » du patient, et de toute autre rôle sémantique) pour résoudre un problème fantôme (des restrictions sur l'accessibilité à la relativisation par ailleurs nullement observables ou justifiables).

Si je ne connais aucune langue bantu où l'objet serait inaccessible à la relativisation, il y a une langue pour laquelle il est possible qu'une telle restriction ait existé dans le passé, à savoir l'orungu, analysée dans Van de Velde & Ambouroué (2017) et discutée dans la section suivante (3.2.2).

3.2.2. les relatives objet de l'orungu

La langue bantu gabonaise orungu a deux constructions relatives qui sont en distribution complémentaire, appelées O et F. La construction relative O cible la plupart des objets, tandis que la construction F cible tous les autres constituants de la phrase qui sont accessibles à la relativisation. La construction O est théoriquement intéressante pour deux raisons. Premièrement, les propriétés formelles de cette construction relative sont tellement uniques pour une langue bantu, que la construction doit être le résultat d'un changement syntaxique récent. Deuxièmement, les positions clausales ciblées peuvent être situées sur une zone contiguë de la hiérarchie d'accessibilité de Keenan et Comrie (1977), mais pour ce faire, les positions sur la hiérarchie doivent être définies en fonction de leur relation grammaticale (Keenan et Comrie 1977), de leur rôle thématique (Dik 1997, Bakker & Hengeveld 1999) et de leurs propriétés référentielles, une combinaison de critères qui, à ma connaissance, ne se sont jamais révélés pertinents dans les langues du monde (voir Van de Velde & Ambouroué [2017] pour plus de détails). La hiérarchie est donnée en (11). Les positions ciblées par la construction O sont soulignées. Il s'agit des objets primaires, des objets secondaires dont le rôle sémantique est Goal et des objets secondaires dont le rôle sémantique est Theme si leur référent est humain.

(11) SU > P/G > T_[+humain] > T_[-humain] > OBL

Les caractéristiques formelles de la construction F n’ont rien d’extraordinaire pour une langue bantou. Le préfixe en position Initiale indexe le nom relativisé, le sujet est en position postverbale s’il est représenté dans la phrase relative (c.-à-d. dans toute autre relative qu’une relative sujet), et le verbe relatif se termine sur la Finale attendue en fonction du temps, de l’aspect et de la polarité (avec toutefois des différences tonales entre les verbes relatifs et leurs contreparties non-relatives dans certains tiroirs). Le sigle F dans le nom de la construction est dû à l’usage de la Finale dans le verbe relatif. Un exemple de relatif sujet est donné en (12b-c).⁷

(12) a. ònômè àβàn’ ówàrò

ò-nômè à-à-βàn-í òw-ârà
 1-homme.DTP IN₁-RPST-sculpter-RPST 14-pirogue.DTP
 ‘L’homme a sculpté la pirogue.’

b. ònômè [áβàn’ òwârà]

ò-nômè á-à-βàn-ì òw-ârà
 1-homme.DTP IN₁-REL.RPST-sculpter-REL.RPST 14-pirogue.DTP
 ‘l’homme qui a sculpté la pirogue’

c. ònômè [wáβàn’ òwârà]

ò-nômè ó-à-βàn-ì òw-ârà
 1-homme.DTP IN₁-REL.RPST-sculpter-REL.RPST 14-pirogue.DTP
 ‘l’homme qui a sculpté la pirogue’

La construction O, utilisée pour relativiser la plupart des objets, est formellement quasi-identique à une construction relative dont le nom relativisé correspond au sujet d’une phrase relative passive. La finale du verbe relatif y est remplacée par un suffixe *-o*, tout comme dans un verbe passif (d’où le nom *construction O*). En plus, l’expression nominale qui

⁷ La différence entre (12b) et (12c) se situe au niveau du paradigme préfixal utilisé en position Initiale, qui peut être verbal (12b) ou pronominal (12c), en variation libre dans certains contextes. La différence n’a aucune importance ici, mais il est intéressant d’illustrer les deux options en vue de la discussion du cycle BRA dans la section 2.3.

correspondrait au sujet dans la phrase non-relative est introduite par la préposition *nó*, ce qui est aussi la préposition agentive dans les constructions passives. A ma connaissance, il s'agit là de la seule construction relative qui implique de la morphologie passive dans les langues bantu, et peut-être dans les langues du monde. (13b) est un exemple de la construction O avec un nom relativisé qui correspond à l'objet primaire de la phrase non-relative correspondante, donnée en (13a). Pour comparaison, ce même objet primaire est promu en position sujet par la passivisation en (13c).

(13) a. *ó'ηwánt àgòlín ó'g ábà*

ó'ηw-ántò à-à-gòl-in-í ó-gà á-bà
 1-femme.DTP IN₁-RPST-acheter-APPL-RPST 1-chef.DTP 6-mangue.DTP
 'La femme a acheté les mangues pour le chef.'

b. *ógà [wágòlìnò n ó'ηwá'nt ábà]*

ó-gà ó-à-gòl-in-ò nó ó'ηw-ántò á-bà
 1-chef.DTP IN₁.REL-REL.RPST-acheter-APPL-O.REL REL.A 1-femme.DTP 6-mangue.DTP
 'le chef pour qui la femme a acheté les mangues'

c. *ógà àgòlín ábà n ó'ηwántò*

ó-gà à-à-gòl-in-ò nó ó'ηw-ántò á-bà
 1-chef.DTP IN₁-RPST-acheter-APPL-PASS AGT 1-femme.DTP 6-mangue.DTP
 'le chef s'est vu acheter les mangues par la femme'

En fait, l'exemple (13b) est syntaxiquement et sémantiquement ambigu en orungu. Une traduction alternative serait 'le chef qui s'est vu acheter les mangues par la femme'. Initialement j'avais interprété les constructions O comme étant toujours des relatives basées sur des passives. Par conséquent, j'avais conclu que certains types d'objet n'étaient pas directement accessibles à la relativisation en orungu et que la hiérarchie d'accessibilité y présente une discontinuité du type « toba batak », typologiquement plutôt exceptionnelle. En effet, selon cette interprétation, seule les positions non-surlignées dans le schéma en (11) seraient accessibles à la relativisation, y compris les objets secondaires dont le rôle est Thème et le référent non-humain (14) et certains obliques (15b), qui sont pourtant plus bas sur la hiérarchie que les objets primaires.

(14) ábà [mágòlìn ó'ɲwánt 'ógà]
 á-bà má-à-gòl-in-ì ó'ɲwántò ó-gà
 6-mangue.DTP IN6-REL.RPST-acheter-APPL-REL.RPST 1-femme.DTP 1-chef.DTP
 'les mangues que la femme a achetées pour le chef'

(15) a. pógò yágógwì n ìzêgè
 pógò í-á^H-gògw-ì nà ì-zêgè
 9.rat.DTP IN9-RPST-sortir-RPST avec 5-trou.DTP
 'Le rat est sorti du trou.'

b. ìzêgè [nyágògwì n ìmpògò]
 ì-zêgè í-á^H-gògw-ì nà ìm-pògò⁸
 5-trou.DTP IN5-RPST-sortir-RPST avec 9-rat.DTP
 'le trou d'où le rat est sorti'

Bien entendu, la construction relative de type O a son origine dans une construction relative sujet basée sur une phrase passive, mais à partir de là, elle s'est constructionnalisée. Il existe trois différences formelles entre les constructions relatives de type O et les constructions passives, qui nous permettent d'affirmer qu'il s'agit synchroniquement de deux constructions différentes. D'abord, la présence du sujet - introduit par la préposition *nó* quand il est lexical - est obligatoire dans les O-relatives, alors que la présence de l'objet agentif des constructions passives introduit par la même préposition est optionnelle. Une autre différence est que l'objet agentif ne peut pas être pronominal dans les phrases passives (16b), alors que les sujets pronominaux sont parfaitement acceptables dans les O-relatives (17).

(16) a. myáyèní nàgò
 mí-à-yèn-í nàgò
 IN_{1SG}-RPST-voir-RPST 9.maison.DTP
 'J'ai vu la maison.'

⁸ Le préfixe nominal de classe 9 chute devant une consonne sourde en position initiale d'énoncée.

b. *nágò yáyénò (nó) myè
 sens voulu : ?‘La maison a été vue par moi.’

c. nágò yáyénò
 nágò í-á^H-yèn-ó
 9.maison.DTP IN₉-RPST-voir-PASS
 ‘La maison a été vue.’

(17) nágò [yáyénó myè]

nágò í-à-yèn-ó myè
 9.maison.DTP IN₉-RPST-voir-O.REL 1SG.PRO
 ‘la maison que j’ai vue’ (*‘la maison qui a été vue par moi’)

Finally, the constituents of the subordinate clauses are accessible to relativisation (18b), but not to passivisation (18c).

(18) a. àwá⁺bú⁺lyá nè ó⁺ηwántò àgòlín óg àbá

àó-à-búly-à ínè ó⁺ηw-ántò à-à-gòl-in-í ó-gà
 IN_{2SG}-RCPST-dire-RCPST COMP 1-femme.DTP IN₁-RPST-acheter-APPL-RPST 1-chef.DTP
 à-bá
 6-mangue.NTP

‘Tu as dit que la femme a acheté des mangues pour le chef.’

b. ó⁺ηwántò [á⁺bú⁺lyó⁺ wé nè àgòlín óg àbá]

ó⁺ηw-ántò á-à-búly-ò áwè ínè à-à-gòl-in-í
 1-femme.DTP IN₁-REL.RCPST-dire-O.REL 2SG.PRO COMP IN₁-RPST-acheter-APPL-RPST
 ó-gà à-bá
 1-chef.DTP 6-mangue.NTP

‘la femme dont tu as dit qu’elle a acheté des mangues pour le chef’

c. *ó⁺ηwántò àbúlínò nè àgòlíní óg àbá

sens voulu: ‘La femme s’est vue dire d’elle qu’elle a acheté des mangues pour le chef.’

Les différences formelles entre les constructions passives (y compris les relatives dont le nom relativisé correspond au sujet d'une phrase passive) et les O-relatives, dont le nom relativisé correspond à l'objet d'une phrase non-passive, sont résumées dans le Tableau 1.

	O-relatives	passives
syntagme <i>nó</i> - obligatoire	+	-
agents pronominaux	+	-
accessibilité des constituants des subordonnées	+	-

Tableau 1: Différence entre les phrases passives et les O-relatives

En conclusion, l'émergence des relatives de type O en orungu implique potentiellement une étape dans l'histoire de la langue où il existait des restrictions sur l'accessibilité à la relativisation de la plupart des objets, ce qui serait très exceptionnel pour une langue bantou. Toutefois, la discontinuité dans la distribution de la construction F sur la hiérarchie d'accessibilité favorise une autre hypothèse diachronique. Selon cette hypothèse, il y aurait simplement existé une forte préférence pour les relatives sujet, mise en œuvre par la passivisation préalable des constituants de la phrase les plus hauts dans la hiérarchie de l'accessibilité, hiérarchie qui est également pertinente pour la passivisation. Cette forte préférence aurait mené à une fréquence très basse des objets relativisés directement (c.-à-d. sans passivisation préalable) et la réanalyse ultérieure des relatives sujet passives en relatives objet actives.

Cette section sur l'accessibilité à la relativisation peut être résumée en disant que les langues bantou présentent peu de restrictions. L'opposition entre relatives F et relatives O en orungu est un exemple extraordinaire d'un phénomène largement représenté au sein de la famille bantou (et dans les langues du monde), à savoir le fait que différentes positions sur la hiérarchie de l'accessibilité peuvent correspondre à différentes stratégies de relativisation. En linguistique bantou, cette observation a donné lieu à une division nette entre deux

catégories de constructions relatives : relatives sujet et relatives non-sujet. Cette division n'est toutefois pas justifiée par les faits.

3.3. *Le cycle BRA*

3.3.1. Introduction

Dans cette section, je discute un changement diachronique récurrent de nature cyclique dont j'ai récemment découvert l'existence, le cycle BRA (Bantu Relative Agreement). Il implique l'émergence de relativiseurs, qui sont ensuite intégrés en tant que préfixe dans le verbe relatif, où ils peuvent finalement remplacer le préfixe sujet originel du verbe. L'intérêt de ce scénario diachronique est qu'il explique un grand nombre de caractéristiques parfois mystérieuses des constructions relatives bantu, y compris des questions de détail dans des langues individuelles.

Le cycle BRA est directement pertinent pour les paramètres de variation (iv) à (vii) énumérés dans l'introduction de ce chapitre. D'un point de vue théorique, le paramètre (vii) est sans doute le plus intéressant, à savoir la variation dans l'élément avec lequel le verbe relatif s'accorde. Henderson (2007) propose la typologie en (19) à propos de ce paramètre de variation :

(19) Type 1 : accord avec le sujet et le nom relativisé

Type 2 : accord uniquement avec le sujet

Type 3 : accord uniquement avec le nom relativisé

Pour des raisons mnémotechniques, je rajouterai une description raccourcie aux labels de Henderson : type 1 (NREL + SU), type 2 (SU), type 3 (NREL). L'exemple luvale en (5b) - répété ici comme (20b) - illustre le type 2 (SU), la situation « normale » pour un verbe relatif qui par ailleurs n'a pas les caractéristiques d'un participe : l'Initiale est utilisée pour indiquer le sujet du verbe, tout comme dans le verbe non-relatif en (20a). L'exemple orungu en (21b) (=6b) est une construction de type 3 (NREL) dans la typologie de Henderson. L'Initiale y indique le syntagme nominal relativisé *ábà* 'les mangues', plutôt que le sujet

ó'ηwántò 'la femme' du verbe relatif, qui, lui n'est pas représenté dans la forme verbale relative.

(20) Iuvale ; Angola, Zambie (Horton 1949: 21, 177)

a. mu-tu w-a-mwangana a-mbata-nga ci-teli (...)
 1-homme PP₁-CON-chef IN₁.PST-porter-PST 7-charge
 'L'homme du chef a porté la charge.'

b. vi-ze [mw-a-va-han-a mw-ata va-kw-etu]
 8-DEM FUT-IN₁-IF₂-donner-FV 1-maître PP₂-PP₁₅-1PL.POSS
 'celles (choses) que le maître donnera pour les nôtres'

(21) Orungu ; Gabon (Van de Velde & Ambouroué 2017: 623)

a. ó'ηwánt àgòlín ó'g ábà
 ó'ηw-ántò à-à-gòl-in-í ó-gà á-bà
 1-femme.DTP IN₁-RPST-acheter-APPL-RPST 1-chef.DTP 6-mangue.DTP
 'La femme a acheté les mangues pour le chef.'

b. ábà [mágòlìn ó'ηwánt 'ógà]
 á-bà má-à-gòl-in-ì ó'ηw-ántò ó-gà
 6-mangue IN₆-RPST-acheter-APPL-REL.RPST 1-femme 1-chef
 'les mangues que la femme a achetées pour le chef'

Finalement, l'exemple (22) montre une structure du type 1 (NREL + SU) : le syntagme nominal relativisé et le sujet sont représentés dans la forme verbale relative, dans une suite de préfixes Préinitial-Initial.

(22) kaonde ; Zambie, RDC (Kawasha 2008: 43)

bú-pe [bo-ba-a-m-pá]
 14-cadeau preIN₁₄-IN₂-PST-IF_{1SG}-donner
 'le cadeau qu'ils m'ont donné'

Ces trois types d'accord représentent les trois étapes du cycle BRA, schématisés pour les relatives non sujet en (23-25). L'accord de type 2 (SU) correspond à l'étape 1 du cycle

BRA, l'accord de type 1 (NREL + SU) à l'étape 2 et l'accord de type 3 (NREL) à l'étape 3.⁹ Les représentations en (23-25) sont à la fois schématiques et illustratives. Elles ne résument pas toutes les situations possibles à chaque étape.

Le sujet peut être en position préverbale ou postverbale dans les relatives non-subjectives, en fonction de la langue et de leur statut nominal ou pronominal. La différence est pertinente dans l'étape 2 (24) et est également reprise dans la représentation schématique de l'étape 1 en (23).

Dans la première étape du cycle BRA un relativiseur (REL) apparaît entre le syntagme relativisé et la phrase relative. Selon les langues et les constructions, ce relativiseur peut avoir des sources de grammaticalisation ou des fonctions initiales différentes. Quelle que soit son origine, s'il s'accorde, il s'accorde avec le syntagme relativisé.

(23) situation initiale possible		étape 1
a. HEAD _i [AGR _j -V SUJET _j (...)]	→	HEAD _i REL _i [AGR _j -V SUJET _j (...)]
b. HEAD _i [SUJET _j AGR _j -V (...)]	→	HEAD _i REL _i [SUJET _j AGR _j -V (...)]

Ensuite, le relativiseur est intégré dans le verbe relatif où il devient un indice du syntagme relativisé (24). Le type d'accord qui en résulte, correspond au type 1 (NREL + SU) chez Henderson, c.-à-d. l'accord avec le syntagme relativisé et le sujet. L'intégration du relativiseur dans le verbe relatif est entravée par le sujet nominal quand celui-ci se retrouve devant le verbe (mais voir plus bas en section 2.3.4). Dans cette situation, le relativiseur peut devenir prosodiquement lié au sujet nominal (24b).

(24) étape 1		étape 2
a. HEAD _i REL _i [AGR _j -V SUJET _j (...)]	→	HEAD _i [AGR _i -AGR _j -V SUJET _j (...)]
b. HEAD _i REL _i [SUJET _j AGR _j -V (...)]	→	HEAD _i [REL _i (-)SUJET _j AGR _j -V (...)]

⁹ Malheureusement, le nombre des types d'accord de Henderson ne correspond pas à celui des étapes dans le cycle BRA. La numérotation des étapes respecte bien sûr leur ordre chronologique. Celle des types est celle de Henderson (2007), qui semble avoir gagné une certaine acceptation parmi les bantuisants, de sorte qu'il semblait préférable de ne pas la renuméroter. Notez que la correspondance entre les étapes et les types n'est pas parfaite de toute façon : une construction à l'étape 3 peut être de type 2 (SU), et une construction à l'étape 1 peut être de type 3 (NREL). Les constructions de l'étape 2 peuvent avoir deux fois le même accord, soit avec le sujet, soit avec le nom relativisé, ce qui ne correspondent à aucun des types de Henderson.

Enfin, la succession de deux préfixes d'accord au début du verbe relatif en (23a) est réduite. Si c'est le deuxième préfixe qui chute, nous nous retrouvons avec l'accord de type 3 (NREL) (25a). Par contre, si la réduction morphologique amène à la chute du premier préfixe, le résultat est un accord du verbe relatif avec son sujet, comme si rien ne s'était passé (25b).

(25) étape 2		étape 3
a. HEAD _i [AGR _i -AGR _j -V SUJET _j (...)]	→	HEAD _i [AGR _i -V SUJET _j (...)]
b. HEAD _i [AGR _i -AGR _j -V SUJET _j (...)]	→	HEAD _i [AGR _j -V SUJET _j (...)]

Les changements qui constituent le cycle BRA peuvent être déclenchés à tout moment dans les langues bantu et le cycle s'est déroulé de façon indépendante dans différentes langues, parfois plusieurs fois, entièrement ou partiellement. Le cycle s'applique aux constructions, plutôt qu'aux langues. En fonction des langues, il peut toucher les relatives sujet, les relatives non-sujet (ou certains de ceux-ci), les deux ou aucun des deux. Quand le cycle affecte les deux, ça peut être de façon différente, par exemple quand une forme différente du démonstratif est à l'origine du relativiseur dans les deux cas. Il existe également beaucoup d'exemples de constructions relatives qui sont à la fois à l'étape 1 et 2, c.-à-d., qui ont entamé un nouveau cycle tout en étant à mi-chemin dans un cycle précédent. Ces constructions ont un verbe relatif avec double accord (type 1 (NREL + SU)), qui est précédé d'un relativiseur indépendant. Finalement, les trois étapes du cycle BRA ne sont pas toujours clairement distinctes. Il est souvent difficile de distinguer entre un relativiseur (étape 1) et une marque d'accord (étape 2). De même, la transition de l'étape 2 à l'étape 3 est souvent différentielle, dans le sens où des successions de marques d'accord peuvent survivre dans certains contextes, alors qu'une fusion ou simplification a eu lieu ailleurs (pour un exemple, voir la discussion sur les constructions du type luba ci-dessous, sections 3.3.4 et 3.3.5).

Les sections suivantes présentent des données qui soutiennent la validité du cycle BRA. La section 3.3.2 discute la forme de la marque d'accord à l'Initiale du verbe relatif, qui diffère souvent de celle des verbes non-relatifs. Les trois étapes du cycle BRA sont illustrées en détail dans les sections 3.3.3, 3.3.4 et 3.3.5 respectivement, à l'aide de données de langues bantu contemporaines. La section 3.3.6 résume les faits expliqués par le cycle BRA.

3.3.2. Le paradigme des préfixes en position Initiale

Les langues bantu ont plusieurs paradigmes de préfixes de classe. Meeussen (1967) en reconstruit cinq en proto-bantu, représentés dans le Tableau 2. Le premier est celui des préfixes nominaux (NPr), préfixés aux noms comme marques de classe visibles (anglais *overt*) et dans certaines langues aux adjectifs comme marques d'accord. Le deuxième est celui des préfixes numéraux (EPr)¹⁰, utilisés dans certaines langues pour marquer l'accord en classe sur les numéraux cardinaux inférieurs. Le troisième est le paradigme des préfixes pronominaux, qui marquent l'accord dans les pronoms et les modificateurs du nom tels que les démonstratifs. Finalement, les quatrième et cinquième paradigmes sont les préfixes verbaux (VPr) et les préfixes objet (OPr), utilisés respectivement comme indice du sujet et de l'objet sur le verbe. Les langues bantu contemporaines peuvent avoir un nombre plus bas ou plus élevé de paradigmes distincts.

¹⁰ L'abréviation EPr est bref pour *Enumerative prefix*, choisi par Meeussen (1967 : 81) pour éviter la confusion avec le préfixe nominal.

	NPr	EPr	PPr	VPr	OPr
1SG	-	-	-	̀̀-	̀̀-
2SG	-	-	-	̀̀-	k̀̀-
1PL	-	-	-	t̀̀-	t̀̀-
2PL	-	-	-	m̀̀-	m̀̀-
cl 1	m̀̀-	(̀̀?)	j̀̀-	ú-, á-	m̀̀-
cl 2	b̀̀-	b̀̀-	b̀̀-	b̀̀-	b̀̀-
cl 3	m̀̀-	(ú?)	g̀̀-	g̀̀-	g̀̀-
cl 4	m̀̀-	(í-?)	g̀̀-	g̀̀-	g̀̀-
cl 5	ì-	d̀̀-	d̀̀-	d̀̀-	d̀̀-
cl 6	m̀̀-	(á-?)	g̀̀-	g̀̀-	g̀̀-
cl 7	k̀̀-	k̀̀-	k̀̀-	k̀̀-	k̀̀-
cl 8	b̀̀-	b̀̀-	b̀̀-	b̀̀-	b̀̀-
cl 9	n-	(ì-)	j̀̀-	j̀̀-	j̀̀-
cl 10	n-	í-	j̀̀-	j̀̀-	j̀̀-
...

Tableau 2 : paradigmes de préfixes de classe en proto-bantu (Meeussen 1967: 97) (abrégé, notation des voyelles adaptée à l'API)

Le tableau 2 montre bien que les différences formelles entre les paradigmes reconstruits sont minimales. La distinction la plus pertinente pour le cycle BRA est celle entre les préfixes pronominaux (PPr) et les préfixes verbaux (VPr). Tout d'abord, le paradigme des préfixes pronominaux diffère de celui des préfixes verbaux de par l'absence de formes pour les participants (1^{ère} et 2^{ème} personne) dans le premier. Puis, dans la reconstruction de Meeussen, les préfixes pronominaux ont un ton bas aux classes 1 et 9, où les préfixes verbaux ont un

ton haut. Enfin, il existe une différence formelle segmentale au niveau de la forme de la classe 1.

On sait depuis les travaux de Meinhof (1948) que l'Initiale des verbes relatifs bantu est souvent occupée par un préfixe pronominal, plutôt que par le préfixe verbal que l'on trouve dans d'autres formes verbales, observation qui semble avoir été oubliée dans une grande partie de la littérature moderne. Dans son étude comparative des constructions relatives bantu, Nsuka-Nkutsi (1982) détermine pour l'ensemble de son échantillon d'une bonne centaine de langues le paradigme de préfixes utilisé en position Initiale du verbe relatif. Dans la même étude il précise également pour chaque langue si le verbe s'accorde avec le sujet ou avec le nom relativisé. Quand j'ai croisé ces deux paramètres de variation, j'ai trouvé une corrélation implicationnelle qui semble ne pas avoir d'exceptions :

(26) si le verbe relatif s'accorde avec son sujet dans les relatives non-sujet, son Initiale est occupée par un préfixe verbal¹¹

L'implication inverse tient aussi, mais seulement en tant que tendance forte :

(27) si le verbe relatif s'accorde avec le nom relativisé, son Initiale est occupée par un préfixe pronominal

Dans ce qui suit, je discuterai les quatre critères utilisés par Nsuka-Nkutsi (1982: 114) pour déterminer si l'Initiale ou la Préinitiale d'un verbe relatif est occupée par un préfixe pronominal, à savoir :

(28) a. la présence d'un augment ;
b. la forme segmentale du préfixe de classe 1 ;
c. l'absence de préfixes de la 1^{ère} et 2^{ème} personne ;
d. une différence tonale entre les préfixes de classe 1 et 9 (parfois aussi 4 ou 6) et ceux des autres classes

Nsuka-Nkutsi a rencontré pas mal de problèmes lorsqu'il voulait appliquer ces critères. Ces difficultés sont normales à la lumière du cycle BRA, puisque dues au fait que les marques

¹¹ Il peut toutefois exister un paradigme de préfixe verbaux dédié aux verbes relatifs bien entendu différent des préfixes pronominaux), pour des raisons expliqués en section 3.3.5 et illustré à l'aide de l'exemple (53) du mbagani.

qu'il a identifié comme préfixes pronominaux sont des réflexes de relativiseurs morphologiquement complexes, plutôt que des réflexes directs de préfixes issus d'un seul paradigme PPr du proto-bantu. Une fois que ceci est compris, les corrélations implicationnelles en (26-27) sont facilement explicables comme étant les conséquences naturelles du cycle BRA schématisé en (23-25).

Nsuka-Nkutsi observe que les formes verbales relatives de certaines langues commencent par un élément qui est formellement identique à l'augment (voir section 2.2). Selon son raisonnement, un peu circulaire, une Initiale précédée par un augment doit être occupée par un préfixe pronominal, puisque les préfixes verbaux ne peuvent pas l'être. Dans le scénario du cycle BRA, cet augment peut avoir différents types d'origines. D'abord, il peut faire partie d'un relativiseur d'origine démonstrative de forme V-PPr (où V est une voyelle identique à celle du PPr), ce qui paraît être le cas dans l'exemple lambda en (29b).

(29) lambda ; Zambie (Doke 1938: 119, 434)

a. i-fi-ntu ifi
 AUG-8-chose 8.DEM
 'ces choses'

b. i-fi-ntu [ifi tw-abwēne]¹²
 AUG-8-chose preIN₈ IN_{1PL}-VOIR.PST
 'les choses que nous avons vu'

Sinon, l'augment peut lui-même être (le réflexe d') un relativiseur. Dans ce cas, il peut avoir été ajouté à une forme verbale relative en étape 2 (c.-à-d. avec un PPr initial), ou, contrairement à ce que prétend Nsuka-Nkutsi, à une forme verbale relative en étape 1, avec un VPr initial.

Les critères de Nsuka-Nkutsi donnés en (28b) et (28d) concernent la forme segmentale et tonale des préfixes, respectivement. D'un point de vue segmental, s'il existe une différence entre le paradigme des PPr et celui des VPr, celle-ci est typiquement restreinte à la seule

¹² Doke sépare le relativiseur du reste du verbe. On ignore si cette décision est basée sur une analyse morphologique ou s'il s'agit simplement d'une convention orthographique plus ou moins arbitraire. Peu importe.

classe 1, où beaucoup de langues ont *a-* comme VPr versus *u-* ou *o-* comme PPr. Les différences tonales sont restreintes aux classes 1 et 9 (parfois aussi 4 ou 6), où le VPr a normalement un réflexe de *H et le PPr un réflexe de *B. Dans les exemples mabale en (30), la marque de classe à l'Initiale du verbe relatif en (30b) est segmentalement différente de celle qui apparaît à l'Initiale du verbe non-relatif en (30a), mais identique à la marque d'accord du modifiant démonstratif en (30c). Etant donné que les VPr et PPr de classe 1 ont tous deux un ton bas en mabale, les exemples en (30) ne montrent pas les différences tonales que l'on trouve dans beaucoup d'autres langues bantu.

(30) mabale ; RDC (Motingea 1996: 233, 243)

a. à-mò-bèng-í nà mbángù

IN₁-IF₁-poursuivre-PST avec hâte

'Elle le poursuivit avec hâte.'

b. mò-tò [ò-wé-í]

1-personne IN₁-mourir-PST

'la personne qui est décédée'

c. mò-tò ò-bô 'cet homme'

Enfin, Nsuka-Nkutsi a utilisé l'absence de formes de la 1^{ère} et 2^{ème} personne dans un paradigme de préfixes d'accord comme indication qu'il s'agit d'un paradigme normalement utilisé pour marquer l'accord avec le nom tête sur les modifiants adnominaux, c.-à-d. du paradigme des préfixes pronominaux. Quand un pronom de la 1^{ère} ou 2^{ème} personne est à la tête d'une construction relative où le syntagme relativisé est indiqué sur le verbe à l'aide d'un préfixe pronominal, ce pronom déclenche un accord forcé (*enforced agreement*) (Corbett 1991: 204), dont les propriétés diffèrent en fonction des langues. Par exemple, en orungu, les pronoms de la 1^{ère} et 2^{ème} personne en position de syntagme relativisé déclenchent l'accord de classe 9 (31), la classe d'accord par défaut déclenché par tout élément auquel manque une spécification de classe. Le plus souvent, l'accord forcé est sémantiquement motivé, et résulte en une marque de classe 1 au singulier et 2 au pluriel (voir section 2.7). Ceci est illustré dans l'exemple (32) du nkore-kiga, où la marque de

classe 2 *a(-)ba-* pourrait être une succession d’augment et VPr ou PPr, ou bien un réflexe d’un relativiseur V-PPr d’origine démonstrative.

(31) orungu ; Gabon (Van de Velde & Ambouroué 2011: 125)

myé / àwé / àzwé / ànwé [y-á‘myéni gó tángúnà]
 1SG 2SG 1PL 2PL IN₉-qui.sait LOC lire
 ‘moi / toi / nous / vous qui sais / savons / savez lire’

(32) nkore-kiga ; Ouganda (Taylor 1985: 23)

imwe [aba-tuura aha], mu-raire buhooro
 2PL IN₂-vivre ici IN_{2PL}-dormir bien
 ‘Vous qui vivez ici, comment allez-vous (litt. avez-vous bien dormi) ?’

Le kagulu a une marque d’accord dédiée *go-* pour les pronoms de la 1^{ère} et 2^{ème} personne, dont l’origine ne m’est pas connue (33). Dans les relatives sujet, elle précède en position Préinitiale le VPr en position Initiale qui s’accorde avec le sujet en nombre et personne. Tout comme dans les relatives sujet dont l’élément relativisé est de 3^{ème} personne, le préfixe en position Préinitiale qui marque l’accord avec le syntagme relativisé est optionnel en kagulu.¹³

(33) kagulu ; Tanzanie (Petzell 2008: 189)

aniye [(go-)ni-ku-kwenda]
 1SG preIN_{1/2/SG/PL}-IN_{1SG}-IF_{2SG}-aimer
 ‘moi, qui t’aime’

La possibilité de trouver ce type de relatives sujet, où le verbe relatif s’accorde deux fois avec le même pronom de 1^{ère} ou 2^{ème} personne, une fois avec ce pronom en tant que syntagme nominal relativisé (avec une forme qui ne soit pas de 1^{ère}/2^{ème} personne) et une fois en tant que sujet, est parfaitement prédictible dans le cadre du cycle BRA. En plus, ces constructions illustrent bien que les trois situations appelées Type 1, 2 et 3 par Henderson et schématisées en (19) existent aussi bien dans les relatives sujet que dans les autres relatives,

¹³ Malheureusement, Petzell ne donne pas d’exemples de relatives objet avec un élément relativisé de la 1^{ère} ou 2^{ème} personne.

contrairement à ce qui est généralement sous-entendu dans la littérature. Un exemple avec un préfixe de classe en position Préinitiale est donné en (34).

(34) yao ; Malawi, Mozambique, Tanzanie (Sanderson 1922: 73)¹⁴

a. uwe [u-tu-li ŵa-yao]

1PL preIN₂-IN_{1PL}-être 2-yao

‘nous qui sommes yao’

b. mwe [u-m-jigele]

2PL preIN₂-IN_{2PL}-avoir.apporté

‘vous qui avez apporté’

En résumé : le paradigme de préfixes utilisés pour marquer l’accord du verbe relatif avec son sujet dans les constructions de Type 2 (SU) est différent de celui utilisé pour marquer l’accord avec le syntagme nominal relativisé des constructions de Type 3 (NREL). Le deuxième est similaire au paradigme de préfixes pronominaux, utilisés pour marquer l’accord avec le nom tête sur certains modifiants du nom, mais souvent sans être entièrement identique à celui-ci. Le cycle BRA explique pourquoi : les préfixes qui indiquent le syntagme relativisé sur le verbe relatif sont issus de relativiseurs qui s’accordent ou bien de la fusion entre un relativiseur et un préfixe sujet suivant. Les sections suivantes illustrent les trois étapes du cycle BRA.

3.3.3. L’étape 1

Le cycle BRA commence par l’émergence d’un relativiseur. Les langues bantu font preuve d’une énorme variation dans les sources de relativiseurs, ainsi que dans leur position, fonction et statut syntaxique initiales. Ainsi que le discute en détail Nsuka-Nkutsi (1982: 3–93), les trois sources principales des relativiseurs en bantu sont les démonstratifs, les pronoms personnels (aussi appelés *substitutifs*) et les relateurs génitifs (= connectifs), dans l’ordre décroissant de fréquence. L’étape 1 sera ici discutée à l’aide d’exemples de

¹⁴ La forme de la Préinitiale de classe 2 dans le verbe relatif est inattendue, et est sans doute due au fait qu’il s’agit d’un réflexe d’un relativiseur, plutôt que d’un préfixe pronominal proto bantu. Ce qui compte, c’est que la même forme *u-* serait utilisée si le syntagme relativisé était un nom de classe 2.

relativiseurs d'origine démonstrative. Un scénario d'origine de relativiseurs à base du relateur connectif sera proposé en section 4.2.

Notez que la notion d'étape 1 est utilisée ici pour faire référence à l'émergence d'un nouveau relativiseur, ce qui peut se produire dans n'importe quelle situation de départ. En d'autres mots, il n'existe pas une étape zéro qui précède forcément l'étape 1. La partie gauche du schéma donné en (23) (ici répété en [35]), n'est qu'une représentation d'un seul parmi de très nombreux points de départ possibles. Il s'agit d'une construction dont rien n'indique qu'elle ait traversé un cycle BRA au préalable: il n'y a pas de relativiseur et la position Initiale du verbe relatif contient un indice de son sujet.

(35) situation initiale possible		étape 1
a. HEAD _i [AGR _j -V SUJET _j (...)]	→	HEAD _i REL _i [AGR _j -V SUJET _j (...)]
b. HEAD _i [SUJET _j AGR _j -V (...)]	→	HEAD _i REL _i [SUJET _j AGR _j -V (...)]

Il est toutefois également possible pour un relativiseur d'apparaître dans des constructions qui en ont déjà un (étape 1 + étape 1), dans des constructions où le verbe relatif s'accorde avec le syntagme relativisé et le sujet (étape 1 + étape 2), dans des constructions où le verbe relatif s'accorde uniquement avec le syntagme relativisé (étape 1 + étape 3), ou dans n'importe quelle combinaison de ces situations.

Les exemples (36-38) contiennent des phrases relatives introduites par un relativiseur analysé comme un mot indépendant dans leurs sources. L'exemple nyakyusa est une relative sujet introduite par un démonstratif proche. En classe 3, le préfixe verbal et pronominal ont la même forme. Cet exemple ne montre donc pas si le verbe relatif s'accorde avec *uṅdungu* en tant que sujet ou en tant que syntagme relativisé. Mais grâce aux exemples avec un syntagme relativisé de classe 1, nous savons que l'Initiale du verbe relatif est occupée par un préfixe verbal en nyakyusa.

(36) nyakyusa ; Tanzanie, Malawi (Persohn 2017: 39)

uṅdungu ugu gukwisa

u-mu-lungu u-gu gu-ku-is-a

AUG₃-3-semaine AUG₃-NDEM₃ IN₃-PRS-venir-FV

'la semaine prochaine' (litt. 'la semaine qui vient')

Les exemples haya en (37) illustrent l'étape 1 dans les constructions relatives non-sujet, avec un sujet lexical (37a) ou pronominal (37b). Dans les premières, le relativiseur est séparé du verbe relatif par le sujet lexical, qui est en position préverbale. Dans les dernières, le relativiseur est directement adjacent au verbe. Une construction telle qu'illustrée en (37a) ne peut évoluer directement vers l'étape 2, puisque l'intégration du relativiseur dans le verbe relatif est bloqué par la présence intermédiaire du sujet lexical. Nous y reviendrons dans la section suivante (3.3.4).

(37) haya ; Tanzanie (Duranti 1977: 121)

a. è-bì-tòòk' [éby' é-m-bwá y-á-lyà]
 AUG₈-8-banane DEM₈ AUG₉-9-chien IN₉-PST-manger
 'les bananes que le chien a mangées'

b. ò-mw-áán' [ówó n-à-bónà]
 AUG₁-1-enfant DEM₁ IN_{1SG}-PST-manger
 'l'enfant que j'ai vu'

Les exemples en (37) montrent que le cycle BRA a le potentiel, en théorie, de créer des langues où le verbe d'une relative non-sujet a un double accord (Type 1 (NREL + SU), étape 2) quand son sujet est pronominal, mais s'accorde seulement avec son sujet (Type 2 (SU), étape 1) quand celui-ci est lexical. Selon les données de Nsuka-Nkutsi, on trouve cette situation dans au moins deux langues, à savoir le bubi et le kimbundu (1982: 217, 244).

Finalement, les exemples (38) et (39) montrent une relative non-sujet à sujet lexical postverbal et introduite par un relativiseur morphologiquement indépendant.

(38) chokwe ; RDC, Angola (Kawasha 2008: 50)

ly-onda lízé a-a-mbách-ile pwo
 5-œuf REL₅ IN₁-TNS-porter-RP 1.femme
 'l'œuf que portait la femme'

L'exemple nzadi en (39) illustre le fait que le relativiseur peut ne pas s'accorder, par exemple quand il est composé par le seul thème d'un démonstratif. Quand ce genre de relativiseurs s'intègrent dans le verbe relatif, leur fusion avec le préfixe sujet peut résulter en un paradigme dédié de préfixes sujet relatifs, mais pas à un double accord, ni à l'accord

avec le syntagme relativisé. Cette évolution me paraît responsable de la situation que l'on retrouve dans certaines langues nguni.

(39) nzadi ; RDC (Crane, Hyman & Nsielanga Tukumu 2011: 160)

fùfú [nà ò dzé múùr]

foufou REL PST manger personne

'le foufou que la personne a mangé'

Les relativiseurs d'origine démonstrative sont très courants aussi bien dans les relatives sujet que dans les relatives non-sujet. Parmi les langues qui ont un relativiseur démonstratif dans l'échantillon de 107 langues de Nsuka-Nkutsi, 61% les ont dans les relatives sujet et objet, 27% seulement dans les relatives objet et 12% seulement dans les relatives sujet. Ils peuvent être optionnels ou obligatoires et peuvent être basés sur un type de démonstratifs (par exemple démonstratifs proches), plusieurs types ou tous les types disponibles dans une langue donnée.

Souvent, la même forme du démonstratif peut être utilisée en tant que pronom ou en tant que modifiant du nom (adnominal). Heine & Kuteva (2002: 115) supposent que les relativiseurs d'origine démonstrative proviennent naturellement de **pronoms** démonstratifs, mais au moins dans quelques langues bantu ils ont dû commencer leur vie en tant que modifiant du nom relativisé. La preuve vient des langues où le relativiseur peut se trouver après ou avant le nom relativisé (Nsuka-Nkutsi 1982: 23), un choix d'ordre de mots qui existe aussi pour les modifiants démonstratifs dans beaucoup de langues bantu (Van de Velde 2005). L'exemple en (40) vient de la langue bantoïde méridionale kenyang. Selon les auteurs, l'antéposition du relativiseur exprimerait la focalisation, mais on ne sait pas ce que cela signifie exactement. Un aboutissement possible de telles situations est l'émergence d'une forme construite du nom du type que l'on trouve dans les langues beti-bulu-fang, discuté en section 2.9.

(40) kenyang ; Cameroun (Tabe & Atindogbe 2017: 99)

a. m-mò á-nè á wáy m-mén à tʃwè kè-nòŋ

1-enfant AUG-REL SM₁.PRF.REL tuer 9-chèvre SM₁.PRF entrer 14-prison

'L'enfant qui a tué la chèvre a été mis en prison.'

- b. à-nè m-mò á wáy m-mén à tʃwè kè-nòŋ
 AUG-REL 1-enfant SM₁.PRF.REL tuer 9-chèvre SM₁.PRF entrer 14-prison
 ‘L’enfant qui a tué la chèvre a été mis en prison.’

L’étape 1 est souvent renouvelée par l’ajout d’un augment ou d’une autre forme démonstrative devant une phrase relative qui contienne déjà un relativiseur. Les auteurs de descriptions font souvent remarquer que ceci exprime l’emphase, et je suppose que la notion d’emphase fait référence ici au focus contrastif sur le relatif. Ainsi, les exemples nkore-kiga en (41) diffèrent l’un de l’autre dans la présence ou l’absence d’un augment *a-* devant le relativiseur *ku-*. Selon Taylor, la relative introduite par l’augment en (41b) est définissante (« defining »), en contraste avec la relative non-définissante en (41a). Dans la terminologie de Rijkhoff (2002: 173–212), la relative non-augmentée est utilisée pour qualifier ou classifier le nom relativisé. Par contre, la relative augmentée est un modifiant ancrant (« anchoring »), utilisé pour permettre aux interlocuteurs d’identifier le référent correct du nom relativisé, en cohérence avec le mécanisme AMAI décrit dans le premier chapitre.

(41) nkore-kiga; Uganda (Taylor 1985: 22)¹⁵

- a. a-ka-cumu ku w-aakozesa
 AUG-12-plume preIN₁₂ IN_{2SG}-utiliser.PST
 ‘une plume que tu as utilisée’
- b. a-ka-cumu a-ku w-aakozesa
 AUG₁₂-12-plume AUG₁₂-preIN₁₂ IN_{2SG}-utiliser.PST
 ‘la plume que tu as utilisée’

¹⁵ Taylor sépare le relativiseur du verbe relatif dans son orthographe, alors que Nsuka-Nkutsi l’analyse comme un préfixe pronominal en position Préinitiale lorsqu’il cite des exemples nkore. Je ne sais pas s’il existe des arguments clairs pour une analyse ou l’autre. Ma représentation de l’exemple (41) reflète l’analyse de Taylor dans son orthographe, et celle de Nsuka dans les gloses. La voyelle du relativiseur est un peu mystérieuse. Dans la plupart des classes, le relativiseur est identique au préfixe pronominal, mais dans les classes qui ont un /a/ dans leur PPr (classes 2, 6, 12 et 16), ce /a/ change en /u/. On trouve un phénomène similaire en herero et mituku.

3.3.4. L'étape 2

Les constructions en étape 2 sont celles où le verbe relatif a deux préfixes d'accord, un en position Préinitiale et un en position Initiale. Typiquement, la Préinitiale marque l'accord avec le syntagme relativisé et l'Initiale avec le sujet, ce qui correspond à l'accord de Type 1 (NREL + SU) dans la terminologie de Henderson, illustré en (42).

(42) songye ; RDC (Stappers 1964: 117)

e-fubá dì-bá-báá-dím-ì

5-champ preIN₅-IN₂-RCPST-cultiver-RCPST

'le champ qu'ils viennent de cultiver'

Ceci dit, un relativiseur peut aussi intégrer le verbe d'une construction relative qui était déjà passée à travers d'un cycle BRA, de sorte que la Préinitiale et l'Initiale marquent toutes les deux l'accord avec le syntagme relativisé, comme dans l'exemple dzamba en (43).

(43) dzamba ; RDC (Bokamba 1976, cité par Demuth & Harford 1999: 52)

i-zi-bata [i-zi-eza-áki oPoso ba-butu loome]

AUG₅-5-canard preIN₅-IN₅-donner-IMPF [1]Poso 2-invité aujourd'hui

'le canard que Poso a offert aux invités aujourd'hui'

L'évolution de l'étape 1 à l'étape 2 implique l'intégration morphologique d'un relativiseur et d'un verbe relatif suivant. Il existe de nombreux exemples de constructions dans lesquelles ce processus graduel se trouve à mi-chemin. Un type d'exemples implique des relativiseurs d'origine démonstrative qui sont optionnellement réduites, par exemple par haplogogie. Nsuka-Nkutsi donne des exemples du swazi, du tsonga et du ronga dans lesquels un démonstratif de forme *la-V-PPr* (où V est la voyelle du PPr) est optionnellement réduit à *la-V* quand il est utilisé en tant que relativiseur devant une Initiale formellement identique dans les relatives sujet (44). Notez que le relativiseur assume ainsi la forme CV typique des préfixes verbaux.

(44) swati ; Eswatini, Afrique du Sud (Nsuka-Nkutsi 1982: 14)

si-lwane [lesi si-bona-ko] OU BIEN silwane [le-si-bona-ko]

7-animal REL₇ IN₇-VOIR-REL

7-animal preIN₇-IN₇-VOIR-REL

'l'animal (sauvage) qui voit'

De même, Nsuka-Nkutsi mentionne quatre langues où le schème tonal des démonstratifs change dès qu'ils fonctionnent comme relativiseurs, à savoir le gusii, le fipa, le konzo et le bemba. En konzo ce changement tonal va de pair avec le raccourcissement de la voyelle. Ces changements pourraient indiquer l'intégration prosodique entre le relativiseur et le verbe, mais ceci reste à vérifier au cas par cas.

Un dernier exemple de réanalyse en cours, très intéressant, concerne les relativiseurs de quelques langues des Grands Lacs, qui paraissent « sauter » à travers un sujet lexical préverbal dans les relatives non-sujet, soit de façon optionnelle, comme en haya (Duranti 1977: 128), soit de façon obligatoire, comme en luganda (45).

(45) luganda ; Ouganda (Walusimbi 1976: 24)

o-mu-sajja [Petero gwe a-labye] musomesa
 AUG₁-1-homme [1]Peter REL₁ IN₁-a.vu enseignant
 'L'homme que Peter a vu est un enseignant.'

Le déplacement graduel du relativiseur de la position pré-sujet à la position préverbale peut s'expliquer en termes de fréquence : dans les langues qui ont des sujets lexicaux préverbaux dans les relatives non-sujet, le relativiseur se retrouve tout de même en position immédiatement préverbale dans la plupart des cas, à savoir quand le sujet du verbe relatif est de la 1^{ère} ou 2^{ème} personne ou un pronom de troisième personne. C'est à partir de ces cas très fréquents que le relativiseur peut être réanalysé comme faisant partie d'un constituant syntaxique qui comprend le verbe, et ensuite comme faisant partie du verbe lui-même. Le relativiseur luganda en (45) se trouve à l'étape pénultième dans cette évolution. Il a clairement été réinterprété comme faisant partie de la phrase relative et comme lié syntaxiquement au verbe, mais il n'a pas été intégré formellement dans le verbe relatif. Sinon, il apparaîtrait avec une voyelle longue (Hyman & Katamba 1990).

Finalement, il existe une distinction très intéressante entre deux types de constructions qui se trouvent en étape 2 du cycle BRA. Meeussen (1971a) les appelle le type luba et le type lega. Dans les constructions relatives de type luba, le préfixe qui marque l'accord avec le syntagme relativisé peut seulement être suivi d'un indice du sujet du verbe si celui-ci est de la 1^{ère} ou 2^{ème} personne (46a, 47a). Les sujets non-lexicaux de la 3^{ème} personne sont exprimés

à l'aide d'un pronom, qui est parfois analysé en tant que pronom indépendant (46b), parfois comme enclitique ou encore comme suffixe (47b). Les constructions de type luba se trouvent dans des langues de la partie est de la RDC et dans l'est de l'Angola.

(46) mituku ; RDC (Stappers 1973: 59)

a. mu-ntu ú-tu-tóma
 1-personne preIN₁-IN_{1PL}-envoyer
 'la personne que nous envoyons'

b. mu-ntu ú-⁴tóma bô
 1-personne IN₁-envoyer ils
 'la personne qu'ils envoient'

(47) luba ; RDC (Meeussen 1946: 174)

a. Kabundi, [u-tu-aseki]
 1.Kabundi preIN₁-IN_{1PL}-moquer
 'Kabundi, dont nous nous moquons'

b. ba-lumiana [ba-mbidi-yɛ]
 2-homme IN₂-adresser-3SG
 'l'homme à qui il s'est adressé'

Les constructions de type lega ont toujours un double accord, quelle que soit la personne du sujet (48).

(48) lega ; RDC (Meeussen 1971b: 28)

a. mǎ-zì [mà-tú-⁴ká-kúbùlá]
 6-eau preIN₆-IN_{1PL}-FUT-verser
 'l'eau que nous verserons'

b. mǎ-zì [mà-bá-⁴ká-kúbùlá]
 6-eau preIN₆-IN₂-FUT-verser
 'l'eau qu'ils verseront'

Par rapport au cycle BRA, les constructions du type luba sont à mi-chemin entre l'étape 2 et l'étape 3 : elles se trouvent à l'étape 2 quand leur sujet est de 1^{ère} ou 2^{ème} personne, mais à

l'étape 3 quand leur sujet est de 3^{ème} personne. J'y reviendrai brièvement dans la section suivante.

3.3.5 L'étape 3

Le passage de l'étape 2 à l'étape 3 implique une réduction de la succession Préinitiale – Initiale, à une seule Initiale. Il existe des indications indirectes et directes pour la vraisemblance d'une telle évolution. Les indications indirectes se trouvent dans d'autres exemples de réduction de successions de préfixes. Les indications directes proviennent des langues où la forme de l'Initial des verbes relatifs est très probablement le résultat d'une fusion de deux anciens préfixes.

Qu'une langue bantu ait des syllabes pénultièmes prosodiquement proéminentes (Hyman 2013), une proéminence prosodique au début du thème (Hyman 1989; Van de Velde & Idiatov 2016), ou bien les deux, ses préfixes sont généralement prosodiquement faibles. Plus ils sont éloignés du macro-stem, plus ils sont vulnérables à l'érosion.¹⁶ Ceci est particulièrement le cas dans les langues du nord-ouest du domaine bantu, où une forte proéminence prosodique à l'initiale du thème paraît liée aux contraintes de maximalité sur les thèmes, ainsi qu'à la réduction et la perte de matériel préfixé. Dans le domaine verbal, la faiblesse prosodique des préfixes contribue à l'érosion des préfixes temporelles et aspectuels, qui survivent sous forme de ton flottants ou disparaissent pour être renouvelés à partir de constructions à auxiliaires (Nurse 2008: 48–49). Dans le domaine nominal, la faiblesse prosodique des préfixes est un ingrédient d'un autre cycle: la création d'augment de forme CV, suivie de la chute de leur consonne initiale et finalement de leur voyelle (voir Van de Velde [2019: 247–249]). De même, dans les langues qui ont préservé une forme segmentale de l'augment, celle-ci n'est très souvent pas réalisée quand un préfixe locatif précède le préfixe de classe (Grégoire 1975: 159–163). Son maintien mènerait à une succession de trois ou quatre préfixes dans une position prosodiquement faible.

¹⁶ Le macro-stem est constitué du/des préfixe(s) objet (« Infixe ») et de tout ce qui suit. Les préfixes temporels ou aspectuels récemment grammaticalisés à partir d'auxiliaires peuvent garder une partie de leur poids prosodique.

On trouve des indications directes pour l'évolution responsable du passage de l'étape 2 à 3 dans les langues qui ont un paradigme de préfixes d'accord dédié aux phrases relatives dont on peut démontrer qu'il est le résultat d'une fusion de deux préfixes. Un type de cas concerne les langues qui ont un préfixe de forme V- dans certaines classes (typiquement 1 et 9), versus CV- ailleurs et où les règles de résolution du hiatus vocalique réduisent les successions VV à V. Les relatives sujet du haya, par exemple, ont une Initiale *á(á)-* pour la classe 1 (49b) et *é(é)-* pour la classe 9, mais une succession Préinitiale – Initiale pour les autres classes, par exemple : *á-bà-* (cl2), *ó-gù-* (cl3) et ainsi de suite (Byarushengo 1977: 8) (49a). En d'autres mots, les relatives sujet du haya sont à l'étape 2, sauf en classe 1 et 9, où elles sont à l'étape 3, puisque leur Préinitiale a fusionné avec l'Initiale dans ces classes. Etant donné que c'est la première voyelle qui chute en résolution du hiatus en haya, c'est la forme segmentale du préfixe verbal (VPr) *a-* qui survit en classe 1, plutôt que le /o/ de la Préinitiale (analysée dans les sources comme provenant de l'augment).¹⁷

(49) haya ; Tanzanie, Ouganda (Duranti 1977: 120)

a. e-ki-ntw' é-ki-tá-li ki-hâṅgo
 AUG₇-7-chose preIN₇-IN₇-NEG-COP 7-grand
 'la chose qui n'est pas grande'

b. o-mu-ntw' á-li mu-hâṅgo
 AUG₁-1-personne IN₁-COP 1-grand
 'la personne qui est grande'

Certaines langues de zone C, telles que le mongo, le ntomba et le bolia, ont un paradigme de préfixes d'accord spécifique aux verbes relatifs, caractérisés par un ton montant (50). Dans beaucoup de langues bantu, les successions Préinitiale – Initiale ont un schéma tonal bas-haut, quels que soient les tons lexicaux des morphèmes impliqués. En mongo, par exemple, l'ordre mutuel du préfixe négatif et du préfixe sujet est libre dans les verbes non-relatifs,

¹⁷ Duranti note les préfixes verbaux de classe 1 et 9 avec une voyelle brève, alors que les mêmes voyelles sont longues chez Byarushengo. L'opposition n'est probablement pas distinctive dans cette position. Quand le préfixe aspecto-temporel suivant est à initiale vocalique, les préfixes sujet des classes 1 et 9 sont suivis d'une semivoyelle *y* dans les relatives, par exemple : *omushááj' á-y-a-bon' ómukâzi* 'l'homme qui a vu la femme' (homme preIN₁-IN₁-PST-voir femme).

mais le schéma tonal de leur suite est toujours bas-haut. Le ton montant dans le paradigme des préfixes qui marquent l'accord avec le syntagme relativisé dans les verbes relatifs de ces langues est dès lors compatible avec l'hypothèse selon laquelle ces préfixes sont issus de la fusion d'une suite de préfixes Préinitiale-Initiale. Ainsi que le montre l'exemple (50c), le préfixe de classe 1 est *ǒ-* en bolia. Il a donc la forme segmentale du préfixe pronominal *ǒ-*, plutôt que du préfixe verbal *ǎ-*, et le schéma montant des successions Préinitiale – Initiale.

(50) bolia ; RDC (Mamet 1960: 44, 45, 51)

- a. lobó [lǒkelámá] 'la chose qui se fait'
- b. lobó [lǒkelá mí] 'la chose que je fais'
- c. bonto [ǒmbǒbááte bohǒlǒ] 'l'homme qui a gagné l'argent'

L'étape 3 du cycle BRA implique donc la réduction sous pression prosodique d'une succession de préfixes, typiquement une succession d'un préfixe pronominal qui fonctionne comme indice du syntagme relativisé et d'un préfixe verbal qui fonctionne comme indice du sujet. En principe, il doit donc y avoir des exemples de constructions où cette réduction a abouti à un préfixe (nouveau) qui fonctionne comme la continuation du deuxième préfixe, le VPr, notamment dans sa fonction d'indice du sujet. Cette situation est attestée en mbagani (=binji). En mbagani, les relatives non-sujet sont optionnellement introduites par un démonstratif proche de la forme *ǎ-PPr*, ce qui résulte en une succession *ǎ-PPr-VPr-* quand ce relativiseur est intégré dans la forme verbale relative. Dans cette succession, l'élément PPr peut être omis, ce qui résulte en un paradigme de préfixes relatifs de forme *ǎVPr-* (51a) (étape 3). Les verbes relatifs formés avec ce préfixe peuvent de nouveau optionnellement être précédés d'un relativiseur de forme PPr ou *ǎ-PPr* (51b) (étape 1 + étape 3).

(51) mbagani / binji ; RDC (Van Coillie 1948: 272)

- a. di-kamá [abá-bátúlé'la]
5-pied REL.IN₂-couper
- b. di-kamá [(a)di abá-bátúlé'la]
5-foot REL₅ REL.IN₂-couper
'le pied qu'ils ont coupé'

Un troisième type de résultat possible de la réduction d'une succession Préinitiale-Initiale (en plus de la fusion et de la perte de l'un d'eux) est la situation dans laquelle l'un ou l'autre peut être optionnellement omis, de sorte que les locuteurs ont le choix entre un préfixe pronominal et un préfixe verbal. Un tel choix libre existe pour les relatives avec un syntagme relativisé de la 1^{ère} ou 2^{ème} personne dans au moins six langues de l'échantillon de Nsuka-Nkutsi (1982: 131–132), distribuées dans tout le domaine bantu, à savoir le douala, le sanga, le tabwa, le nyungwe, le sena et le zulu. En punu il y a un choix libre entre un préfixe d'accord du paradigme PPr (52a) ou du paradigme VPr (52b) dans les relatives sujet avec un antécédent nominal. Ce choix est seulement visible en classe 1, puisque c'est la seule classe où les deux paradigmes sont formellement distincts.

(52) punu ; Gabon, Congo (Blanchon 1980: 116)

a. mu-tu [(w)o gu-tsiráriga yikǔtu]
 1-personne REL₁ IN₁-a.cousu vêtement
 'la personne qui a cousu un vêtement'

b. mu-tu [(w)o a-tsiráriga yikǔtu]
 1-personne REL₁ IN₁-a.cousu vêtement
 'la personne qui a cousu un vêtement'

Enfin, il est intéressant de se demander pourquoi les constructions du type luba sont « restées coincées » à mi-chemin entre les étapes 2 et 3, c.-à-d. pourquoi elles n'ont pas réduit la succession Préinitiale-Initiale dans les cas où l'Initiale est de 1^{ère} ou 2^{ème} personne, alors que cette réduction a eu lieu ailleurs. Il se trouve que les langues avec des constructions de type luba utilisent un paradigme spécifique de formes pronominales postverbales ou finales au verbe pour exprimer le sujet dans les relatives non-sujet. Selon Nsuka-Nkutsi (1982: 42, 222), il manque à ces paradigmes ces paradigmes des formes pour les 1^{ère} et 2^{ème} personnes. Si aucun moyen alternatif pour exprimer les sujets de 1^{ère} et 2^{ème} personne n'est disponible, le préfixe verbal originel doit rester en place. L'inverse n'est pas le cas : l'existence de pronoms sujet en plus des préfixes verbaux n'est pas une condition suffisante pour que la succession Préinitiale – Initiale soit réduite. En effet, il existe des exemples de sujets pronominaux doublement exprimés dans les relatives non-sujet (53).

(53) yao ; Malawi, Mozambique, Tanzanie (Whiteley 1966: 139)

cáákúlyá [cí-tú-kútéléká úwé] cákúnóŋa

7.nourriture preIN₇-IN_{1PL}-cuisiner nous savoureux

‘La nourriture que nous sommes en train de préparer est savoureuse.’

Il existe des indications indépendantes pour la vraisemblance de cette explication provisoire pour l’existence des constructions de type luba. De façon amusante, je l’ai rencontrée en lega, la langue qui a prêté son nom au type de constructions relatives caractérisées par un double accord dans les relatives non-sujet, quelle que soit la personne du sujet. Selon Botne (2003: 446), le VPr utilisé comme indice du sujet est omis en présence d’un sujet lexical dans le dialecte beya. En d’autres mots, la succession Préinitiale – Initiale n’est maintenue que si elle est nécessaire pour assurer l’expression du sujet.

3.3.6. Résumé

Le cycle BRA permet de comprendre une multitude de caractéristiques des constructions relatives des langues bantu qui autrement paraissent aléatoires. En premier lieu, il explique l’existence des trois types d’accord que l’on peut trouver sur le verbe relatif en fonction des langues et des constructions :

1. l’accord à la fois avec le syntagme nominal relativisé et le sujet (Type 1),
2. l’accord avec le sujet (Type 2)
3. l’accord avec le syntagme relativisé (Type 3)

En plus, le cycle BRA explique pourquoi dans beaucoup de cas le verbe relatif ait un préfixe qui ne vient pas du paradigme des préfixes verbaux, et pourquoi les formes verbales relatives manquent souvent de marques d’accord de la 1^{ère} et 2^{ème} personne. Les corrélations que j’ai trouvées entre le type d’accord et le paradigme de préfixes d’accord formulées en (26-27) (répété ici comme [54-55]) sont également en cohérence avec le cycle BRA.

(54) si le verbe relatif s’accorde avec son sujet dans les relatives non-sujet, son Initiale est occupée par un préfixe verbal

(55) si le verbe relatif s'accorde avec le syntagme nominal relativisé, son Initiale est le plus souvent occupée par un préfixe pronominal

Enfin, le cycle BRA implique que ce qui est appelé « préfixe pronominal » en (67) est en réalité un réflexe d'un relativiseur qui est souvent d'origine démonstrative et qui a souvent commencé sa vie en tant que nominaliseur dans le cycle AMAI. Ceci explique pourquoi sa forme n'est pas toujours entièrement identique à celle des préfixes pronominaux. Van de Velde (à paraître c) contient une discussion critique des explications synchroniques fonctionnalistes et formalistes suggérées pour certaines des caractéristiques des constructions relatives bantu dont le cycle BRA est à l'origine.

DEUXIEME PARTIE : la possession

4. Les constructions connectivales

4.1. Introduction

Les deux premiers chapitres de cette deuxième partie traitent des constructions utilisées pour exprimer une relation de possession dans les langues bantu. Le premier (ce chapitre-ci) est une typologie canonique de la construction connectivale, la construction utilisée pour exprimer la possession quand le possesseur est un substantif. Le deuxième (chapitre 5) discute des pronoms possessifs, utilisés quand le possesseur est pronominal, et contient également une discussion de la possession inaliénable. La section 4.4 revient sur une construction connectivale très particulière, qui exprime la qualification en traitant le nom qualifié comme un possesseur. Bien évidemment, on quitte ici le domaine de l'expression de la possession. C'est également le cas pour le dernier chapitre (chapitre 6), qui propose une analyse des constructions généralement désignées comme *possession externe*, mais dont la fonction n'est pas celle d'exprimer une relation possessive.

Les constructions génitivales sont couramment appelées *constructions connectivales* en linguistique bantu, parfois aussi *constructions associatives*.¹⁸ Elles consistent en un nom tête (R₁) suivi d'un relateur et un nom modifiant (R₂) (1).¹⁹

¹⁸ La définition des constructions génitivales n'est pas très importante ici. Ma définition préférée est celle de Creissels (2006a) : « Dans la construction génitive prototypique, un constituant nominal se référant à un individu assume le rôle de dépendant de nom avec comme signification de restreindre l'ensemble des référents potentiels du nom tête à ceux qui ont une relation privilégiée à l'individu en question. En outre, par rapport à d'autres constructions qui répondraient elles aussi à cette définition, le propre de la construction génitive est de spécifier minimalement la relation qui permet d'utiliser le dépendant génitif pour restreindre le signifié du nom tête. »

¹⁹ Le R dans les sigles pour le nom modifié (R₁) et le nom modifiant (R₂) est une abréviation pour *relatum* ou *élément relié*. Ce choix est inspiré par le fait que les éléments reliés dans une construction connectivale ne sont pas toujours des noms.

(1) kagulu ; Tanzanie (Petzell 2008: 86)

m-eji g-a = mu-nyu

6-eau 6-CON = 3-sel

R1 REL R2

‘de l’eau salée’

La forme du relateur a été reconstruit comme *PPr- \tilde{a}* par Meeussen (1967), où PPr est le préfixe pronominal et le tilde devant le thème *-a* signifie que ce thème a le même ton que le préfixe d’accord qui le précède.

Il a souvent été remarqué dans les grammaires que les connectifs peuvent être utilisés pour exprimer une multitude de relations. En plus de la possession (2), elles peuvent exprimer la classification (3), la qualification (4) ou la localisation (5).

(2) kinyamwezi ; Tanzanie (Maganga & Schadeberg 1992: 89)

m̄-zuna w-aa-m̄-kúma

1-sœur_cadette 1-CON-1-femme

‘la sœur cadette de la femme’

(3) swahili ; Tanzanie, Kenya, Somalie, Mozambique, Burundi (Welmers 1963: 433)

nyumba z-a = ma-we

[10]maison 10-CON = 6-pierre

‘des maisons en briques’

(4) mongo; RDC (Hulstaert 1966: 247)

e-kútu ě-a = n-dósó

7-calebasse 7-CON = 10-pore

‘une calabasse poreuse’

(5) mongo ; RDC (Hulstaert 1966: 255)

m-pótá ě-a = lo-kolo

9-blessure 9-CON = 11-pied

‘une blessure au pied’

La variation dans la forme et les fonctions de la construction connectivale au sein de la famille bantu est tellement importante qu'il est impossible de fournir une définition en termes de conditions nécessaires et suffisantes pour la construction. Le connectif en bantu est plutôt une famille de constructions dont les frontières avec notamment les constructions adjectivales et relatives sont floues. Pour rendre compte de cette diversité, j'ai adopté dans (Van de Velde 2013) une approche inspirée par la typologie canonique, développée par Greville Corbett (2007). Dans une approche canonique, le linguiste détermine une situation qui est idéale d'un point de vue ou d'un autre, sans se soucier si cette situation est fréquente, voir même attestée, et prend cette situation comme point de départ auquel toute forme de variation est comparée. J'ai pris comme situation canonique la construction connectivale reconstruite en PB par Meeussen (sans supposer qu'elle soit valide comme reconstruction), que j'ai précisé davantage. Dans l'exemple d'une construction connectivale canonique en (1), le nom canonique²⁰ en position initiale est modifié par un autre nom canonique introduit par un relateur connectival proclitique de forme *PP-a* qui s'accorde avec le nom modifié. Les déviations par rapport à cette situation canonique se situent sur les cinq axes suivants :

- i. déviations du R2 canonique
- ii. déviations du relateur canonique
- iii. déviations des relations de dépendance canoniques
- iv. déviations du R1 canonique
- v. déviation de l'arrangement canonique des constituants

Dans la suite, je discuterai brièvement de la variation des types (i) à (iii), en mettant l'accent sur des phénomènes qui sont le plus pertinent pour les sujets discutés dans la première partie de ce mémoire. Voir Van de Velde (2013) pour une discussion plus systématique.

4.2. Déviations de la situation canonique au niveau de R2

Dans un type de déviation du R2 canonique, le nom modifiant (R2) présente des caractéristiques d'adjectifs. Ces déviations peuvent être placées sur une échelle qui

²⁰ Un nom bantu canonique est un lexème qui peut assumer à lui seul la fonction d'argument d'un verbe et qui appartient à une classe nominale spécifiée lexicalement (c.-à-d. pas dérivée du contexte).

commence avec des constructions connectivales canoniques et qui aboutit à une construction adjectivale canonique. Comme point de départ, nous pouvons prendre la construction connectivale canonique en (6), dans laquelle R2 dénote une qualité et dont la fonction est celle de qualifier R1.

(6) mongo; RDC (Hulstaert 1966: 246)

ntando ěy = o-lindó

[9]rivière 9.CON = 3-profondeur

‘une rivière profonde (litt. une rivière de profondeur)’

L'exemple en (7) paraît semblable à première vue, puisque R2 possède toutes les caractéristiques formelles d'un nom. Cet exemple comporte quand même une déviation importante du R2 canonique, puisque le nom de qualité en R2 a le potentiel distributionnel d'un adjectif. Il apparaît seulement en position R2 d'un syntagme connectival ou en tant que prédicat non-verbal après une copule. En plus, ce nom n'a pas de pluriel.

(7) makwe ; Mozambique (Devos 2008: 136)

muú-nu w-á = ki-búúli

1-personne 1-CON = 7-silencieux

‘une personne silencieuse’

Nous sommes menés un pas plus loin vers une construction adjectivale dans (8), où R2 s'accorde en classe nominale (et donc nombre) avec R1. Nous avons donc affaire à une construction connectivale avec un adjectif en position R2. Le modifiant CON = R2 s'accorde deux fois avec le nom modifié.

(8) koongo de Boko ; Congo (Bouka 1994: 14)

a. di-nkondi di-a = di-nené

5-banane 5-CON = 5-grand

‘une grande banane’

b. bw-atu bw-a = bu-nené

14-pirogue 14-CON = 14-grand

‘une grande pirogue’

Dans certaines variétés du koongo, la présence du relateur connectival est optionnelle dans les connectifs qualificatifs, mais je n'ai pas pu vérifier si ces mêmes variétés admettent la construction illustrée en (8). En tout cas, c'est le dernier pas qui nous sépare des constructions adjectivales canoniques.

Il existe également beaucoup de structures connectivales où R2 a des caractéristiques verbales, et où les constructions connectivales entrent donc dans le domaine des constructions relatives. Dans le cas le plus simple, R2 est une forme verbale non finie qui consiste en un thème verbal et un préfixe nominal, tels que les infinitifs, qui ont un préfixe de classe 15 dans beaucoup de langues, ou le verbe non fini appelé gérondif dans Hulstaert (1966) et illustré en (9). Le verbe en position R2 peut être statif (9b, 11) ou actif (9a, c, 10). Notez la répétition du relateur connectival entre R2 coordonnés en (10), mais pas en (9b).

(9) mongo ; RDC (Hulstaert 1966: 251)

a. i-síni y-ǎ = n-kǎ~kǎt-a
 19-machine 19-CON = 9-GER~écrire-FV
 'une machine à écrire'

b. ba-éfa b-ǎ = n-kǎ~kis-a la m-bétám-á
 6-jours 6-CON = 9-GER~être_assis-FV et 9-être_couché-FV
 'vacances' (litt. 'jours d'être assis et couché')

c. b-ǎlǎtsi w-ǎ = n-dekól-á
 3-bonté 3-CON = 9-surpasser-FV
 'vraiment très bien' (litt. 'bonté de surpasser')

(10) ruwund ; RDC (Nash 1992: 369)

mà-d ma-kùnd m-à = ku-kùn âap m-à = ku-dà?
 6-COP 6-fèves 6-CON = 15-planter ou 6-CON = 15-manger
 'Est-ce que ce sont des fèves pour planter ou pour manger?'

(11) makwe ; Mozambique (Devos 2008: 136)

muú-nu w-á = ku-dóóba
 1-personne 1-CON = 15-être_paresseux
 'une personne paresseuse'

Les infinitifs bantu peuvent être morphologiquement augmentés de multiples façons qui les rendent plus typiquement verbaux (voir Hadermann 1994 pour un aperçu) et toute sorte d’infinitif augmenté peut être trouvée en position R2 dans une construction connectivale. Dans les exemples ruwund suivants, l’infinitif a un objet (12) ou un sujet (13).

(12) ruwund ; RDC (Nash 1992: 367)

- a. m-es m-à = kù-tekàp ordinateur
 6-table 6-CON = 15-mettre ordinateur
 ‘une table pour ordinateur (litt. table de mettre ordinateur)’
- b. mi-jik y-à = kù-sangar-esh a-ntu
 4-musique 4-CON = 15-se_rejouir-CAUS 2-gens
 ‘de la musique pour rendre heureux les gens’

(13) ruwund ; RDC (Nash 1992: 370)

- tu-kìmb-in n-dônd y-à = kù-laal mw-ânt
 1PL-chercher-PRS.PROG 9-endroit 9-CON = 15-dormir 1-chef
 ‘Nous cherchons un endroit à dormir pour le chef.’

En (14), l’infinitif en position R2 a davantage de caractéristiques verbales : un suffixe passif et la modification par l’adverbe négatif *bílá*.

(14) makwe ; Mozambique (Devos 2008: 405)

- ñ-táama w-á = bílá ku-kálangí-iw-a
 3-sorgho 3-CON = NEG 15-griller-PASS-FV
 ‘du sorgho qui n’a pas été grillé’

R2 est encore plus typiquement verbal, et le connectif encore plus proche d’une construction relative, quand le verbe est fini, c.-à-d. quand il a un préfixe sujet. L’exemple (15) vient du makwe, où les relatives non-sujet sont toujours introduites par un relateur connectival. Nous y reviendrons en section 4.3.

(15) makwe ; Mozambique (Devos 2008: 394)

vií-nu vy-á = á-yúm-íte

8-chose 8-CON = 1-acheter-PRS.PFV.REL

‘les choses qu’il a achetées’

Quand la relative non-sujet a un sujet lexical en makwe, celui-ci suit le verbe (16). En konzo, par contre, le sujet reste en position préverbale (17). Nous avons vu des exemples similaires dans le chapitre sur le cycle BRA, que j’ai illustré à l’aide de constructions dans lesquelles le relativiseur est d’origine démonstrative, plutôt que connectivale. Tout comme les relativiseurs d’origine démonstrative, les relativiseurs d’origine connectivale sont plus facilement intégrés au verbe relatif s’ils ne sont jamais séparés de celui-ci par un sujet lexical.

(16) makwe ; Mozambique (Devos 2008: 396)

ku-nyéenje k-a = jí-péele ji-ng’úúnde

17-côté 17-CON = 10-pousser.PRS.PFV.REL 10-haricot

‘du côté où poussent les haricots’

(17) konzo ; Ouganda (Tucker 1960: 27)

o-mu-ndú e-y-a = a-ba-ndú bá-lángíra

AUG-1-personne AUG-1-CON = AUG-2-gens 2-ont.vu

‘la personne que les gens ont vue’

Finalement, j’ai trouvé des phrases modifiantes introduites par un relateur connectival qui ne peuvent pas être analysées comme des phrases relatives, puisque le nom modifié (R1) n’y a pas nécessairement de rôle (17a, b). La phrase en position R2 peut être complexe (17 c, d). En (17b), le relateur connectival est suivi d’une conjonction subordonnante optionnelle.

(17) mongo ; RDC (Hulstaert 1946 [a, b]; 1966: 278 [c, d])

a. ts-ók-a εεfé é-â = w-ăné w-ăné tɔ-tá-l-á y-ǒmba

SM_{1PL}-sentir-FV [7]mal 7-CON = 3-jour 3-jour SM_{1PL}-COND-manger-FV 19-chose

‘Nous souffrons de n’avoir rien mangé toute la journée.’

(litt. ‘nous sentons le mal de jour-jour nous n’avons mangé chose’)

- b. bo-tsó bó-ki w-ílima w-ǎ = (te) á-ongan-e nkòle
 3-nuit SM₃-COP.PST 3-obscurité 3-CON = (SUB) SM₁-blesser-SBJV [9]blessure
 ‘La nuit fut tellement obscure qu’il s’est blessé.’
- c. ba-nto bă = mpángá ba-kit-áká ko băol-ékel-a ba-móng’ésé
 2-gens 2-CON = puis SM₂-arriver-RPST et 2.HPST-s’accoutumer-FV 2-natif
 ‘des hommes de ils-sont-à-peine-arrivés-et-ils-sont-habitués-aux-indigènes’
- d. bo-támbá w-ǎ = ngá w-ô-tumb-a bó-fó-longól-é
 3-arbre 3-CON = si SM_{2SG}-3-allumer-FV SM₃-PRS.NEG-brûler-FV
 ‘un arbre de si-tu-y-mets-le-feu-il-ne-brûle-pas’

4.3. *Déviations de la situation canonique au niveau du relateur connectival*

Si la plupart des langues bantu ont un relateur connectival de type *PP-a*, il existe une certaine variation à propos de la forme du relateur à travers la famille. Certaines langues ont un seul relateur connectival dont la forme diffère de *PP-a*, tandis que d’autres langues ont plusieurs types de relateur, dont le choix peut être conditionné par des facteurs comme la prosodie, les caractéristiques morphologiques ou sémantiques de R1 ou R2, le type de relation exprimée par la construction connectivale ou le temps nominal.

Une forme de variation récurrente est conditionnée par R2. Quand celui-ci est un nom de classe 1a, il ne peut pas entrer directement dans une construction connectivale dans certaines langues, mais doit être précédé d’un morphème supplémentaire, auquel se rattache éventuellement le relateur connectival. La classe 1a est un ensemble de noms qui n’ont pas (et n’ont jamais eu) de préfixe de classe et qui déclenchent un schéma d’accords de classe 1. Elle contient typiquement des noms propres, quelques termes de parenté et des emprunts.

L’exemple gyeli en (18a) montre une construction connectivale régulière avec un relateur *PP-a*. En (18b), le nom propre de personne est marqué par un morphème *ngá*. Ce morphème est précédé du relateur connectif *PP-a* quand le nom tête est au pluriel. L’origine du morphème *ngá* n’est pas connue.

(18) gyeli ; Cameroun (Grimm en préparation)

a. ndáwɔ ny-a = mudâ ‘la maison de la femme’

b. ndáwɔ ngá Nampoundi ‘la maison de Nampoundi’

En nyamwezi, les noms propres de personne et les termes de parenté de classe 1a sont précédés d’un morphème *ɲwaa* dans la construction connectivale (19b), un morphème qui apparaît aussi quand les noms sont précédés par un marqueur locatif (20b). En fait, *ɲwaa* est plus que probablement le relateur connectif de la classe locative 18, dont le préfixe *mu-* est réalisé *ɲw-* devant voyelle.

(19) nyamwezi ; Tanzanie (Maganga & Schadeberg 1992)

a. shikoló sháá = òmsuzí ‘les outils d’un forgeron’

b. ɲoombe ya-ɲwaa = kapela ‘la vache de Kapela’

(20) nyamwezi ; Tanzanie (Maganga & Schadeberg 1992)

a. ku-βa-suzí ‘chez le forgeron’

b. ku-ɲwaa = magaanga ‘chez Maganga’

Ce phénomène, un morphème supplémentaire requis entre le relateur connectif et un nom de classe 1a, est plus répandu dans les zones M, P et S en Afrique méridionale, où ce morphème supplémentaire est typiquement la préposition locative ‘chez’, utilisé avec les noms propres et les noms de parenté. Ce morphème a la forme *kwa* du relateur connectif de classe 17 (une classe locative) dans des langues telles que le tonga, le bemba et le yao et la forme non-analysable *ka / ga / xa* en tswana, swati et soli, entre autres (Nzang Bie 1995).

(21) bemba (Givón 1969)

a. indalama cyaa-muana ‘l’argent de l’enfant’

b. imfwa cyaa-kwaa-Nkole ‘la mort de Nkole’

c. umuana cwaa-kwaa-kaleemba ‘l’enfant de l’écrivain’

En zulu, le morphème *ka* est précédé d’un préfixe sujet, plutôt que du relateur connectif *PP-a*, sauf dans les classes où le préfixe sujet est de type V-, auquel cas il est omis. La construction connectivale canonique peut être utilisée avec un R2 de classe 1a, mais elle exprime alors la classification (22a) plutôt que la possession (22b).

(22) zulu ; Afrique du Sud (Doke 1992)

- a. uboya bo nogwaja ‘de la fourrure de lièvre’ (classification : un type de fourrure)
- b. uboya buka nogwaja ‘la fourrure du lièvre’ (possession)

Nous trouvons la même distinction entre l’expression de la possession et l’expression de la classification avec un R2 de classe 1a en lambda et mwera, mais exprimée à l’aide d’une stratégie différente. Comme en zulu, l’expression de la classification se fait par une construction connectivale canonique (24b), alors qu’un pronom possessif de la 3^{ème} personne du singulier *-kwe* est utilisé comme relateur pour exprimer une relation possessive (23 a, b, 24a) (Doke 1927; 1938: 163; Harries 1950).

(23) mwera ; Tanzanie

- a. cilambo ca:kwe Nankambe ‘le village de Nankambe’
- b. nyumba ja:kwe atati ‘la maison de mon père’
- c. nyumba ja:kwe ‘sa maison’

(24) mwera ; Tanzanie

- a. ukulu gwa:kwe cu:la ‘la taille de la grenouille’
- b. ntwe gwa:nombe ‘une tête de vache’

On peut trouver des variations sur ce thème un peu partout en bantu oriental. En makwe, le pronom possessif de la 3^{ème} personne du singulier est utilisé comme relateur connectival dès que le possesseur est humain et singulier (donc pas forcément de classe 1a) (Devos 2008). Les textes inclus dans la grammaire du kagulu de Petzell (2008) suggèrent qu’en kagulu l’usage du pronom possessif comme relateur connectival dans ce contexte est optionnel, alors qu’on ruwund le pronom possessif est optionnellement utilisé dès que le possesseur est humain, y-compris quand il est au pluriel (Nash 1992).

Une troisième stratégie pour marquer la distinction entre une relation possessive et d’autres types de modification peut être trouvée dans certaines variétés du mongo, qui en plus d’un relateur connectival canonique ont un relateur dédié à l’expression de la possession. Ce relateur consiste en un préfixe d’accord (du paradigme des PPr) et un thème *-ná, -ká, -áká, -náká* ou *-ánáká* (25). La forme *ná* est très probablement la préposition dite associative ‘avec’. L’élément *ká* est formellement identique au morphème utilisé devant

les noms de classe 1a dans les langues nguni, et peut également être précédé du thème *a* du connectif.

(25) dialecte bombwanja du Mongo ; RDC (Hulstaert 1965)

- a. nyama i-ná Ikólɔŋɔ ‘les animaux d’Ikólɔŋɔ’
- b. nyama y-ǎ ngonda ‘les animaux de la forêt’
- c. mpóŋɔ i-ná nsombo ‘la graisse du cochon’
- d. mpóŋɔ y-á nsombo ‘de la graisse de porc’

Cette distinction entre modification possessive et modification classifiante est exactement la même que celle exprimée par la présence versus l’absence d’un augment sur le relateur connectif discutée en section 2.3 du chapitre sur le mécanisme AMAI, et illustrée avec l’exemple zamba répété ici en (26).

(26) zamba ; RDC (Kamanda Kola 1994: 405)

- a. ímúntòdù mwà mwàsì ‘un nombril de femme, le nombril d’une femme’
- b. ímúntòdù ímwà mwàsì ‘le nombril de la femme’

L’émergence de formes non-canoniques du relateur connectif pour expliciter la nature possessive de la modification connective fournit une indication indépendante pour l’affirmation selon laquelle les langues bantu ont tendance à démarquer la fonction localisante ou identifiante des modifiants qui ne le sont pas de façon inhérente. Cette tendance est également à l’origine du mécanisme AMAI.

En guise de conclusion, j’aimerais attirer l’attention sur deux parallélismes qui méritent d’être étudiées davantage d’un point de vue historique et comparatif. Le premier est la similarité de comportement entre le relateur connectif et les marques des classes locatives quand il se combinent avec un nom de classe 1a. Le deuxième concerne les similarités formelles entre les constructions connectives et les constructions relatives. Voir Nsuka-Nkutsi (1982: 57–67) pour une discussion.

4.4. Déviations des relations de dépendance canoniques

Dans un type de déviation de la construction canonique, illustré en (27), le modifiant sémantique est le modifié d'un point de vue morphosyntaxique. Dans le passé, j'ai appelé ce phénomène *renversement de la dépendance* (Van de Velde 2013; 2012), mais aujourd'hui je préfère le terme plus exact de *possessee-like qualifiers*.

(27) éton (Van de Velde 2008: 218)

ì-ηgúηgwál í=m-ôd

7-misérable CON₇=1-personne

'une personne misérable'

En (27) le nom qualifiant 'misérable' occupe la position R1 dans une construction connectivale, alors que cette position est normalement occupée par le nom modifié. Nous avons donc affaire à un élément qui est le dépendant d'un point de vue sémantique, mais la tête de la construction d'un point de vue morphosyntaxique. C'est en effet le mot pour 'misérable' qui déterminerait l'accord sur le verbe si le syntagme en (27) se trouvait en position sujet. Les constructions qualifiantes où le qualifiant est construit de la même façon qu'un élément possédé sont un trait aréal. Un grand nombre de langues généalogiquement non apparentées dans la partie septentrionale de l'Afrique centrale ont des constructions semblables, mais ces constructions sont typologiquement très diverses et on peut se demander quel est exactement le trait qui s'est répandu dans cette aire et quelle est l'origine de ce genre de constructions. Malcolm Ross, qui a décrit une construction semblable dans quelques langues océaniques de la Mélanésie du nord-ouest, affirme que ce type de constructions doit trouver son origine dans ce que Foolen (2004) appelle *expressive binominal NPs*, du type *ce fripon de valet* (Ross 1998). J'ai démontré que cette hypothèse est peu probable et j'ai proposé un scénario historique (provisoire) pour rendre compte de l'origine et la diffusion de ce phénomène (Van de Velde 2012). Selon ce scénario, ce type de construction est issu de constructions de nominalisation de verbes de changement d'état, peut-être initialement dans les langues oubanguiennes. Le trait qui s'est répandu dans la région serait un schéma constructionnel abstrait « utilisez la même stratégie pour exprimer

une propriété et une qualité ». ²¹ Il y a des exemples très convaincants pour soutenir cette analyse, par exemple en zande (oubanguien, RDC) et en kwakum (bantou, Cameroun). Les exemples (28) et (29) du zande (Raymond Boyd, ms) montrent bien le parallélisme conceptuel profond entre constructions génitales (28) et constructions qualificantes (29).

(28) a. f̀̀à b̀̀r̀̀ wà f̀̀à ángó té

empreintes personne comme empreintes chien NEG

‘Les empreintes d’une personne ne sont pas comme les empreintes d’un chien.’

b. f̀̀à b̀̀r̀̀ wà **gà** **ángó** té

empreintes personne comme **GEN chien** NEG

‘Les empreintes d’une personne ne sont pas comme celles d’un chien.’

(29) a. gb̀̀nzà kúmbá wà gb̀̀nzà dḗ té

vieux homme comme vieux femme NEG

‘Un vieil homme n’est pas comme une vieille femme.’

b. gb̀̀nzà kúmbá wà **gà** **dḗ** té

vieux homme comme **GEN femme** NEG

‘Les vieux hommes et femmes ne sont pas pareils.’

²¹ Notez qu’en français le mot propriété veut dire les deux choses, une qualité et quelque chose qu’on possède...

5. Les pronoms possessifs

5.1. Introduction

En général, les pronoms possessifs dans les langues bantu ont la structure d'un modifiant connectif dont R2 est pronominal, c.-à-d. PPr-a-PRO, où PRO symbolise la forme pronominale qui représente le possesseur. Cette partie PRO est souvent similaire, parfois identique aux pronoms personnels indépendants appelés *substitutifs* en linguistique bantu. Ce morphème PRO peut être davantage décomposé d'un point de vue purement formel. Une discussion des différences formelles entre les substitutifs et les pronoms possessifs et du comportement syntaxique des pronoms possessifs peut être trouvée dans Van de Velde (à paraître a). Ce chapitre se concentre sur deux questions spécifiques, à savoir la structure du paradigme des pronoms possessifs dans les langues bantu et la question de la classification possessive.

5.2. Les paradigmes de pronoms possessifs

Les langues bantu contemporaines peuvent être classées en deux types selon la taille de leur paradigme de pronoms possessifs, qui peut être complet ou réduit. Les langues avec un paradigme complet ont un thème possessif pour toutes les classes nominales auxquelles un possesseur peut appartenir. Une langue de ce type qui a dix-huit classes nominales aura donc un paradigme de vingt-deux pronoms possessifs : un pour chaque classe et quatre pour les participants. Une telle situation existe en mituku (Stappers 1973: 30-32), dont le paradigme complet est représenté dans le tableau 1 et illustré à l'aide de quelques exemples en (1).

1SG	-aní	2SG	-abé	1PL	-itó	2PL	-inú
CL1	-andí	CL6	-aô	CL11	-aô	CL16	-aô
CL2	-abô	CL7	-acô	CL12	-akô	CL17	-akô
CL3	-aô	CL8	-abéô	CL13	-atô	CL18	-amô
CL4	-ayô	CL9	-ayô	CL14	-abô		
CL5	-aô	CL10	-alô	CL15	-akô		

Tableau 1. thèmes des pronoms possessifs du mituku (Stappers 1973)

(1) mituku ; RDC (Stappers 1973: 32)

- a. meli yaô ‘ses racines’ (d’un arbre, classe 3)
- b. meli yayô ‘leurs racines’ (d’arbres, classe 4)
- c. beópí bákô ‘ses ailes’ (d’une chauve-souris, classe 12)
- d. beópé bátô ‘leurs ailes’ (de chauves-souris, classe 13)

Des langues avec un paradigme complet de pronoms possessifs peuvent être trouvées partout dans le domaine bantu, par exemple en lunda (Angola, RDC, Zambie), yeyi (Botswana, Namibie), nyamwezi (Tanzanie), mituku (RDC), herero (Namibie, Botswana), bushoong (RDC), totela (Namibie, Zambie), libinza (RDC), kabwa (Tanzanie), lamba (RDC, Zambie), ha (Burundi, Tanzanie) et nande (RDC, Ouganda).

Les langues avec un paradigme réduit ont tous six pronoms possessifs, les pronoms de la troisième personne étant restreint à un pour le singulier et un pour le pluriel. D’un point de vue comparatif, le pronom 3SG peut être identifié comme celui de la classe 1 et le pronom 3PL comme celui de classe 2. Le Tableau 2 donne les thèmes des pronoms possessifs du mwera, un exemple typique de paradigme réduit.

	SG	PL
1	-ŋgu	-itu
2	-ko	-inu
3	-kwe	-βo

Tableau 2. thèmes des pronoms possessifs du mwera (Harries 1950: 58)

Le possesseur en (2a) appartient à la classe 3, tandis que celui en (2b) appartient à la classe 14. Or, les deux sont indexés par le même thème possessif de la troisième personne *-kwe*.

(2) mwera ; Tanzanie (Harries 1950: 59)

a. mkoŋgo namaamba ga:kwe 'l'arbre et ses feuilles'

b. ukana nakunoŋa kwa:kwe 'la bière et son bon goût'

De même dans l'exemple ndengeleko en (3), le thème *-ake* du pronom possessif indexe le nom de classe 9 *ngoku* 'poule', mais n'est pas une forme dédiée de classe 9.

(3) ndengeleko ; Tanzanie (Ström 2013)

ywaa ngóku akáánsike mapinga gááke

yU-AA ngóku a-kanz-ike mapinga ga-ake

PPR₁-DEM 9.poule SM₁-casser-PFV 6.oeuf PPR₆-3SG.POS

'Cette poule a cassé ses oeufs.'

Ce type de paradigme restreint a également une très large répartition géographique au sein du domaine bantu et peut être trouvé par exemple en éton (Cameroun), orungu (Gabon), kagulu (Tanzanie), vili (Congo, Gabon), mwera (Mwera) et gyeli (Cameroun, Guinée Equatoriale). Il arrive que des langues très étroitement apparentées aient des types différents de paradigmes de pronoms possessifs. Par exemple, parmi les variétés ikizu, ikoma, kabwa, ngoreme, simbiti et zanaki du groupe mara, seul le kabwa a un paradigme complet, les autres ayant un paradigme avec six formes (Aunio et al. 2019). Face à cette distribution désordonnée des deux types de paradigmes, on peut se demander quelle était la situation originelle et quel type est une innovation. Meeussen (1967), de façon provisoire, reconstruit

un paradigme complet en proto-bantu. Je pense plutôt que le proto bantu a dû avoir un paradigme restreint, et que les paradigmes complets sont des innovations. Il est en effet plus simple d'expliquer comment des paradigmes complets peuvent apparaître dans des langues qui ont déjà une construction connectivale, sachant que les pronoms possessifs de la troisième personne autres que ceux de classe 1 et 2 sont de façon transparente des connectifs avec un R2 pronominal. Par contre, il est difficile d'imaginer comment l'évolution inverse de dégradation d'un paradigme complet aurait toujours pu aboutir à exactement le même résultat, sans laisser la moindre trace de réduction incomplète. Cette question mérite une étude plus approfondie.

5.3. La classification possessive : possession inaliénable et termes de parenté

Selon les langues, le conditionnement d'une éventuelle distinction entre la possession aliénable (ou *établie*) et inaliénable (ou *inhérente*) peut être lexical ou sémantique. Les langues bantu sont du premier type. En effet, la construction utilisée pour modifier certains termes de parenté par un possesseur pronominal ou nom propre diffère de celle utilisée pour modifier d'autres noms. Les exemples lunda en (4) et (5) illustrent la différence. Dans la construction aliénable en (4), le pronom possessif s'accorde en classe avec le nom tête. Par contre, le pronom possessif est constitué uniquement d'un thème dans la construction inaliénable en (5).

(4) lunda; Angola, RDC, Zambie (Kawasha 2003: 112, 109)

káwa kámi

ka-wa ka-a-ámi

12-chien PPr₁₂-1SG.POSS

'mon chien'

(5) a. mwánami

mu-ána-ami

1-enfant-1SG.POSS

'mon enfant'

b. muhélindi

mu-hela-indi

1-soeur-3SG.POSS

‘sa soeur’

On trouve un autre type de situation en nzadi, où deux noms, à savoir *mwǎàn* ‘enfant’ et *òkáàr* ‘épouse’ perdent optionnellement leur consonne finale quand ils sont modifiés par un pronom possessif (Crane, Hyman & Nsielanga Tukumu 2011), ce qui veut dire que la distinction d’aliénabilité peut également être marquée sur le nom tête de la construction.

La variation typologique parmi les constructions possessives inaliénables avec les termes de parenté est exubérante et multidimensionnelle dans les langues bantu. Ce sujet mériterait une étude comparative complète, qui promet de mettre à jour des corrélations intéressantes. Dans ce qui suit, je propose trois paramètres de variation à inclure dans une typologie. Le premier concerne les façons dont les constructions inaliénables diffèrent des constructions aliénables. Le deuxième concerne les sous-ensembles de termes de parenté qui sont construits comme inaliénables. Troisièmement, il y a de la variation (non-aléatoire) dans la structure des paradigmes de termes de parenté inaliénables (voir [Baerman 2014] pour une approche typologique). Par exemple, les paradigmes pour ‘mère’ et ‘père’ ont tendance à être plus irréguliers que ceux pour ‘enfant’ et ‘grand-parent’.

Le tableau 3, qui montre les termes pour ‘père’, ‘mère’, ‘enfant’ et ‘enfants’ en mituku, peut illustrer en grande partie ces trois paramètres de variation. Les quatre paradigmes dans ce tableau deviennent graduellement plus réguliers vers la dernière colonne : il y a beaucoup de supplétion dans le paradigme pour ‘mère’, alors que celui du nom pour ‘enfants’ (au pluriel) montre une construction possessive aliénable régulière, avec un nom suivi d’un pronom possessif normal. Les termes pour ‘mère’ et ‘père’ ont des formes supplétives dans la première personne du singulier, qui sont des réflexes du proto-bantu **máá* ‘ma mère’ et **tààtá* ‘mon père’. Les formes pour ‘ta mère’ et ‘sa mère’ pourraient être apparentées, mais elles n’ont aucune ressemblance segmentale dans la langue contemporaine, et nous avons donc affaire à des formes complètement supplétives ici également. La forme pour la troisième personne du singulier doit être un réflexe du proto-bantu **jìnà* ‘mère’. Les mêmes

formes supplétives du nom apparaissent au pluriel, où elle sont suivis d'un pronom substitutif qui correspond au possesseur, dont la personne est donc exprimée deux fois, une fois par le thème nominal et une fois par le pronom. Les formes de la deuxième personne ont des formes supplétives différentes au singulier et au pluriel, ce qui complique davantage le paradigme de 'mère'. Les formes pour 'ton père' et 'son père' sont probablement apparentées et des réflexes du proto-bantu **cé* (c11a/2a) 'son père'. Leurs différences formelles peuvent être explicables par une fusion entre le thème et une forme pronominale dans la deuxième personne, peut-être une forme pronominale apparentée au substitutif mituku *uwe* 'toi'. Cette fusion doit être ancienne, peut-être aussi ancienne que le proto-bantu. Dans les formes du pluriel, le possesseur est de nouveau exprimé à l'aide d'un substitutif, plutôt que d'un pronom possessif, mais au moins dans la 2^{ème} et 3^{ème} personne, la forme du thème nominal est la même.

possessor	'mother'	'father'	'child'	'children'
1SG 'ma/mon'	ima	tata	manâ ní	bǎná bǎní
2SG 'ta/ton'	njɔkɔ	sô	manâ bé	bǎná bá'bé
3SG 'sa/son'	nina	isê	manâ ndé	bǎná bǎndé
1PL 'notre'	imá bité	tatá bité	maná itó	bǎná bitó
2PL 'votre'	iná biné	isé biné	maná inú	bǎná binú
3PL 'leur'	nina bô	isé bô	manâ bó	bǎná bábô

Tableau 3: termes de parenté en mituku (Stappers 1973: 32)

Enfin, le paradigme pour ‘enfant’ est régulier. Il diffère de la construction aliénable illustrée par son pluriel ‘enfants’, par l’absence d’un préfixe d’accord sur le pronom possessif.²²

Une étude comparative poussée devrait déterminer les types de termes de parenté qui déterminent l’usage d’une construction inaliénable à travers les langues bantu et comparer les degrés de supplétion que l’on trouve dans leurs paradigmes. Il est fort probable que les termes de parenté qui sont le plus souvent inaliénables soient aussi ceux dont les paradigmes sont les plus fortement supplétifs, et que ces termes soient ‘mère’ et ‘père’, suivi de ‘grand parent’, ‘frère/sœur/cousin (du même sexe, de sexes opposés ou les deux)’, ‘oncle maternel’, ‘époux/épouse’ et ‘enfant’. Ainsi que nous venons de le voir en mituku, le nombre du nom possédé peut également jouer un rôle. J’ai l’impression que les termes de parenté qui sont moins souvent inaliénables (ceux pour les relations horizontales et descendantes), sont aussi ceux qui ne sont inaliénables qu’au singulier.

Une étude comparative devra aussi établir une typologie des stratégies formelles utilisées pour exprimer la possession inaliénable et, étant donné que les langues ont tendance à en utiliser plusieurs, une réponse à la question de savoir si on peut faire des généralisations à propos des liens entre stratégies d’expression et termes de parenté spécifiques. Nous avons vu quatre stratégies différentes dans l’exemple mituku : la supplétion totale, la supplétion partielle qui résulte d’une ancienne fusion entre thème nominal et pronom possessif, la juxtaposition entre possédé et possesseur sans connectif ou marque d’accord, et l’utilisation d’un pronom personnel (« substitutif ») au lieu d’un pronom possessif. A cela, on peut ajouter l’utilisation d’une marque d’accord inattendue, telle que le préfixe de classe 17 déclenché par le mot pour ‘frère(s)’ en lunda (6) et l’utilisation d’un relateur autre que le relateur connectif, comme la préposition comitative *na* utilisée avec les noms *muhádi* ‘coépouse’ et *asensi* ‘parent à plaisanterie’ (7), également en lunda (Kawasha 2003).

²² Les pronoms de la 1^{ère} et 2^{ème} personne du pluriel ont un préfixe zéro avec un nom tête de classe 1 dans la construction aliénable, donc à ce niveau il n’y a pas de distinction entre les deux types de construction en mituku.

(6) mána kwíndi
mána ku-a-indi
frère PP₁₇-CON-POSS.CL1
'son frère'

(7) muhádi níndi
mu-hádi na indi
1-co_épouse avec POSS.CL1
'sa co-épouse'

Il existe à ma connaissance un seul exemple d'une langue bantu où les parties du corps sont également inaliénables, à savoir le bila (Kutsch Lojenga 2003). Le bila est intéressant d'un point de vue formel aussi, puisque les pronoms possessifs dans une construction inaliénable sont les seules cibles d'accord potentiels qui ont retenu d'éventuelles traces d'un accord en classe, par ailleurs absent en bila. Par rapport au mécanisme AMAI, on peut supposer que les pronoms possessifs dans les constructions inaliénables sont les modifiants les plus nucléaires au sein des expressions nominales, c.-à-d. les moins susceptibles d'être ou d'avoir été nominalisés. En babungo, par exemple, le pronom possessif suit normalement à l'adjectif, sauf dans les constructions inaliénables (Schaub 1985: 77).

6. La possession externe

6.1. Introduction

Dans le chapitre précédent, j'ai utilisé les notions de possession aliénable et inaliénable pour désigner deux types de constructions possessives dont le choix est conditionné par le nom possédé. Ce conditionnement est lexical dans les langues bantu, dans le sens où seuls quelques termes de parenté exigent l'utilisation d'une construction différente de celle utilisée pour la plus grande majorité des noms. Or, en linguistique bantu, la notion d'aliénabilité a normalement été utilisée dans un contexte totalement différent, à savoir quand il est question des conditions d'utilisation des constructions dites à possession externe. De telles constructions contiennent un argument extra-thématique qui peut être exprimé alternativement comme modifiant possessif d'un argument nucléaire du verbe. Le nom pour 'homme' en (1a) est un tel possesseur externe, exprimé comme possesseur adnominal dans (1b).

(1) kinyarwanda (Davies 1997: 100; qui cite Kimenyi 1980)

a. umugóre y-a-shokoj-e umugabo umusatsi
femme SM₁-PST-peigner-TAM homme cheveux
'La femme a peigné les cheveux à l'homme.'
litt. 'La femme a peigné l'homme les cheveux.'

b. umugóre y-a-shokoj-e umusatsi w'ûmugabo
femme SM₁-PST-peigner-TAM cheveux CON.homme
'La femme a peigné les cheveux de l'homme.'

Si tous les possesseurs externes peuvent être alternativement exprimés comme possesseur adnominal, l'inverse n'est pas le cas : seule une fraction des modifiants possessifs du nom peuvent être alternativement construits comme argument du verbe. Ainsi, le possesseur Juma ne peut pas être exprimé comme possesseur externe quand quelqu'un casse sa chaise en swahili (2a), mais peut l'être quand quelqu'un casse sa jambe (2b).

(2) swahili ; Tanzanie, Kenya, Somalie, ... (Keach & Rochemont 1992: 88)

- a. *ni-li-m-vunja Juma kiti
SM_{1SG}-PST-OM₁-casser 1.Juma 7.chaise
sens voulu : ‘J’ai cassé la chaise de Juma.’
- b. ni-li-m-vunja Juma mguu
SM_{1SG}-PST-OM₁-casser 1.Juma 3.jambe
‘J’ai cassé la jambe de Juma.’

Dans la section 6.2, je propose une nouvelle approche de l’analyse des constructions à possession externe, dans laquelle la notion de possession inaliénable n’est pas pertinente. La section 6.3 présente une typologie formelle des constructions à possession externe dans les langues bantu. Ce chapitre est basé sur Van de Velde (à paraître b), où j’introduis deux rôles thématiques spécifique aux constructions à possession externe, à savoir *Concerné* (anglais *Concernee*) et *Intérêt* (anglais *Concern*). Le rôle de Concerné correspond au possesseur externe, c.-à-d. Juma en (2b) et le rôle d’Intérêt correspond au « possédé », jambe en (2b). La construction à possession externe, qui n’est pas utilisée pour exprimer une relation possessive, est renommée construction Concerné-Intérêt (C-I) (anglais *Concernee-Concern construction*). Cette innovation terminologique a surtout un intérêt pratique, dans le sens où elle facilite la présentation de la typologie formelle qui sera discutée en section 6.3.

6.2. Une approche prototypique

Etant donné que peu de possesseurs adnominaux peuvent être exprimés alternativement comme Concerné dans une construction Concerné-Intérêt (C-I), une partie importante de la littérature sur le sujet s’est occupé de déterminer les conditions dans lesquelles ces constructions peuvent être utilisées. Pour les langues bantu, la discussion la plus systématique et éclairée est celle de Hyman sur le haya. Hyman (1977: 104) affirme que l’utilisation d’une construction Concerné-Intérêt est soumise à trois conditions, à savoir (i) le nom possédé est de préférence une partie du corps, (ii) le verbe devrait être un verbe d’action susceptible d’affecter le Concerné et (iii) le Concerné est typiquement situé haut sur la hiérarchie de référentialité. Ensuite, Hyman fait remarquer qu’il existe de nombreux

exemples de constructions C-I où au moins une de ces conditions n'est pas remplie, précisant qu'elles ne sont acceptables que dans des contextes marqués ou avec des interprétations particulières. L'énoncé en (3a), par exemple, est grammatical si l'enfant portait la chemise quand celle-ci était déchirée. Sinon, la construction connectivale en (3b) doit être utilisée.

(3) haya ; Tanzanie, Ouganda (Hyman 1977: 105)

a. η-ka-teemul' ómwáán' éshaati

1SG-PST3-déchirer enfant chemise

'J'ai déchiré la chemise de l'enfant.'

b. η-ka-teemul' éshaati y'ómwáana

1SG-PST3-déchirer chemise 9.CON = enfant

'J'ai déchiré la chemise de l'enfant.'

Dans ce qui suit, je donne des arguments pour un changement de perspective : il n'est pas possible de trouver un ensemble de conditions nécessaires et suffisantes pour l'utilisation des constructions C-I. Par contre, il est possible d'identifier la situation prototypique qui est normalement exprimée à l'aide d'une telle construction. Cette situation implique une action qui affecte quelqu'un à travers un changement d'état dans une partie de son corps, comme dans l'exemple (4).

(4) lunda ; Angola, RDC, Zambie (Kawasha 2003: 252)

Mukwenzi wakotoka kánsi mwendu

mukwenzi wu-a-kotok-a ka-ánsi mu-endu

jeune.homme 3SG-PST-casser-FV 1-enfant 3-jambe

'Le jeune homme a cassé la jambe de l'enfant.'

Une approche prototypique se distingue d'une approche classique en termes de conditions nécessaires et suffisantes dans le sens où la caractérisation du prototype est concrète et détaillée. La notion concrète de partie du corps peut être incorporée sans problèmes dans la caractérisation d'une situation prototypique, alors que dans d'autres approches, sa pertinence comme conditionnement paraît aléatoire. Ceci est sans doute à l'origine de l'idée que c'est la notion de possession inaliénable qui doit être pertinente pour la possession externe, étant

donné que les parties du corps sont souvent inaliénables dans les langues du monde (pour les langues bantu, voir, par exemple Keach & Rochemont 1992; Henderson 2014). Sauf que, comme on l'a vu dans la section 5.3, la possession inaliénable est restreinte à quelques termes de parenté dans les langues bantu.

Les déviations du prototype doivent avoir une ressemblance avec celui-ci et peuvent être plus ou moins importantes selon la langue, le locuteur ou la richesse du contexte. Idéalement, ceci devrait être vérifié dans de grands corpus de langues individuelles, où je m'attendrais à trouver que plus un type de construction Concerné-Intérêt s'éloigne du prototype, moins il sera attesté. En l'absence d'études de corpus, je m'appuie sur des indications comparatives et sur les exemples données dans la littérature pour soutenir une approche prototypique.

Il y a trois types de preuve pour reconnaître les situations où quelqu'un provoque un changement dans une partie du corps d'une autre personne comme étant la situation prototypique exprimée par une construction C-I, à savoir (i) l'omniprésence, (ii) l'utilisation obligatoire, et (iii) l'absence de marques formelles. Premièrement, selon les descriptions disponibles, la situation prototypique peut être exprimée à l'aide d'une construction Concerné-Intérêt dans toutes les langues qui ont une telle construction. En d'autres mots, si une langue bantu a une construction C-I, celle-ci peut être utilisée pour exprimer les actions qui ont un effet sur une partie du corps de quelqu'un.

Deuxièmement, dans des langues bantu comme le haya, l'utilisation d'une construction C-I est OBLIGATOIRE pour exprimer la situation prototypique. Quand quelqu'un est affecté par une action qui touche une partie de son corps, cette personne doit assumer le rôle de Concerné et ne peut pas être alternativement exprimée comme possesseur de la partie du corps en question. Dès lors, l'exemple en (5) pourrait seulement être acceptable dans le cas fortement peu probable où l'enfant serait en possession du bras détaché de quelqu'un d'autre.

(5) haya (Hyman 1977: 101)

ʔŋ-ka-hénd' ómukono gw' ómwáana
1SG-PST3-casser bras CON enfant
'J'ai cassé le bras (détaché) de l'enfant.'

Troisièmement, certaines langues bantu ont deux types de construction C-I, qui se distinguent par la présence ou l'absence d'un suffixe applicatif sur le verbe. Dans ces langues-ci, l'applicatif est toujours absent quand la construction est utilisée pour exprimer la situation prototypique, alors que dans les autres situations le suffixe applicatif est utilisé, parfois de façon optionnelle. On trouve des exemples de telles langues à travers le domaine bantu : l'orungu dans le nord-ouest (6), le kinyarwanda dans le centre et le tswana dans le sud (7). Les exemples (6a) et (7a) impliquent une partie du corps et n'ont pas de suffixe applicatif, alors que le verbe contient un suffixe applicatif dans les exemples (6-7 b), qui n'impliquent pas de parties du corps.

(6) orungu (Odette Ambouroué c.p.)²³

a. ogâŋga ayiŋgí óŋwana ó'gó
ò-gâŋgà à-à-yìŋg-í òŋw-âna ó-gò
1-guérisseur.DTP 1-RPST-traiter-RPST 1-enfant.DTP 3-bras.DTP
'Le guérisseur a traité le bras de l'enfant.'

b. awáwŋgíní ó'ŋwánto mbó'm(i) (íyε)
àó-à-wòŋg-in-í ó'ŋw-ántò m-bômì (y-è)
2SG-RPST-prendre-APPL-RPST 1-femme.DTP 9-calebasse.DTP (9-POSS)
'Tu as pris la calebasse de la femme.'

(7) tswana (Creissels 2006: 108)

a. Ngwana o tlaa go gat-a letsogo
1.enfant SM₁ FUT OM_{2SG} écraser-FV 5.main
'L'enfant va t'écraser la main.'

²³ L'applicatif est absent en orungu dès que le rôle d'Intérêt est occupé par une partie du corps, y compris quand cette partie du corps n'est pas touchée par l'action. Le domaine d'utilisation de la construction sans applicatif est donc un peu plus large que la situation prototypique.

b. Ngwana o tlaa go j-el-a dinawa
 1.enfant SM₁ FUT OM_{2SG} manger-APPL-FV 8/10.haricot
 ‘L’enfant va te manger tes haricots.’

J'utiliserai le terme *Concerné nucléaire* pour les Concernés qui ne déclenchent pas l'usage d'un suffixe applicatif dans ces langues, et le terme *Concerné appliqué* pour les autres.

6.3. Typologie formelle

Nous avons vu que les constructions C-I utilisées pour exprimer la situation prototypique peuvent être formellement différentes des constructions utilisées pour les situations non-prototypiques en l'absence d'un suffixe applicatif sur le verbe. Cette section développe davantage la typologie formelle des constructions C-I dans les langues bantu. Nous commençons par revenir sur l'usage du suffixe applicatif (6.3.1.) et puis étudierons les différentes manières dont les rôles de Concerné et Intérêt peuvent être liés aux relations grammaticales (6.3.2. et 6.3.3). Pour plus de détails sur la typologie des constructions C-I en bantu, et notamment sur deux autres paramètres de variation, à savoir la présence de pronoms possessifs coréférentiels avec le Concerné et la récursivité, voir Van de Velde (à paraître b).

6.3.1. Présence ou absence d'un suffixe applicatif

A propos de la présence d'un suffixe applicatif dans les constructions C-I, une généralisation intéressante peut être faite : aucune langue n'utilise un suffixe applicatif dans toutes ses constructions C-I. Plus précisément, je n'ai trouvé aucune langue bantu dans laquelle la construction C-I utilisée pour exprimer la situation prototypique contient le suffixe applicatif. Les faits sont résumés dans le tableau 1.

	+ situation prototypique	- situation prototypique
(+)APP		orungu, tswana, kinyarwanda
-APP	haya, swahili, chimwiini, chichewa, orungu, tswana, kinyarwanda	haya, swahili, chimwiini, chichewa

Tableau 1: Présence ou absence d'un suffixe applicatif

Il semble que l'utilisation du suffixe applicatif soit généralement (ou toujours ?) optionnelle dans les constructions C-I applicativisées, signalé par les parenthèses autour du (+) dans le tableau 1. Cette généralisation est basée sur nombre d'exemples trouvés dans les sources où il manque un suffixe applicatif là où il devrait être présent selon les descriptions.

6.3.2. L'expression du Concerné et de l'Intérêt par différentes relations objet

En l'absence de marques casuelles, les relations syntaxiques des langues bantu sont caractérisées en termes de leur position dans la phrase et de leur potentiel de comportement, c.-à-d. si elles doivent, peuvent ou ne peuvent pas être indexées sur le verbe ; si elles peuvent assumer le rôle de sujet dans une phrase passive correspondante ou si elles sont accessibles à la relativisation. Dans une grande partie de la littérature, le terme d'objet (direct) est réservé aux relations grammaticales postverbales, indexées sur le verbe et accessibles à la passivisation et la relativisation. Le problème avec ce genre de « diagnostics » est qu'ils ne sont guère applicables à toutes les langues. Beaucoup de langues bantu du nord-ouest n'ont pas de préfixe objet (donc pas d'indexation de l'objet sur le verbe), par exemple. En plus, ces critères ne s'alignent souvent pas, parce que le potentiel de comportement exact d'un rôle peut dépendre des propriétés référentielles d'un argument ou de la construction dans laquelle il apparaît. J'utiliserai donc ici le terme *objet* pour toute expression nominale non-marquée (par une préposition) qui ne soit pas le sujet.

A propos de l'ordre des constituants, le Concerné précède toujours l'Intérêt quand les deux sont en position postverbale. Si un Concerné nucléaire est accompagné d'un Bénéficiaire appliqué, l'ordre des constituants est Bénéficiaire – Concerné – Intérêt (8).

(8) swahili ; Tanzanie, Kenya, Somalie, ... (Keach & Rochemont 1992: 94)

ni-li-m-chan-i-a Juma watoto nywele
1SG-PST-l-peigner-APPL-FV Juma 2.enfants 9.cheveux
'J'ai peigné les cheveux des enfants pour Juma.'

De même, quand une construction C-I nucléaire est combinée avec une construction C-I appliquée dans une seule phrase en kinyarwanda, le Concerné appliqué précède le Concerné nucléaire (9b).

(9) kinyarwanda ; Rwanda (Davies 1997: 103, qui cite Kimenyi 1980)

a. umugabo y-a-vun-nye ukurugu k'úmwáana w'ûmugóre
homme SM₁-PST-casser-ASP jambe CON.enfant CON.femme
'L'homme a cassé la jambe de l'enfant de la femme.'

b. umugabo y-a-vun-i-ye umugóre úmwáana ukurugu
homme SM₁-PST-casser-APP-ASP femme enfant jambe
'L'homme a cassé la jambe de l'enfant de la femme.'

La relation objet qui est utilisée pour exprimer le rôle de Concerné nucléaire a le même potentiel de comportement que celle utilisée pour exprimer le Récipient dans une phrase ditransitive avec le verbe 'donner' : accès à toutes les opérations syntaxiques. Les Concernés appliqués ont le même potentiel que les Bénéficiaires appliqués. Dans certaines langues, telles que le chichewa, ceci implique quelques restrictions, comme un manque d'accès à la relativisation (10) (Simango 2007).

(10) chichewa; Malawi, Mozambique, Zambie, ... (Simango 2007: 929, 937)

a. Tadala a-na-thyol-er-a mwana ndodo
Tadala SM₁-PST-casser-APPL-FV enfant bâton
'Tadala a cassé le bâton de l'enfant.'

ou bien : 'Tadala a cassé un bâton pour l'enfant.'

b. *Uyu ndi mwana amene Tadala a-na-thyol-er-a ndodo
DEM COP enfant REL Tadala SM₁-PST-casser-APPL-FV bâton
sens voulu : 'Voici l'enfant pour qui Tadala a cassé un bâton.' ou 'Voici l'enfant dont Tadala a cassé le bâton.'

A propos de la relation objet utilisée pour exprimer le rôle d'Intérêt, les exemples données par Kawasha (2008) suggèrent qu'en luvale elle a exactement le même potentiel de comportement que l'objet secondaire dans une construction à verbe ditransitif. Tout comme les autres objets secondaires, l'Intérêt peut être indexé sur le verbe à l'aide d'une enclitique si l'objet primaire est également indexé sur le verbe. L'exemple (11) l'illustre avec un objet Intérêt disloqué à gauche.

(11) luvale ; Angola, Zambie (Kawasha 2008: 41)

vy-uma vyé-ényi a-na-mu-támbul-á-vyo mw-ána
 8-chose 8-POSS₁ SM₂-TAM-OM₁-prendre-FV-OM₈ 1-enfant
 'Ils ont pris les affaires de l'enfant.'

Cependant, l'objet Intérêt est beaucoup plus couramment réduit dans son potentiel de comportement par rapport aux relations objet comparables, tels que celle utilisée pour exprimer le Thème dans une phrase ditransitive avec le verbe 'donner' ou le Patient dans une construction à double objet dont l'objet primaire est un Bénéficiaire appliqué. Ainsi en zulu, chaque objet d'une construction à deux objets peut être indexé sur le verbe, sauf l'Intérêt dans une construction C-I (Zeller 2012). Il en est de même pour le haya, où en plus l'Intérêt n'est pas accessible à la passivisation (Hyman 1977). Le rôle d'Intérêt est accessible à la relativisation en swahili (12), mais pas dans les constructions C-I avec applicatif en kinyarwanda, où l'Intérêt est exprimé par une relation objet dont le potentiel de comportement est maximalelement réduit.

(11) swahili ; Tanzanie, Kenya, Somalie, ... (Keach & Rochemont 1992: 84)

miguu a-li-yo-m-funika mtoto
 4.jambe SM₁-PST-REL₄-OM₁-couvrir 1.enfant
 'les jambes de l'enfant, qu'elle a couvertes'

(12) kinyarwanda ; Rwanda (Davies 1997: 92)

*ibíryo ingurube z-aa-ri-ír-iyé ábáana
 8.nourriture 10.cochons SM₁₀-PST-manger-APP-TAM 2.enfant
 sens voulu : 'la nourriture des enfants que les cochons ont mangée'

Par contre, l'Intérêt est exprimé par un rôle objet à plein potentiel de comportement dans une construction C-I nucléaire en kinyarwanda. Ceci est illustré en (13b), où l'Intérêt assume le rôle de sujet dans une phrase passive, et en (13c) où il est indexé sur le verbe à l'aide du préfixe objet *wu-*.

(13) kinyarwanda ; Rwanda (Davies 1997: 100, qui cite Kimenyi 1980)

a. umugóre y-a-shokoj-e umugabo umusatsi
femme SM₁-PST-peigner-TAM homme cheveux

'La femme a peigné les cheveux de l'homme.'

b. umusatsi w-a-shokoj-w-e umugabo n'ûmugóre
3.cheveux SM₃-PST-peigner-PASS-TAM homme par.femme

'Les cheveux de l'homme étaient peignés par la femme.'

c. umugóre y-a-wu-shokoj-e umugabo
1.femme SM₁-PST-OM₃-comb-TAM homme

litt. 'La femme les a peignés l'homme.'

Le tableau 2 résume le potentiel de comportement de la relation objet de l'Intérêt dans trois langues bantu.

	haya	swahili	kinyarwanda appliqué	kinyarwanda nucléaire
indexé sur V	-	-	-	+
passivisable	-	-	-	+
relativisable	?	+	-	+

Tableau 2: le potentiel de comportement de l'objet Intérêt

Les faits énumérés dans le tableau 2 peuvent être expliqués quand on considère le potentiel de comportement du Concerné nucléaire et appliqué dans l'exemple (9b), ici répété comme (14).

(14) umugabo y-a-vun-i-ye umugóre úmwáana ukurugu
 homme SM₁-PST-casser-APP-TAM femme enfant jambe
 ‘L’homme a cassé la jambe de l’enfant de la femme.’

Dans cette construction, le Concerné nucléaire (ici ‘enfant’) a le même potentiel de comportement réduit que l’Intérêt dans la construction avec applicatif. Il n’est pas accessible à la passivisation (15a) et ne peut être indexé sur le verbe (16a). Le Concerné appliqué est ici le seul objet avec un potentiel de comportement complet (15b-16b).

(15) kinyarwanda (Davies 1997: 104, qui cite Kimenyi 1980)

a. umwáana y-a-vun-i-w-e umugóre ukuguru n’ûmugabo
 l.enfant SM₁-PST-casser-APP-PASS-TAM femme jambe par.homme
 *‘L’enfant de la femme s’est vu casser la jambe par l’homme.’

(acceptable avec le sens : ‘La femme de l’enfant s’est vu casser la jambe par l’homme.’)

b. umugóre y-a-vun-i-w-e úmwáana okuguru n’ûmugabo
 l.femme SM₁-PST-casser-APP-PASS-TAM enfant jambe par.homme
 ‘La femme s’est vu casser la jambe de son enfant par l’homme.’

(16) a. umugabo y-a-mu-vun-i-ye umugóre ukuguru
 l.homme SM₁-PST-OM₁-casser-APP-TAM femme jambe
 *‘L’homme lui a cassé la jambe.’ (lui = l’enfant de la femme)

(acceptable avec le sens : ‘L’homme a cassé la jambe de sa femme.’)

b. umugabo y-a-mu-vun-i-ye úmwáana ukuguru
 l.homme SM₁-PST-OM₁-casser-APP-TAM enfant jambe
 ‘L’homme a cassé la jambe de son enfant.’

Ceci implique que le potentiel de comportement réduit n’est pas une caractéristique inhérente du rôle d’Intérêt, mais plutôt une conséquence de la présence d’un Concerné très saillant et fortement mis en avant. Les possibilités syntaxiques limitées des autres objets en présence d’un Concerné (appliqué) pourraient indiquer le fait qu’ils soient relativement mis à l’arrière-plan.

6.3.3. L'expression de l'Intérêt ou du Concerné comme sujet de la phrase

Dans la section précédente, nous avons étudié les propriétés des objets dans des constructions où les rôles d'Intérêt et de Concerné sont tous les deux exprimés par un objet. Avec un verbe intransitif, l'un ou l'autre peut également occuper la position sujet. On trouve des exemples dans l'est (par exemple chimwiini) et dans l'ouest (par exemple orungu) du domaine bantou. Quand l'Intérêt est le sujet, le Concerné est en position postverbale et vice versa. Quand le Concerné est exprimé par une relation objet, cet objet a le plein potentiel de comportement. Par contre, l'objet qui exprime l'Intérêt a un potentiel réduit. En chimwiini cela se traduit par le fait que l'objet Intérêt ne peut être indexé sur le verbe (17a), alors que l'objet Concerné y est indexé (17b). Notez que ceci n'est pas dû au fait que l'Intérêt soit inanimé en (17a), puisque les objets inanimés peuvent normalement être indexés sur le verbe en chimwiini, au moins de façon optionnelle.

(17) chimwiini (Henderson 2014)

- a. maana vund-ish-ile kuulu
1.enfant SM₁.casser-STAT-PST 9.jambe
'La jambe de l'enfant est cassée.'
- b. kuulu i-m-vund-ish-ile maana
9.jambe SM₉-OM₁-casser-STAT-PST 1.enfant
'La jambe de l'enfant est cassée.'

En orungu, le lien entre rôle thématique et relation syntaxique dans les constructions C-I avec un verbe intransitif paraît être conditionné par les propriétés référentielles du Concerné. Si celui-ci est humain, il a tendance à être exprimé en tant qu'objet (18 a-b), sinon en tant que sujet (18c). Ici également, il y a une différence constructionnelle : quand le Concerné est en position objet, il est sanctionné par un suffixe applicatif (18a-b), qui est absent quand c'est l'Intérêt qui se trouve en position objet (18c). Quand l'Intérêt est une partie du corps du Concerné, il peut aussi bien se retrouver en position sujet qu'en position objet, et l'applicatif n'est jamais utilisé.

(18) orungu (Odette Ambouroue, c.p.)

a. òṅwán àdyúni ònêndzi

òṅw-ânà à-á-dyú-n-ì ò-nêndzi

1-enfant.DTP SM₁-PRF-mourir-APPL-PRF 3-maître.DTP

‘L’enfant du maître est mort.’

b. nágò yí’pyén ònêndzi

nágò í-ì-pí-èn-à ò-nêndzi

9.maison.DTP SM₉-PRS-brûler-APPL-PRS 3-maître

‘La maison du maître est en feu.’

c. èrêrè zápóswi ìdyâvi

è-rêrè zé-á-pósw-ì ìd-yâβi

7-arbre.DTP SM₇-PRF-tomber-PRF 10b-feuille.DTP

‘Les feuilles de l’arbre sont tombées.’

7. Conclusions

Grâce à un grand nombre de langues étroitement liées et morphologiquement riches, parlées dans une très grande aire géographique, la famille bantu constitue une expérience naturelle exceptionnelle pour étudier le changement morphosyntaxique d'un point de vue comparatif. Ceci nous permet d'expliquer l'existence de phénomènes typologiquement rares, en traçant leur évolution à travers les différents stades potentiellement attestés dans des centaines de langues bantu dont l'évolution a commencé au même point de départ. Je considère que les meilleures explications linguistiques pour rendre compte de la forme de constructions individuelles dans les langues ou familles linguistiques du monde sont celles qui demandent le moins de suppositions ou abstractions et qui impliquent des changements diachroniques triviaux. Il est particulièrement satisfaisant qu'une explication diachronique proposée pour rendre compte d'un phénomène théoriquement intéressant en explique également plein d'autres, en plus de rendre compte de quelques menus détails grammaticaux mentionnés auparavant comme faits divers.

Ainsi, je m'étais proposé de trouver une explication pour le fait que la même position préfixale puisse indexer soit le sujet, soit le nom relativisé soit les deux dans des formes verbales relatives qui par ailleurs ont une structure et un statut identique. L'idée du cycle BRA m'est venue quand j'ai constaté les corrélations entre le contrôleur de cette indexation et le paradigme de préfixes qui l'exprime. Pour rappel : si le verbe relatif s'accorde avec son sujet dans les relatives non-sujet, son Initiale est occupée par un préfixe verbal et si le verbe relatif s'accorde avec le nom relativisé, son Initiale a tendance à être occupée par un préfixe pronominal. Mais le cycle BRA explique aussi POURQUOI on trouve parfois des préfixes pronominaux dans les verbes relatifs, et donc pourquoi les verbes en question n'ont pas de préfixes de la première et deuxième personne. Sans pouvoir expliquer pourquoi le sujet se trouve en position postverbale dans les constructions relatives non-sujet de beaucoup de langues, le cycle BRA fait sens de la corrélation entre la position du sujet et le statut morphologique du relativiseur : le relativiseur est moins amené à être morphologiquement intégré dans le verbe, s'il peut en être séparé par un sujet lexical. Les explications synchroniques fonctionnelles ou formelles pour cette corrélation qui ont été proposées dans la littérature, n'ont pas pu distinguer cause et effet et ont proposé des explications pour la

position post-verbale du sujet dans le cas d'un relativiseur préfixé (voir Van de Velde, à paraître c). La nature cyclique du cycle BRA explique pourquoi les trois types d'accord (avec le sujet, avec le nom relativisé, avec les deux) sont attestés de façon imprévisible à travers les aires géographiques et les divisions généalogiques au sein de la famille bantu. Enfin, il fournit une hypothèse précise pour expliquer le ton montant sur le préfixe des verbes relatifs dans beaucoup de langues de zone C et pour les formes segmentales parfois imprévisibles de ce préfixe dans des langues à travers le domaine bantu.

Le mécanisme AMAI est semblable dans sa capacité à expliquer un grand nombre de phénomènes typologiquement intéressants qui ne soient pas manifestement liés, tels que la grande variété d'ordres de mots non-iconiques parmi les langues bantu, la présence d'augment sur les modifiants du nom, l'existence de frontières prosodiques au sein des expressions nominales, et peut-être aussi la forte pénétration de l'accord sémantique dans les expressions nominales, l'existence de multiples paradigmes de préfixes d'accord et même l'existence de l'accord en classe sur tous les modifiants du nom. A la différence du cycle BRA, j'estime que la validité du mécanisme AMAI doit être démontrée davantage. Il serait particulièrement intéressant d'essayer de démontrer la productivité de la première étape dans des corpus de textes de langues bantu.

Les trois chapitres de la deuxième partie de ce mémoire montrent que si les langues bantu sont généralement bien étudiées d'un point de vue de leur morphosyntaxe, chaque sujet étudié de plus près dévoile une forte variation typologique entre les langues qui reste à être explorée. La syntaxe nominale n'a pas bénéficié de beaucoup d'attention en linguistique bantu, ce qui ne peut certainement pas être attribué à un manque d'intérêt inhérent.

Références

- Atindogbé, Gratien Gualbert & Rebecca Grollemund. 2017. *Relative Clauses in Cameroonian Languages, Structure, Function and Semantics*. Berlin, Boston: De Gruyter Mouton. <https://doi.org/10.1515/9783110469547>. <https://www.degruyter.com/view/product/458007?format=G&rskey=2ImUpQ&result=1> (24 February, 2019).
- Aunio, Lotta, Holly Robinson, Tim Roth, Oliver Stegen & John B. Walker. 2019. The Mara languages (JE40). In Mark Van de Velde & Koen Bostoen (eds.), *The Bantu Languages*, 501–532. 2nd edn. London: Taylor and Francis.
- Baerman, Matthew. 2014. Suppletive kin term paradigms in the languages of New Guinea. *Linguistic Typology* 18(3). 413–448. <https://doi.org/10.1515/lingty-2014-0018>.
- Blanchon, Jean A. 1980. La relativisation. In François Nsuka Nkutsi (ed.), *Éléments de description du punu*, 115–128.
- Blois, Kees F. de. 1970. The augment in the Bantu languages. *Africana Linguistica* 87–165.
- Bokamba, Eyamba Georges. 1976. *Question formation in some Bantu languages*. Bloomington: Indiana University.
- Botne, Robert. 2003. Lega (Beya dialect) (D25). In Derek Nurse & Gérard Philippson (eds.), *The Bantu Languages* (Routledge Language Family Series), 422–449. London & New York: Routledge.
- Bouka, Léonce Yembi. 1994. L'accord des adjectifs du protobantou en zone H. *Africana Linguistica* (11). 13–18.
- Byarushengo, Ernest Rugwa. 1977. Preliminaries. In Ernest Rugwa Byarushengo, Alessandro Duranti & Larry M. Hyman (eds.), *Haya Grammatical Structure: phonology, grammar, discourse* (Southern California Occasional Papers in Linguistics), 1–15.
- Cinque, Guglielmo. 2005. Deriving Greenberg's Universal 20 and its exceptions. *Linguistic Inquiry* 36(3). 315–332.
- Corbett, Greville G. 1979. The agreement hierarchy. *Journal of Linguistics* 15. 203–224.
- Corbett, Greville G. 1991. *Gender*. Cambridge University Press.
- Corbett, Greville G. 2007. Canonical typology, suppletion and possible words Language. *Language* 83(1). 8–42.
- Crane, Thera Marie, Larry M. Hyman & Simon Nsielanga Tukumu. 2011. *A Grammar of Nzadi [B865]*. <http://www.ucpress.edu/book.php?isbn=9780520098862> (30 July, 2015).
- Creissels, Denis. 2006a. *Syntaxe générale. Une introduction typologique* (Langues et Syntaxe). Vol. 1. 2 vols. Paris: Lavoisier.

- Creissels, Denis. 2006b. *Syntaxe générale. Une introduction typologique* (Langues et Syntaxe). Vol. 2. 2 vols. Paris: Lavoisier.
- Creissels, Denis. 2009. Construct forms of nouns in African languages. In Peter K. Austin, Oliver Bond, Monik Charette, Nathan David & Peter Sells (eds.), 73–82. HRELP. www.hrelp.org/eprints/ldlt2_08.pdf.
- Creissels, Denis. 2014. The “new adjectives” of Tswana. In Raffaele Simone & Francesca Masini (eds.), *Word Classes: Nature, typology and representations* (Current Issues in Linguistic Theory 332), 75–94. Amsterdam: John Benjamins Publishing Company.
- Creissels, Denis & Rozenn Guérois. to appear. The relative verb forms of Cuwabo (Bantu P34) as contextually oriented participles. *Linguistics*.
- Creissels, Denis & Rozenn Guérois. 2016. Cuwabo relativization: accessibility hierarchy and the typology of Bantu inversion constructions. Presented at the Bantu 6, Helsinki.
- Davies, William D. 1997. Relational succession in Kinyarwanda possessor ascension. *Lingua* 101. 89–114.
- Demuth, Katherine A. & Carolyn Harford. 1999. Verb raising and subject inversion in Bantu relatives. *Journal of African Languages and Linguistics* 20. 41–61.
- Devos, Maud. 2008. *A Grammar of Makwe*. München: LINCOM.
- Doke, Clement M. 1927. The significance of class 1a of Bantu nouns. In *Festschrift Meinhof.*, 196–203. Hamburg: Kommissionsverlag von L. Friederichsen & co. scannen 0169 (fragment).
- Doke, Clement M. 1938. *Text Book of Lamba Grammar*. Johannesburg: Witwatersrand University Press.
- Doke, Clement M. 1992. *Textbook of Zulu Grammar*. Sixth Edition. Cape Town: Maskew Miller Longman.
- Downing, Laura J. & Al Mtenje. 2011. Un-Wrap-ing prosodic phrasing in Chichewa. *Lingua* (New Insights into the Prosody-Syntax Interface: Focus, Phrasing, Language Evolution) 121(13). 1965–1986. <https://doi.org/10.1016/j.lingua.2010.12.003>.
- Dryer, Matthew S. 2018. On the order of demonstrative, numeral, adjective, and noun. *Language* 94(4). 798–833. <https://doi.org/10.1353/lan.2018.0054>.
- Duranti, Alessandro. 1977. Relative Clauses. In Ernest Rugwa Byarushengo, Alessandro Duranti & Larry Hyman (eds.), *Haya Grammatical Structure* (Southern California Occasional Papers in Linguistics 6). Los Angeles.
- Foolen, Ad. 2004. Expressive binominal NPs in Germanic and Romance. In Günter Radden & Klaus-Uwe Panther (eds.), *Studies in Linguistic Motivation*. Berlin: Mouton de Gruyter.
- Givón, Talmy. 1969. *Studies in ChiBemba and Bantu grammar*. Los Angeles: University of California at Los Angeles.

- Greenberg, Joseph H. 1963. Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements. In Joseph H. Greenberg (ed.), *Universals of Language*. the M.I.T. Press.
- Greenberg, Joseph Harold. 1978. How does a language acquire gender markers. In Joseph Harold Greenberg, Charles Albert Ferguson & Edith A. Moravcsik (eds.), *Universals of Human Language*, vol. 3 Word Structure, 47–82. Stanford: Stanford University Press.
- Grégoire, Claire. 1975. *Les locatifs en bantou*. Royal Museum for Central Africa.
- Grimm, Nadine. in preparation. *A grammar of Gyeli*.
- Gunnink, Hilde. 2017. *A grammar of Fwe. A Bantu language of Zambia and Namibia*. Ghent: Universiteit Gent.
- Hadermann, Pascale. 1994. Aspects morphologiques et syntaxiques de l’infinitif dans les langues bantoues. *Africana Linguistica* 79–91.
- Harries, Lyndon. 1950. *A Grammar of Mwera, a Bantu language of the eastern zone, spoken in the south-eastern area of the Tanganyika Territory* (Bantu Grammatical Archives 1). Johannesburg: Witwatersrand University Press.
- Heine, Bernd & Tania Kuteva. 2002. *World Lexicon of grammaticalization*. Cambridge University Press.
- Henderson, Brent. 2007. The syntax of agreement in Bantu relatives. In Frederick Hoyt, Nikki Seifert, Alexandra Teodorescu & Jessica White (eds.), *Morphosyntax of underrepresented languages*. (Texas Linguistics Society 9), 167–184. CSLI Publications.
- Henderson, Brent. 2011. Agreement, locality, and OVS in Bantu. *Lingua* 121(5). 742–753.
- Henderson, Brent. 2014. External possession in Chimwiini. *Journal of Linguistics* 50(2). 297–321. <https://doi.org/10.1017/S0022226714000036>.
- Himmelmann, Nikolaus. 1997. *Deiktikon, Artikel, Nominalphrase: Zur Emergenz syntaktischer Struktur*. Tübingen: Niemeyer.
- Horton, Alonzo E. 1949. *A Grammar of Luvale*. 2nd edition. Johannesburg: Witwatersrand University Press.
- Hulstaert, Gustaaf. 1946. Connectieve bijzinnen in het Lomongo. *Aequatoria* 9. 135–137.
- Hulstaert, Gustaaf. 1965. *Grammaire du lomóngɔ. Deuxième partie: Morphologie*. (Annales Du Musée Royal de l’Afrique Centrale - Série in-8° - Sciences Humaines). Tervuren: Royal Museum for Central Africa.
- Hulstaert, Gustaaf. 1966. *Grammaire du lomóngɔ. Troisième partie: Syntaxe*. (Annales Du Musée Royal de l’Afrique Centrale - Série in-8° - Humaines Sciences). Tervuren: Musée Royal de l’Afrique Centrale.
- Hyman, Larry. 2013. Penultimate lengthening in Bantu. In Balthasar Bickel, Lenore Grenoble, David Peterson & Alan Timberlake (eds.), *Language Typology and*

- Historical contingency: In honor of Johanna Nichols* (Typological Studies in Language 104), 309–330. Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins.
- Hyman, Larry M. 1977. The syntax of body parts. In Ernest Rugwa Byarushengo, Alessandro Duranti & Larry M. Hyman (eds.), *Haya Grammatical Structure: phonology, grammar, discourse* (Southern California Occasional Papers in Linguistics 6), 99–117. Los Angeles: Department of Linguistics, University of Southern California.
- Hyman, Larry M. 1989. Accent in Bantu: An appraisal. *Studies in the Linguistic Sciences* (19). 115–134.
- Hyman, Larry M. & Francis Katamba. 1990. Final vowel shortening in Luganda. *Studies in African Linguistics* 21(1). 1–59.
- Kamanda Kola, Roger. 1994. Notes sur l’augment en zamba. *Annales Aequatoria* 15. 399–409.
- Kawasha, Boniface Kaumba. 2003. *Lunda Grammar: A Morphosyntactic and Semantic Analysis*. Eugene: University of Oregon PhD thesis.
- Kawasha, Boniface Kaumba. 2008. Relative clauses and subject inversion in Chokwe, Kaonde, Lunda and Luvale. *Africana Linguistica* XIV. 37–61.
- Keach, Camillia N. & Michael Rochemont. 1992. On the Syntax of Possessor Raising in Swahili. *Studies in African Linguistics* 23. 81–106.
- Keenan, Edward L. & Bernard Comrie. 1977. Noun phrase accessibility and universal grammar. *Linguistic Inquiry* 8. 63–99.
- Kimenyi, Alexandre. 1980. *A relational grammar of Kinyarwanda*. University of California Press.
- Kutsch Lojenga, Constance. 2003. Bila (D32). In Derek Nurse & Gérard Philippson (eds.), *The Bantu Languages* (Routledge Language Family Series 4), 450–474. London & New York: Routledge.
- Louagie, Dana & Jean-Christophe Verstraete. 2016. Noun phrase constituency in Australian languages: a typological study. *Linguistic Typology* 20(1). 25–80. <https://doi.org/10.1515/lingty-2016-0002>.
- Maganga, Clement & Thilo C Schadeberg. 1992. *Kinyamwezi: Grammar, Texts, Vocabulary*. Köln: Rüdiger Köppe Verlag.
- Mamet, M. 1960. *Le Langage des Bolia (Lac Léopold II)* (Annalen van Het Koninklijk Museum van Belgisch-Congo: Reeks in 8 33). Musée Royal de l’Afrique Centrale. Tervuren.
- Manus, Sophie. 2003. *Morphologie et tonologie du símakòndè : parlé par les communautés d’origine mozambicaine de Zanzibar et de Tanga (Tanzanie)*. Paris, INALCO thesis. <http://www.theses.fr/2003INAL0021> (23 June, 2019).

- Manus, Sophie. 2018. Penultimate shortening in NPs: The case of Símákonde. In Eugene Buckley, Thera Marie Crane & Jeff Good (eds.), *Revealing structure: Papers in honor of Larry M. Hyman*, 141–154. Stanford: CSLI Publications.
- Marten, Lutz & Jenneke Van der Wal. 2014. A typology of Bantu subject inversion. *Linguistic Variation* 14(2). 318–367.
- McGregor, William. 1990. *A functional grammar of Gooniyandi* (Studies in Language Companion Series 22). Amsterdam/Philadelphia: John Benjamins Publishing Company.
- Meeussen, Achille Emile. 1946. Syntaxis van het Tshiluba (Kasayi) deel 5. *Kongo-Overzee* 12/13. 173–184.
- Meeussen, Achille Emile. 1967. Bantu grammatical reconstructions. *Africana Linguistica* 81–121.
- Meeussen, Achille Emile. 1971a. Relative clauses in Bantu. *Studies in African Linguistics* supplement 2. 3–10.
- Meeussen, Achille Emile. 1971b. *Eléments de grammaire lega*. RMCA. Tervuren.
- Meinhof, Carl. 1948. *Grundzüge einer vergleichenden Grammatik der Bantusprachen*. Verlag von Eckardt & Messtorff. Hamburg & Berlin.
- Mkude, Daniel J. 1974. *A study of Kiluguru syntax with special reference to the transformational history of sentences with permuted subject and object*. London: SOAS PhD thesis.
- Motingea, Mangulu. 1996. Eléments de grammaire mabale (bantou C.30). Sur la base des textes de J. Tanghe. *Afrika und Übersee* 79(2). 203–258.
- Mous, Maarten. 2003. Nen (A44). In Derek Nurse & Gérard Philippon (eds.), *The Bantu Languages* (Routledge Language Family Series), vol. 4, 283–306.
- Mugane, John Muratha. 1997. *A Paradigmatic Grammar of Gikuyu* (Stanford Monographs in African Languages). Stanford: CSLI Publications. 0032.
- Nash, Jay Arthur. 1992. *Aspects of Ruwund grammar*. University of Illinois at Urbana-Champaign.
- Njantcho Kouagang, Elisabeth. 2018. *A grammar of kwakum*. Paris: INaLCO.
- Nsuka-Nkutsi, François. 1982. *Les structures fondamentales du relatif dans les langues bantoues* (Annales - Reeks IN-8° - Menswetenschappen). Tervuren: Koninklijk Museum voor Midden-Afrika.
- Nurse, Derek. 2008. *Tense and Aspect in Bantu*. Oxford: Oxford University Press.
- Nzang Bie, Yolande. 1995. *Le connectif dans les langues bantu: analyses synchroniques et perspectives diachroniques*. Brussels: Université Libre de Bruxelles.
- O'Connor, Kathleen M. & Cédric Patin. 2015. The syntax and prosody of apposition in Shingazidja. *Phonology* 32(01). 111–145.
<https://doi.org/10.1017/S0952675715000068>.

- Ondo-Mebiane, Pierre. 2008. *Essai sur les constituants syntaxiques du fâŋ-ŋtùmù*. Libreville: Editions Raponda Walker.
- Patin, Cédric. 2017. The augment in Shingazidja. Ghent.
- Persohn, Bastian. 2017. *The Verb in Nyakyusa: A focus on tense, aspect, and modality* (Contemporary African Linguistics 2).
- Petzell, Malin. 2008. *The Kagulu Language of Tanzania. Grammar, Texts and Vocabulary*. (East African Languages and Dialects 19). Köln: Rudiger Köppe Verlag.
- Petzell, Malin & Lotta Aunio. 2019. Kami G36. In *The Bantu Languages* (Routledge Language Family Series), 563–590. 2nd edn. London: Routledge.
- Rijkhoff, Jan. 1990. Explaining word order in the noun phrase. *Linguistics* 1 (305). 5–42.
- Rijkhoff, Jan. 2002. *The Noun Phrase*. Oxford: Oxford University Press.
- Rijkhoff, Jan. 2008. Descriptive and discourse-referential modifiers in a layered model of the noun phrase. *Linguistics* 46(4). 789–829.
- Rolle, Nicholas & Larry M. Hyman. 2019. Phrase-level Prosodic Smothering in Makonde. In *Supplemental Proceedings of the 2018 Annual Meeting on Phonology*. Washington, DC: Linguistic Society of America.
- Ross, Malcolm. 1998. Possessive-like attribute constructions in the Oceanic languages of Northwest Melanesia. *Oceanic Linguistics* 37. 234–276.
- Sanderson, Meredith. 1922. *A Yao grammar*. 2nd edn. New York & Toronto: The Macmillan Company.
- Schaub, Willi. 1985. *Babungo* (Croom Helm Descriptive Grammars). London: Croom Helm.
- Simango, Silvester Ron. 2007. Enlarged arguments in Bantu: Evidence from Chichewa. *Lingua* (117). 928–949.
- Stappers, Leo. 1964. *Morfologie van het Songye* (Annalen Reeks In-8° Wetenschappen van de Mens.). Tervuren: Koninklijk Museum voor Midden Afrika.
- Stappers, Leo. 1973. *Esquisse de la langue mituku*. Tervuren: Royal Museum for Central Africa.
- Ström, Eva-Marie. 2013. *The Ndengeleko Language of Tanzani*. University of Gothenburg.
- Tabé, Florence A. E. & Gratiën Gualbert Atindogbe. 2017. Kenyang relative clauses. In *Relative clauses in Cameroonian languages: structure, function and semantics* (Empirical Approaches to Language Typology 58), 89–118. Berlin, Boston: De Gruyter Mouton.
- Taylor, Charles. 1985. *Nkore-Kiga* (Croom Helm Descriptive Grammars). London: Croom Helm.
- Valinande, Nzama Kambale. 1984. *The Structure of Kinande*. Georgetown University.
- Van Coillie, Gustaaf. 1948. Korte Mbagani-Spraakkunst: De taal van de “Babindji” in Kasayi. *Kongo-Overzee* 14. 257–279.

- Van de Velde, Mark. à paraître. Adnominal possession. In Ellen Hurst, Nancy Kula, Lutz Marten & Jochen Zeller (eds.), *The Oxford Guide to the Bantu Languages*. Oxford: Oxford University Press.
- Van de Velde, Mark. 2005. The order of noun and demonstrative in Bantu. In Koen Bostoen & Jacky Maniacky (eds.), *Studies in African Comparative Linguistics with special focus on Bantu and Mande.*, 425–441. Tervuren: Royal Museum for Central Africa.
- Van de Velde, Mark. 2008. *A Grammar of Eton* (Mouton Grammar Library). Berlin: Mouton de Gruyter.
- Van de Velde, Mark. 2009. Agreement as a grammatical criterion for proper name status in Kirundi. *Onoma* 44. 219–241.
- Van de Velde, Mark. 2011. “Dependency reversal” in northern Sub-Saharan Africa. Presented at the Association for Linguistic Typology 9th Biennial Conference, Hong Kong.
- Van de Velde, Mark. 2012. The origin and spread of possessee-like qualifiers in Central Africa. In. Buea.
- Van de Velde, Mark. 2013. The Bantu connective construction. In Anne Carlier & Jean-Christophe Verstraete (eds.), *The Genitive* (Case and Grammatical Relations across Languages), 217–252. Amsterdam: John Benjamins.
- Van de Velde, Mark. 2017. The augment as a construct form marker in Eton relative clause constructions. In Gratien Atindogbe & Rebecca Grollemund (eds.), *Relative Clauses in Cameroonian Languages: Structure, Function and Semantism* (Empirical Approaches to Language Typology [EALT] 58). Berlin: De Gruyter Mouton.
- Van de Velde, Mark. 2019. Nominal morphology and syntax. In Mark Van de Velde, Koen Bostoen, Derek Nurse & Gérard Philippson (eds.), *The Bantu Languages*, 237–269. 2nd edn. London & New York: Taylor and Francis.
- Van de Velde, Mark. 2020. Concernee-Concern constructions: a comparative study of external possession in the Bantu languages. *Studies in Language*.
- Van de Velde, Mark & Odette Ambouroué. 2011. The grammar of Orungu proper names. *Journal of African Languages and Linguistics* 32. 113–141.
- Van de Velde, Mark & Odette Ambouroué. 2017. The origin and use of a relative clause construction that targets objects in Orungu (Bantu, Gabon). *Studies in Language* 41(3). 615–637.
- Van de Velde, Mark & Dmitry Idiatov. 2016. Stem-initial accent and C-emphasis prosody in north-western Bantu. In. Berkeley.
- Vanhoudt, Bettie. 1987. *Eléments de description du leke, langue bantoue de zone C* (Annales Du MRAC (Musée Royal de l’Afrique Centrale), Sciences Humaines). Vol. 125. Tervuren.

- Wal, Jenneke van der. 2006. Predicative tone lowering in Makhuwa. In *Linguistics in the Netherlands*, 224–236.
- Wal, Jenneke van der. 2010. Makhuwa non-subject relatives as participial modifiers. *Journal of African Languages and Linguistics* (31). 205–231.
- Wald, Benji. 1975. Animate concord in northeast coastal Bantu: its linguistic and social implications as a case fo grammatical convergence. *Studies in African Linguistics* 6(3). 267–314.
- Walusimbi, Livingstone. 1976. *Relativization and focusing in Luganda and Bantu*. Los Angeles: UCLA.
- Welmers, William E. 1963. Associative a and ka in Niger-Congo. *Language* 39(3). 432–447. <https://doi.org/10.2307/411125>.
- Whiteley, Wilfred Howell. 1966. *A study of Yao sentences*. Oxford: Clarendon Press.
- Wilkins, Wendy & Alexandre Kimenyi. 1975. Strategies in constructing a definite description: some evidence from Kinyarwanda. *Studies in African Linguistics* 6(2). 151–170.
- Zeller, Jochen. 2012. Object marking in isiZulu. *Southern African Linguistics and Applied Language Studies* 30(2). 219–235. <https://doi.org/10.2989/16073614.2012.737600>.